

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

VENDREDI 17 JUIN 2022 - 2,20 €

N° 6932 - 6933



**NICOLAS
BUCHOUL**
PDG de l'entreprise
« Paysage des Graves »

BORDEAUX

Nfinite lève
100 millions de dollars !

GIRONDE

Village by CA,
l'accélérateur de business

OPÉRA DE BORDEAUX

Une nouvelle
saison d'ouverture

**GIRONDE
ENTREPRISES
DU PAYSAGE
PLUS VERTE
LA VIE**

4

ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlie **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • Secrétariat : Khedidja **OUIS** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Routing le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** - Parution **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55



SOMMAIRE





GIRONDE ACTU

4 FOCUS

Entreprises du paysage : plus verte la vie

10 ACTU / GIRONDE

Village by CA, l'accélérateur de business

12 GIRONDE ACTUS

18 LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE

Château Monlot
Saint-Émilion Grand Cru 2018

20 CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE

Division d'immeuble et places de parking

RÉGION ACTU

24 ECHOS EN RÉGION

28 NOUVELLE-AQUITAINE
Guerre en Ukraine, les entreprises régionales touchées

32 LOT-ET-GARONNE / GIRONDE

L'œnotourisme en trottinette !

33 DORDOGNE

Trophées Cobaty : un solide avenir dans le bâtiment

TENDANCES BUSINESS

34 ACTUALITÉ

L'envolée des matières premières

36 ÉCONOMIE

Le tourisme retrouve des couleurs

38 ÉCONOMIE

Du blé pour tout le monde ?

40 DROIT

Les obligations des plateformes

42 CONSOMMATION

Le barbecue, icône domestique ?



CULTURE & SPECTACLES

44 SORTIR EN GIRONDE

Opéra de Bordeaux : nouvelle saison d'ouverture

46 CINÉMA

Incroyable mais vrai !

48 Brèves

49 Envers du décor

50 Jurisprudence

51 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL

APPELS D'OFFRES

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

VIE DES SOCIÉTÉS

MANDATAIRES JUDICIAIRES

IMMOBILIER





GIRONDE ENTREPRISES DU PLUS



PAYSAGE VERTE LA VIE

Comme dans d'autres secteurs, les entreprises du paysage recrutent. Président de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (Unep) Nouvelle-Aquitaine, Nicolas Buchoul, également PDG de l'entreprise « Paysage des Graves » basée à Cestas, évoque les métiers du paysage, leur évolution et leur rôle prépondérant dans la lutte contre le réchauffement climatique. Un secteur en croissance, essentiel et stratégique.

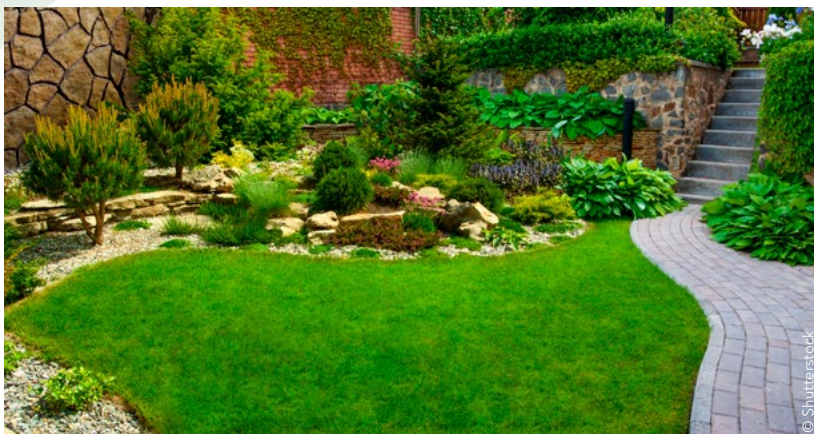
Par Nathalie VALLEZ

ooo

Échos Judiciaires Girondins : L'Unep (Union Nationale des Entreprises du Paysage) vient de lancer une grande campagne de communication intitulée #LePaysageRecrute. Vous estimez que 1200 emplois sont à pourvoir en Nouvelle-Aquitaine. Beaucoup d'entreprises sont concernées par cette pénurie de main-d'œuvre ? Quels types de postes sont recherchés ?

Nicolas Buchoul : « Une enquête de l'Unep démontre que plus des deux tiers des entreprises, soit 67 %, prévoient de recruter en 2022. C'est aussi le cas de mon entreprise, on recherche en permanence de la main-d'œuvre.

Les postes les plus demandés sont les ouvriers et les chefs d'équipe. Ensuite, dans une moindre mesure les postes d'encadrement tels que les conducteurs de travaux. Beaucoup de boîtes jouent aussi le jeu en prenant des apprentis, c'est un pari sur l'avenir. Le rêve, ce sont les polyvalents, toutes les boîtes les recherchent. On a aussi pas mal de reconversions professionnelles, des personnes âgées de 30 à 50 ans, qui ont déjà eu une carrière professionnelle. C'est intéressant car ils sont motivés, et ont la valeur travail. On les trouve via le POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective), et ils suivent une formation de 3 à



« Les postes les plus demandés sont **les ouvriers et les chefs d'équipe** mais aussi des **conducteurs de travaux** »

« Les Rencontres du Paysage Urbain en relation avec la semaine de l'arbre Bordeaux Métropole auront lieu en novembre »

4 mois. J'ai embauché par ce biais une conductrice de travaux et un technico-commercial. Suite à la pandémie, on a recruté pas mal d'anciens employés du secteur hôtellerie-restauration. »

EJG : Vous avez été élu président de l'Unep Nouvelle-Aquitaine en mars dernier. Pourquoi cet engagement et quelles sont les missions de l'Unep ?

N. B : « Pendant des années, j'ai fait partie des réfractaires qui ne voulaient pas entendre parler de l'Unep, qui, je pensais, représentait les grosses entreprises. Et finalement, je m'y suis affilié en 2017 et je regrette aujourd'hui de ne pas l'avoir fait plus tôt ! Car même s'il faut payer une cotisation importante, il y a vraiment un retour sur investissement. L'Unep propose plein d'outils : une base documentaire, des rencontres enrichissantes, la mise en commun de techniques, un service d'achats vraiment intéressant, avec

des remises sur les véhicules, les assurances, l'intérim, le matériel... Il y a aussi un C.E. avec tous les avantages : pass, réductions, etc. L'Unep sert aussi à informer sur toutes les nouveautés, qu'elles soient régionales, sociales ou techniques. Mais sur 407 entreprises adhérentes en Nouvelle-Aquitaine, on compte 80 Girondines environ. Ce n'est pas assez, on rate quelque chose ! »

EJG : Quelles sont les principales filières de formation ?

N. B : « La formation va du CAP agricole et BPA « Travaux paysagers » au Bac Pro et BTS « Aménagements paysagers » aux licences professionnelles et écoles d'ingénieurs paysagistes. Il y a des formations pour les métiers du paysage en intérieur ou en extérieur. Il est important de souligner les perspectives de progression. »

EJG : Quels sont vos prochains moments forts ?

N. B : « Nous organisons le 17 juin, avec la Société française d'Arboriculture, une journée dédiée aux techniques, à la prévention des risques, et à la sécurité en élagage, ouverte à tous les professionnels du paysage. Notre prochain grand rendez-vous, ce sera les Rencontres du Paysage Urbain, en partenariat avec plein d'acteurs du paysage, qui se déroulera dans Bordeaux (le lieu est à définir) et qui sera en relation avec la semaine de l'arbre Bordeaux Métropole, en novembre prochain. »

EJG : Justement à propos de Bordeaux, notre ville ne figure pas dans le top 10 des villes les plus vertes. Qu'en pensez-vous ?

N. B : « J'ai un regard à la fois régional, mais aussi national, et même plus. Je pense que la politique

NICOLAS BUCHOUL

PDG de l'entreprise
« Paysage des Graves »

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE EN CHIFFRES

30 000 entreprises en France

3 500 en Nouvelle-Aquitaine

65 % de travailleurs indépendants

24 % d'entreprises de 1 à 5 salariés

11 % d'entreprises de plus
de 6 salariés

Moyenne d'âge : 35 ans

Salariés en CDI : 85 %

Salariés à temps complet : 94 %

5 000 apprentis

L'UNEP REPRÉSENTE 16 MÉTIERS DU PAYSAGISME :

La création, l'aménagement et l'entretien des parcs et jardins, des terrains de sport, des milieux aquatiques ; les travaux de génie végétal et de génie écologique ; l'installation des systèmes d'arrosage intégrés, et d'éclairage ; le paysagisme d'intérieur ; la végétalisation des terrasses et des toitures ; l'élagage, le fauchage ; le reboisement forestier ; la conduite d'engins.

« Dans le cadre de la nature en ville, nous avons soumis 3 propositions concrètes aux candidats à l'élection présidentielle »

© Atelier Gallen - Echos Judiciaires Girondins



« Planter un million d'arbres, très bien, mais le patrimoine actuel a une capacité à absorber bien plus importante que les jeunes plants. »

nationale peut avoir un impact en imposant de verdir davantage nos centres-villes. Ce qui a un impact positif sur plein de points : la présence des arbres fait baisser la température, réduit les îlots de chaleur. Le couvert végétal réduit également le bruit et absorbe le CO₂. Il faut conserver au maximum le patrimoine arboré que nous avons actuellement. Planter un million d'arbres, très bien, mais le patrimoine actuel a une capacité à absorber bien plus importante que les jeunes plants. Il faut bien les entretenir et les préserver. Sur les nouvelles constructions, c'est pareil, l'arbre doit être au cœur du bâti. En Nouvelle-Aquitaine, l'Unep a créé une charte avec les promoteurs, les aménageurs, les pépinières pour que les lots espaces verts dans les nouvelles constructions deviennent une part aussi importante que le bâti. Entretenir le patrimoine arboré veut dire que quand on crée un nouveau bâtiment, il faut éviter de travailler trop près des systèmes racinaires pour ne pas l'endommager. Et plutôt que d'abattre des arbres, on peut parfois adapter les projets en les englobant. »

EJG : On parle de plus en plus de « la nature en ville » mais avec la pression immobilière comme on la vit dans la métropole, c'est compliqué de tout concilier...

N. B : « Le nouveau maire de Bordeaux a stoppé pas mal de projets. Bien sûr, il y aura de nouveaux projets urbains, il faut bien se loger, mais je pense qu'il faut aussi prévoir des zones vertes. Pour autant, l'ancienne municipalité avait été précurseur en interdisant les pesticides dès 2006, en végétalisant dans le cadre de la restructuration de la ville. Peut-être pas assez... Les aires piétonnes sont compliquées à

végétaliser. On peut réfléchir à des îlots avec des arbres, des micro-forêts. Nous avons créé un manifeste pour être force de propositions. Dans le cadre de la nature en ville, nous avons soumis 3 propositions concrètes aux candidats à l'élection présidentielle : un grand plan national avec le verdissement des villes, l'accélération de la renaturation des sols et le développement d'une feuille de route sur la ville verte ; la prise en compte de la biodiversité dans les projets de construction et de rénovation (labellisation, réglementation) ; un accès facilité aux métiers de la protection de l'environnement. Si on ne change rien, dans 3/4 ans, le réchauffement climatique sera irréversible, les pouvoirs publics en sont conscients. »

EJG : Est-ce que le changement climatique a des répercussions sur votre travail ?

N. B : « Il commence à en avoir. On doit s'adapter à des étés de plus en plus chauds, en aménageant

nos horaires. Il y a aussi le végétal à adapter : on a de la végétation spontanée qu'on n'avait pas dans la région et qui commence à arriver. Le bouleau poussait très bien avant, maintenant c'est plus compliqué. On trouve des essences plus méditerranéennes mais nos sols ne sont pas toujours adaptés. Le végétal ne vit pas que dans l'air, il vit dans le sol. Et en Gironde, on a une grande diversité de sols : vers le Bassin c'est très sableux, vers la Garonne c'est argileux, avec des limons, rive droite c'est encore différent, la terre est plus jolie (rires). »

EJG : Les confinements successifs ont-ils changé le rapport à la nature ?

N. B : « Oui, on a vraiment ressenti un vrai besoin de verdure et de nature. On a beaucoup travaillé pendant les confinements. Le jardin est devenu l'extension de la maison. C'est une vraie chance aujourd'hui d'avoir un jardin ou un jardin partagé. »

NICOLAS BUCHOUL

Élu président de l'UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage) en mars 2022, Nicolas Buchoul est à la tête de la holding « Groupe Paysage des Graves » qui regroupe Paysage des Graves (entretien, élagage et abattage) et Aménagement, JEB (Location de matériel) et Nicolas le jardinier (service à la personne). Titulaire d'un bac pro « Travaux paysagers » et parce qu'il n'a pas trouvé d'entreprise en alternance, Nicolas Buchoul a décidé de lancer sa propre structure en 2011. Paysage des Graves, basé à Cestas, emploie 42 personnes, s'adresse aux syndicats de copropriétés, ainsi qu'aux particuliers et à quelques collectivités. Son activité est spécialisée dans l'entretien (70 % à 80 %), l'élagage et le conseil (10 % à 15 %) la création et l'aménagement (environ 10%).

VILLAGE BY CA L'ACCÉLÉRATEUR

À l'occasion des 5 ans de sa création en Aquitaine, le Village by CA dresse le bilan de ses activités et s'affirme comme l'accélérateur commercial du territoire. Son « maire » Charles Ranguin nous dévoile également ses projets d'extension.

Par Jennifer WUNSCH



Charles Ranguin

« L'accélération business par la mise en relation et les levées de fonds. » Pour ses 5 ans, le Village by CA Aquitaine, sous la houlette de son « maire » Charles Ranguin, désigné fin 2021, affiche sa raison d'être haut et fort. « Je nous présente maintenant comme un accélérateur commercial de start-ups », explique celui qui a été start-up manager au Village entre 2019 et 2021. « Et mon objectif est d'ouvrir la mise en relation au-delà de nos partenaires », qui sont au nombre de 12 cette année en Aquitaine (EDF, Fidal, FI Group, French Tech Bordeaux, Jas Hennessy & Co, H&A Location, Keolis, Mazars, Pichet, SAP, Signify, SQLI, Terres du Sud), et de 700 dans le réseau national constitué de 40 Villages by CA. C'est ce que recherchent selon lui les start-ups qui postulent pour entrer au Village, et c'est ce dont ont besoin les entreprises, notamment clientes du Crédit Agricole. À

qui Charles Ranguin veut pouvoir présenter les « solutions concrètes sur étagère » des 1 300 start-ups passées par l'accélérateur (70 en Aquitaine). « Je travaille actuellement à industrialiser cela avec nos chargés d'affaires entreprise », confirme-t-il.

ACCOMPAGNEMENT DU TERRITOIRE

Les start-ups du Village by CA Aquitaine ont en effet des arguments. « Les complémentarités qui existent entre les différentes structures d'accompagnement du territoire permettent aux start-ups de proposer des solutions matures », estime Charles Ranguin.

« Lorsque la RSE est au cœur de leur business, les start-ups performant mieux, signent plus avec les grands groupes »

Surtout, de nombreuses jeunes entreprises mettent l'impact et la RSE en haut de leurs priorités. « Leur objectif est de transformer la société. Et lorsque la RSE est au cœur de leur business, elles performant mieux, signent plus avec les grands groupes, qui sont très sensibles à ces sujets et dont elles accompagnent la transformation », analyse le maire du Village by CA Aquitaine. La RSE, désormais exigée par les partenaires du Village, fait partie depuis cette année des critères qui ont permis de sélectionner les 11 start-ups de la promotion 2022 (voir encadré) sur 40 « belles candidatures », note Charles Ranguin.

LE VILLAGE BY CA AQUITAINE EN CHIFFRES

Date de création :
2017 (2014 à Paris)

**Nombre de start-ups
accompagnées :**
70 (1 300 au total)

**Nombre d'entreprises
partenaires :**
12 en 2022 (700 au total)

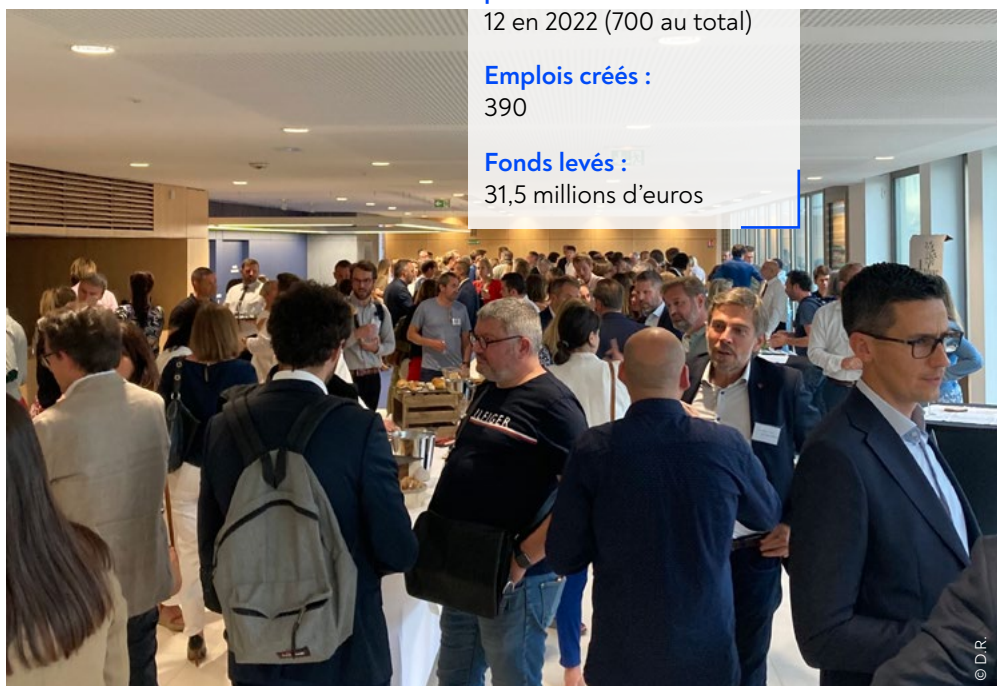
Emplois créés :
390

Fonds levés :
31,5 millions d'euros

DE BUSINESS

LA PROMO 2022

Cézam (plateforme d'analyse de crédits), **Chaptr** (micro-formation pour les entreprises), **Dipongo** (application ludo-éducative), **Ethypik** (recrutement de rue), **Mundao** (textiles sanitaires compostables), **On the wild side** (cosmétiques naturels), **Pixtrakk Objets** (legaltech), **Plug-Heur** (stations de recharge de batterie), **Recap** (management de la prévention des risques professionnels), **Vinea Énergie** (évacuation et valorisation des ceps de vigne) et **V8TE** (plateforme de vote en ligne) composent la promotion 2022 du Village by CA Aquitaine.



200 PERSONNES À LA SOIRÉE DU 30 MAI

Start-ups, grands comptes, ETI, clients du Crédit Agricole, employés du groupe et membres de la direction... près de 200 personnes étaient réunies au siège du Crédit Agricole d'Aquitaine, le 30 mai, pour célébrer les 5 ans de l'antenne bordelaise du Village by CA, en présence du premier maire du Village de Paris, Fabrice Marsella. « Il y a eu beaucoup d'échanges, de business, de contacts avec des investisseurs », se félicite le maire du Village Charles Ranguin. L'événement fut aussi l'occasion de rappeler les succès de l'accélérateur sur le territoire, qui a accompagné plus de 70 start-ups ayant créé 390 emplois, permis plus de 650 mises en relation entre start-ups, ETI et grands groupes, et 31,5 millions d'euros de levées de fonds.

NOUVEL ESPACE DE TRAVAIL

Ce que souhaitent désormais le maire et son équipe, composée d'une start-up manager et d'une chargée de communication, c'est poursuivre l'accompagnement des start-ups au-delà de 2 ans dans un nouveau lieu. « Nous réfléchissons à la création d'un espace de travail partagé, spacieux, qui pourrait accueillir les équipes que nous pourrions continuer à accompagner pour créer du business une fois qu'elles ont grandi », détaille Charles Ranguin. Afin de renforcer l'accompagnement aux levées de fonds, le maire du Village by CA Aquitaine souhaite aussi s'entourer d'un pool de business angels, et regarde en direction des clients en gestion de fortune de la banque privée pour voir comment les transformer en investisseurs. « Nous voulons créer un cercle vertueux, augmenter le potentiel de business, en étant un tiers de confiance qui fait la mise en relation. Tout cela gratuitement, c'est assez unique », conclut-il.

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

NOUVELLE-AQUITAINE LA RÉGION RENFORCE SA COOPÉRATION AVEC LA MOYENNE-FRANCONIE

Le 8 juin, Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, et Armin Kroder, président du *Bezirk* de Moyenne-Franconie (Allemagne), ont signé le premier protocole de coopération entre la Moyenne-Franconie et la Nouvelle-Aquitaine. Cet accord, couvrant la période 2021-2026, remplace le précédent accord de jumelage qui se voulait symbolique. Les deux entités régionales regroupées autour de Bordeaux et de Nuremberg s'engagent à lancer et accompagner des projets pour la promotion de l'éducation, de la jeunesse et du sport, la formation, la culture et la citoyenneté, le développement économique et la santé. Il doit notamment renforcer les coopérations entre les établissements d'enseignement supérieur et les centres de formation professionnelle des deux régions en favorisant les échanges de chercheurs, étudiants, et apprentis ; ou bien encore encourager les échanges commerciaux, les coopérations et les transferts de technologie entre les acteurs du monde de l'économie et de l'innovation des deux territoires. L'accord prévoit ainsi de soutenir l'émergence de projets entre les acteurs économiques des deux régions.



De g. à dr. : Stefanie Zeidler, consulate générale d'Allemagne ; Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ; Armin Kroder , président du *Bezirk* de Moyenne-Franconie ; Isabelle Boudineau, conseillère régionale déléguée à l'Europe et aux coopérations européennes.



BORDEAUX MYBEERS DÉBARQUE AUX BASSINS À FLOT

L'histoire de MyBeers commence en 2013, autour d'une bière. Trois

amoureux de la mousse s'allient pour faire découvrir les bières du monde entier au grand public et ouvrent un site d'e-commerce. L'année suivante, c'est l'ouverture d'un point de vente physique, où se côtoient tout naturellement la cave à bière et le bar de dégustation. Aujourd'hui, la famille drômoise de MyBeers compte plus d'une trentaine de magasins en franchise, parmi lesquels, depuis le 7 juin, celui de Bordeaux, aux bassins à flot. En alliant plusieurs activités (bar, cave et planches apéritives) en un seul espace, My Beers propose à ses clients une offre « all inclusive » avec 500 références de bières (à consommer avec modération malgré tout). Mais pas seulement ! L'animation (soirées à thème, apéros quiz ou encore beer-pong) y prend une place très importante au sein du réseau. Le but étant de faire partager des instants mémorables et festifs entre amis, collègues ou même en famille.



Alexandre
de Vigan

BORDEAUX NFINITE LÈVE 100 MILLIONS DE DOLLARS !

Nouveau record pour la French Tech Bordeaux. La start-up Nfinite (ex-Hubstairs), créée à Bordeaux en 2017 par Alexandre de Vigan, boucle une levée de fonds en série B de 100 millions de dollars, qui complète celle de 15 millions de dollars menée en février 2022. Réalisée auprès d'Insight Partners et complétée par son investisseur actuel USVP (US Venture Partners), ce tour de table doit permettre à l'entreprise, qui a conçu une technologie basée sur la 3D et l'intelligence artificielle permettant aux e-commerçants de créer des contenus visuels immersifs, de devenir le leader mondial de la visualisation et du merchandising pour l'e-commerce ; de soutenir sa croissance et l'adoption de son modèle, ainsi que son développement aux États-Unis, en Europe, et en Asie ; et de constituer une marketplace 3D autour de la plus grande communauté de talents et d'outils 3D dédiés à l'e-commerce.



LE TEICH CAVIAR PERLITA MISE SUR LE PHOTOVOLTAÏQUE

Créée en 1991 au Teich, l'Esturgeonnière, productrice du Caviar Perlita n'a eu de cesse d'investir et d'innover. Dès le rachat de la ferme productrice en 1999, Michel Berthommier, directeur général du Caviar Perlita, initia une démarche d'accès à une énergie propre et renouvelable. La société vient d'installer des panneaux photovoltaïques sur son site. Cette installation va lui permettre une consommation plus vertueuse pour l'environnement tout en apportant aux poissons de l'ombre et une température de l'eau plus régulière. Cette réalisation devrait concerner à terme les 6 000 m² de bassins de pisciculture et assurer une autosuffisance énergétique effective dans la journée de mi-avril à mi-septembre. L'Esturgeonnière utilise déjà la géothermie pour garder la température de l'eau constante en hiver et a une station d'épuration. Caviar Perlita produit chaque année 4 tonnes de caviar.



BASTIDE NIEL

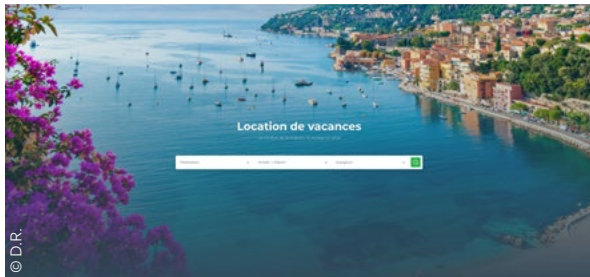
LE FUTUR CAMPUS ESSCA COMMENCE À SORTIR DE TERRE

Installé au cœur de la ZAC Bastide Niel, dans l'ancien mess des officiers de la caserne Niel, construit en 1877 pour loger les troupes du 18^e escadron du train des équipages militaires, le futur campus ESSCA School of Management devrait ouvrir ses portes à la rentrée de septembre 2023 pour accueillir un millier d'étudiants. Sur une surface de 5 000 m², pour un coût total de 25 millions d'euros, le projet a fait l'objet d'une visite de chantier, en présence de la presse, des représentants de l'ESSCA et des architectes, le 8 juin. L'occasion d'expliquer leur démarche de conservation et de rénovation des murs de façades, qui serviront d'enveloppe partielle au nouveau bâtiment de 7 étages avec terrasse en cours de construction au sein « de ce bâtiment emblématique de la rive droite », selon les mots de la directrice du Campus de Bordeaux de l'ESSCA, Brigitte de Faultrier. Qui a rappelé l'esprit de l'école, qui souhaite conserver une dimension « familiale et proche des étudiants » dans des campus à taille humaine, nous confiait-elle en février dernier.

BORDEAUX 7^E ELECTRIC ROAD BUSINESS & SEMINAR

Du 29 juin au 1^{er} juillet prochain, le Palais des Congrès de Bordeaux accueillera la 7^e édition de l'Electric Road Business & Seminar. Après s'être adressé au grand public à la Foire internationale de Bordeaux, le séminaire sera le rendez-vous des experts internationaux de la rue et de la route. Ces trois journées s'attacheront aux services et outils des infrastructures devant permettre l'évolution de la nouvelle mobilité. Parmi les thèmes évoqués, on trouvera les mobilités, services et infrastructures du futur, l'urbanisme de demain, un état des lieux et une revue des perspectives de l'hydrogène, ou le défi de la recharge, le tout avec pour objectif la décarbonation de la chaîne logistique et transport, des infrastructures routières. La dernière journée sera consacrée à l'emploi, à la formation et aux nouveaux métiers.

<https://electric-road.badge.events>



BORDEAUX CDISCOUNT VOYAGES : PARTENARIAT AVEC SMILY

Cdiscount Voyages lance une nouvelle offre de location saisonnière en partenariat avec Smily, éditeur de logiciel de gestion de location saisonnière pour les professionnels et les particuliers. La plateforme bordelaise, déjà première marketplace de séjours et locations en France, étoffe ainsi son offre en proposant un nouveau service à ses clients. Grâce à ce partenariat, Cdiscount Voyages permet à ses clients désireux de mettre leurs propres biens en location saisonnière, de créer leurs annonces sur Smily et de les diffuser sur Cdiscount Voyages et, en instantané, sur plus de 1 000 portails partout dans le monde, pouvant ainsi toucher plus de 50 millions de voyageurs par mois. Avec plus de 25 000 biens en France recensés par Smily et plus de 2,3 millions de nuitées enregistrées en 2021, cette société se positionne aujourd'hui parmi les meilleures plateformes mondiales du secteur touristique et a été élue meilleure partenaire par les géants du secteur.



BIGANOS CLEAN BASSIN ENTRETIEN PISCINES ET SPAS

L'entretien de la piscine peut vite devenir un cauchemar. C'est le constat que firent Coralie, agent immobilier, et Stéphane, électricien, dans les maisons où les conduisaient leur profession. Ils décidèrent alors de créer une société pour répondre à ce besoin spécifique : Clean Bassin. La société, basée à Biganos, propose un forfait annuel pour entretenir sa piscine toute l'année (hivernage, remise en route, nettoyage des dômes ou du bassin...). Le technicien qualifié qui a rejoint les deux fondateurs effectue une visite jusqu'à toutes les semaines en pleine saison avec des contrôles réguliers de la qualité de l'eau et fournit les produits d'entretien. Des prestations spécifiques sont possibles. L'équipe Clean Bassin se déplace sur le bassin d'Arcachon, d'Andernos-les-Bains jusqu'au Pyla, pour réaliser des devis et contrats sur mesure en fonction de la taille du bassin, de la facilité d'accès, des équipements de nettoyage, du fonctionnement...



Julien et Eugénie
Vanlerberghe,
de la conserverie
Domaine Terra
à Saint-Macaire,
1^{er} prix des
« Talents de
l'Artisanat
by CMA »



GIRONDE RÉSULTAT DES « TALENTS DE L'ARTISANAT »

Les 5 artisans lauréats du concours « Les Talents de l'Artisanat by CMA » ont été révélés le 9 juin lors de la soirée « Vivons local, vivons artisanal » qui s'est tenue le 9 juin au château Smith Haut Lafitte de Martillac. Ce concours permet de valoriser l'excellence artisanale, mais aussi et surtout l'implication et le rayonnement de l'entreprise sur son territoire, dans l'esprit de l'opération « Vivons Local, Vivons Artisanal », initiée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour soutenir l'achat local auprès des consommateurs et des collectivités. Les lauréats 2021 sont les suivants : 1^{er} prix, Eugénie et Julien Vanlerberghe de Domaine Terra à Saint Macaire (conserverie artisanale) ; 2^e prix : Bouchra Colas et Amanda Richardeau des Filles en Vert à Bordeaux (produits textiles lavables et réutilisables) ; 3^e prix : Laetitia Bosbaty du Boudoir du Bien-être à Pessac (institut de beauté écoresponsable) ; Prix coup de cœur Présidente, Florent Igonin de Douelle Life à Préchac (ameublement et décoration) ; Prix coup de coeur Partenaires : Julien Chagna du Fournil du Ciron à Cérons (boulangerie).

BORDEAUX 3 LAURÉATES AU CONCOURS RÉGIONAL

Trois étudiantes en architecture d'intérieur au Campus du Lac viennent de remporter le concours de design organisé par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine. Leur projet d'aménagement de la maison de Nouvelle-Aquitaine à Paris a été retenu sur un total de 14 dossiers présentés par des équipes issues des principales écoles de design de Nouvelle-Aquitaine. Lorna Belloni, Sylvie Thomas et Isabelle Vie ont su mettre en avant leur créativité et faire preuve d'inventivité en proposant un ingénieux projet d'agencement reprenant les codes d'une bastide contemporaine. La formation « Architecte d'intérieur spécialisé en Design commercial » du Campus du Lac est accessible avec un bac+2 ou 2 ans d'expérience professionnelle, comprend 7 mois de cours et 2 mois en stage en entreprise. Le Campus du Lac incite régulièrement ses élèves à participer à des concours professionnels. Pour Catherine Gil, directrice du Campus, « ces challenges sont un bon moyen de stimuler le goût de l'excellence chez les jeunes, une qualité essentielle pour réussir dans leur futur métier ».





CANÉJAN

RCT INDUSTRIE ACQUISE PAR LE GROUPE GESTAL

RCT Industrie, créée en 2014, est une société spécialisée en tuyauterie et chaudronnerie industrielle de haute performance, avec une forte expertise pour les environnements sous-pression. Comptant près d'une cinquantaine de collaborateurs et réalisant une dizaine de millions d'euros de chiffre d'affaires, elle intervient à la fois pour des travaux d'installation et pour des opérations de maintenance (arrêts d'usines notamment). RCT Industrie compte parmi ses clients des grands comptes de l'industrie papetière, de l'énergie, de la chimie et de la pétrochimie. Elle réalise une dizaine de millions d'euros et compte une cinquantaine d'équivalents temps plein. L'intégralité des titres de la société canéjanaise vient d'être acquise par le groupe Gestal, basé à Saint-Nazaire, en fort développement et qui affiche un CA de près de 100 M€ cette année contre 53 M€ en 2019.

« Le rapprochement avec Gestal est une très bonne nouvelle pour RCT Industrie qui va pouvoir s'appuyer sur un acteur de référence des services à l'industrie pour accélérer son développement dans le Sud-Ouest de la France », a déclaré Dominique Riedwieg, président fondateur de RCT Industrie.

PESSAC

CRÉATION D'UN CAMPUS RÉGIONAL DE CYBERSÉCURITÉ

Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine vient de créer le Campus régional de cybersécurité et de confiance numérique Nouvelle-Aquitaine, qui s'installera sur le site Amperis à Pessac (zone d'activités Grand-Bersol). Ce campus régional réunit comme membres cofondateurs la Région Nouvelle-Aquitaine, le GIP Cybermalveillance, ADI Nouvelle-Aquitaine, et le Club de sécurité de l'information en réseau (Clusir). Il a pour objectifs de créer un centre de réponses à incidents informatiques régional (C-Sirt), qui fait l'objet du soutien de l'État à hauteur d'un million d'euros pour les trois premières années et de sensibiliser, former, animer et accompagner les acteurs régionaux vers l'innovation. La création de centres cyberrégionaux était une des propositions de la Revue stratégique de cyber-défense rédigée par le Secrétariat général de défense et de sécurité nationale (SGDSN) en 2018. Soutenu dans le cadre de France Relance, le Campus régional de Nouvelle-Aquitaine fera partie des premiers opérationnels. Le chef de projet du campus, Guy Flament, a démarré dès ce début d'année le parcours d'incubation préalable.

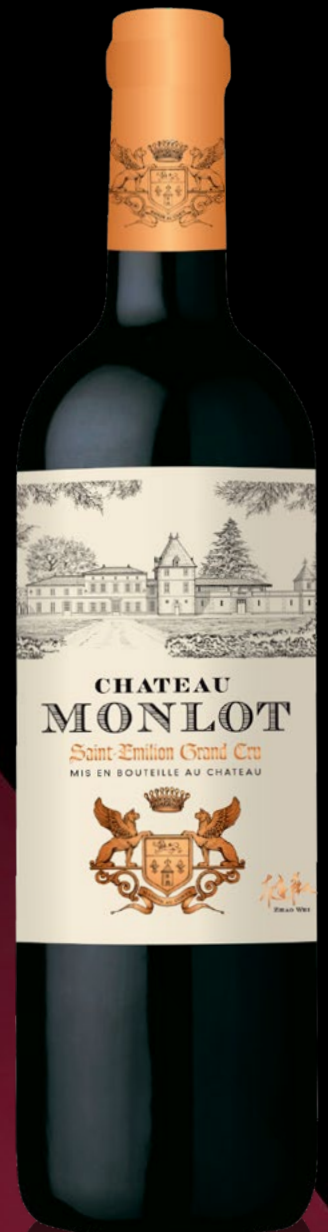


Guy Flament

SAINT-



Par Philippe MAURANGE,
Directeur de l'agence
OZCO BORDEAUX



CHÂTEAU MONLOT ÉMILION GRAND CRU 2018

DU XVII^E SIÈCLE À NOS JOURS

On sait tous que le vignoble de Saint-émilion est le plus ancien du Bordelais. Preuve en est, le célèbre poète aquitano-romain Ausone y a laissé son nom gravé sur l'étiquette du plus célèbre cru de l'appellation ! L'histoire de Monlot est certes plus récente, mais l'identité de ce cru remonte tout de même au XVII^e siècle. Sur les terres de Louis XIII commence la construction du château alors rattaché à la seigneurie de Capet. Changement de propriétaire en 1763 avec l'arrivée

de la famille Taillade, puis en 1803 la famille Ichon en hérite et commence à faire connaître le vin sous le nom de Monlot. Mais c'est en 2011 que ce Grand Cru connaît une véritable renaissance à la suite de son acquisition par la charmante actrice chinoise Zhao Wei. Depuis, Monlot a connu une restructuration complète de son vignoble et de ses bâtiments avec l'ambition de produire un saint-émilion de grande réputation. Pour ce faire, Zhao Wei s'est offert les services de Jean-Claude Berrouet, l'homme qui a signé pas moins de quarante-quatre millésimes de Pétrus !

Ce fin vinificateur a su tirer le meilleur des huit hectares répartis en deux zones (plaine et bas de côtes) plantés de 75 % de merlot et de 25 % de cabernet franc. Les derniers millésimes, sous l'ère chinoise, se révèlent raffinés, élancés conservant un esprit très classique comme on l'aime dans le Bordelais. Notre préférence va au 2018, qui exprime harmonieusement l'équilibre d'un millésime soyeux aux tanins généreux et à l'élevage en barriques maîtrisé.

Combien ? Un peu moins de 100 €
Où ? À la boutique du Château



JULIE
CANTAU

**DIVISION
D'IMMEUBLE
ET PLACES
DE PARKING**

La question des places de stationnement reste déterminante lors de la division d'un bâtiment existant, de la réalisation de travaux sur celui-ci ou de nouvelles constructions.

Par Julie CANTAU Notaire à Arcachon

Dans un contexte où l'action des collectivités publiques en matière d'urbanisme doit viser à atteindre l'objectif de diminution des obligations de déplacements motorisés et de développement des transports alternatifs à l'usage individuel de l'automobile (article L 101-2 du Code de l'urbanisme), la question des places de stationnement reste déterminante lors de la division d'un bâtiment existant, de la réalisation de travaux sur celui-ci ou de nouvelles constructions.

Il n'y a pas d'obligation pour une collectivité de prévoir des minimums en matière de stationnement, il y a même trois situations dans lesquelles aucun minimum ne peut être imposé :

- logements locatifs financés avec un prêt aidé par l'État ;
 - établissements assurant l'hébergement des personnes âgées mentionnés au 6° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ;
 - résidences universitaires mentionnées à l'article L. 631-12 du code de la construction et de l'habitation.
- L'encadrement législatif des obligations en matière d'aires de stationnement est prévu aux articles L 151-30 à L 151-37 du Code de l'urbanisme.

Le fait générateur de l'obligation de créer des aires de stationnement lorsque le PLU prévoit des minimums

Il s'agit de la division matérielle du bâtiment existant qui conduit à la multiplication des unités d'habitations autonomes, des travaux sur un bâtiment existant qui aboutissent à la création de nouvelles

unités et la réalisation d'une nouvelle construction.

Cette question est plus que d'actualité, le nombre de divisions pavillonnaires ayant connu une nette augmentation depuis le début des années 2000 sous l'effet combiné de la hausse des prix de l'immobilier et de celui des loyers.

Une autorisation d'urbanisme pour la division d'un immeuble n'est obligatoire que lorsqu'elle entraîne un changement de destination, une modification de l'aspect extérieur ou la création de niveaux supplémentaires.

Il est important de noter que les dispositions du PLU doivent être respectées, que le projet soit dispensé ou non de toute autorisation.

Les obligations en matière de stationnements varient en fonction de la destination du bien (constructions à usage d'habitation, établissements commerciaux, artisanaux, à usage de bureaux ou de services, équipement publics ou d'intérêt collectif, hébergement hôtelier). Nous pouvons préciser qu'un PLU peut prévoir pour un immeuble à usage mixte de mutualiser tout ou partie des aires de stationnement, elles pourront ainsi être utilisées en journée par la clientèle des commerces et en dehors des horaires d'ouverture par les habitants.

• La localisation des aires de stationnement

Les aires de stationnement peuvent être réalisées dans le terrain d'assiette ou dans son environnement immédiat.



• Les solutions en cas d'impossibilité matérielle de respecter la localisation

Le créateur de logement peut être tenu quitte de ces obligations en justifiant, pour les places qu'il ne peut réaliser lui-même :

- d'une concession à long terme dans un parc public de stationnement existant ou en cours de réalisation et situé à proximité de l'opération ;
- de l'acquisition ou de la concession de places dans un parc privé de stationnement répondant aux mêmes conditions.

• Les dispositions du PLU plafonnées par rapport au lieu de situation du bien

Lorsque les logements mentionnés aux 1° à 3° de l'article L. 151-34 sont

Les obligations en matière de stationnement **varient en fonction de la destination du bien**

○○○

Il est important de vérifier si les règles d'urbanisme en matière de stationnement ont bien été respectées



situés à moins de cinq cents mètres **d'une gare ou d'une station de transport public** guidé ou de transport collectif en site propre et que la qualité de la desserte le permet, il ne peut, nonobstant toute disposition du plan local d'urbanisme, être exigé la réalisation de plus de 0,5 aire de stationnement par logement.

Ce plafonnement est induit par la mutualisation des capacités de stationnement.

• Les réductions des obligations prévues par la loi aux règles du PLU

Dans le respect des objectifs de développement durable, le Code de l'urbanisme prévoit aux articles L 151-31 et L 152-6-1 des cas de réductions des obligations de réalisation d'aires de stationnement édictées par les PLU.

Ces cas sont au nombre de deux, nous retrouvons ici le stationnement

sécurisé des vélos et la mise à disposition de véhicules électriques.

1/ En effet, l'autorité compétente pour délivrer le permis de construire peut, par décision motivée, lorsque le règlement du plan local d'urbanisme ou du document en tenant lieu impose la réalisation d'aires de stationnement pour les véhicules motorisés, réduire cette obligation à raison d'une aire de stationnement pour véhicule motorisé en contrepartie de la création d'infrastructures ou de l'aménagement d'espaces permettant le **stationnement sécurisé d'au moins six vélos par aire de stationnement**.

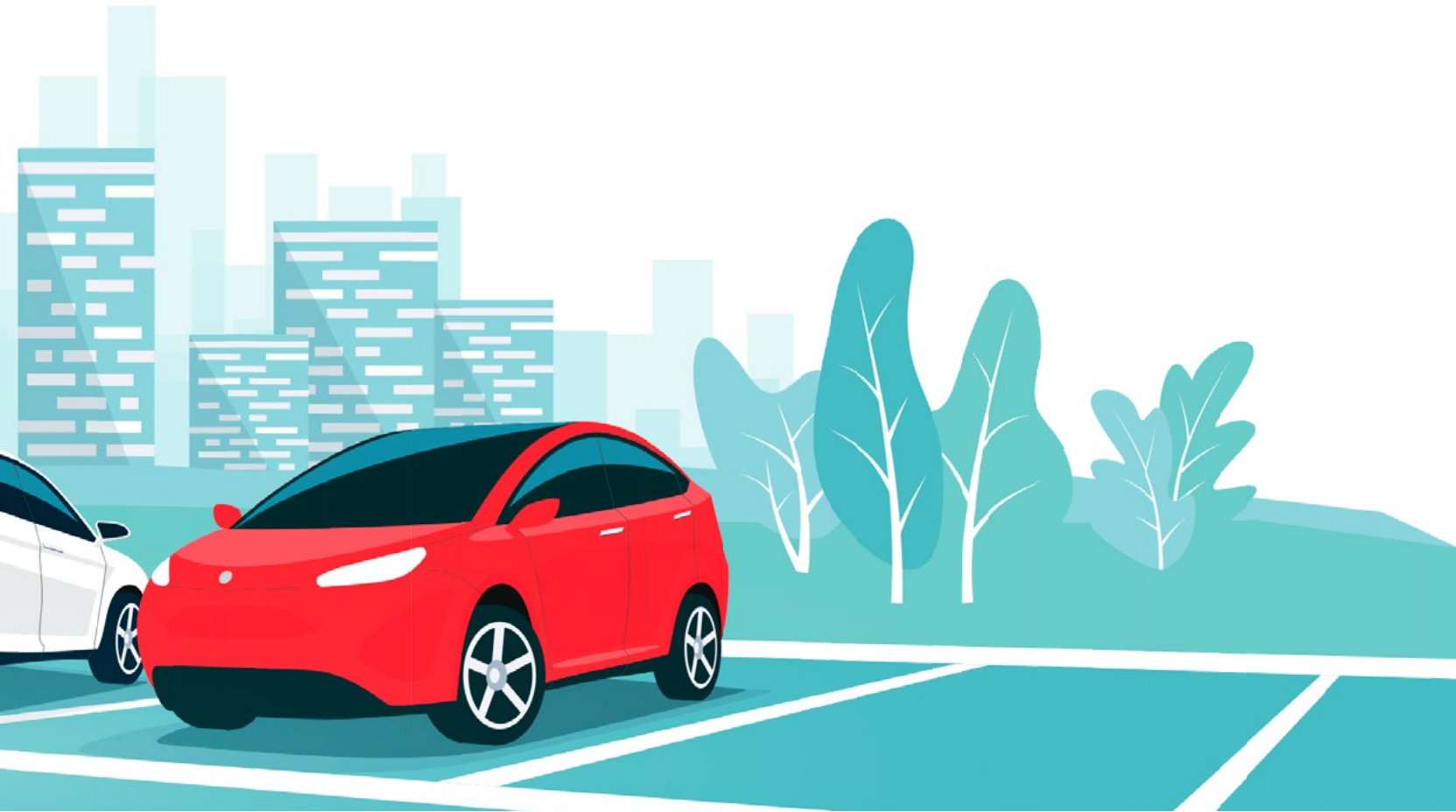
2/ Lorsque le règlement impose la réalisation d'aires de stationnement pour les véhicules motorisés, cette obligation est réduite de 15 % au minimum en contrepartie de la mise à disposition de **véhicules électriques munis d'un dispositif de recharge adapté ou de véhicules propres en auto-partage**.

• Vérification préalable en cas de vente

En cas de vente d'un bâtiment existant, il est important de vérifier si les règles d'urbanisme en matière de stationnement ont bien été respectées afin notamment de pouvoir informer l'acquéreur des conséquences de cette violation.

Nous rappellerons ici que les places créées ne doivent pas être nécessairement vendues avec le logement dont la création a constitué le fait générateur de l'obligation de créer ces aires de stationnement.

Également et afin de pallier les problèmes de stationnement dans les copropriétés, un règlement de copropriété peut contenir une clause attribuant un droit de priorité aux copropriétaires à l'occasion de la vente de lots exclusivement à usage de stationnement au sein de la copropriété.



• Sanctions

À défaut de respecter les obligations de réaliser les aires de stationnement imposées par le PLU, le créateur de logements peut être condamné sur le fondement de l'article L 610-1 du Code de l'urbanisme.

Violer les prescriptions d'un PLU est un délit, les sanctions sont les mêmes que celles des constructions irrégulières (peine d'amende et remise en état initial des locaux) et peuvent s'imposer à l'acquéreur de l'immeuble. Cette action pénale se prescrit par 6 ans à compter de l'achèvement des travaux.

Il demeure qu'il est bien plus délicat pour la collectivité de faire respecter les dispositions du PLU quand la division d'immeuble n'est soumise à aucune autorisation d'urbanisme. L'autorité compétente, qui ne pourra avoir connaissance d'une division ne nécessitant pas d'autorisation seulement par l'augmenta-

tion du nombre de foyers fiscaux, et qui s'apercevrait que cette division ne respecte pas les règles du PLU aurait la possibilité de faire dresser un procès-verbal d'infraction lequel serait transmis au procureur de la République.

Une commune peut ainsi demander la réparation de son préjudice résultant de l'absence de réalisation de places requises (Cour de Cassation, 3^e chambre civile, 23 nov 2005).

Il reste cependant rare dans les faits que ces poursuites aboutissent.

• Les dispositions du PLU créant un minimum de places de stationnement par logement : un outil pour contrôler le nombre de logements réalisés

Les communes essaient de contrôler le nombre de logements réalisés sur leur territoire et la densité des constructions en intégrant dans leur PLU des règles plus ou moins

strictes quant au nombre de places de stationnement obligatoires par logement.

Cette possibilité de contrôle reste cependant réduite par la loi via les cas de dérogations et de réductions des obligations en matière de stationnement susvisés.

L'objectif fort louable du législateur de lutte contre l'étalement urbain afin de réduire notre impact écologique et ainsi de densification urbaine transparaît à travers la question des places de stationnement.

Il demeure que des centres villes aérés et des zones pavillonnaires étendues font toujours l'objet d'une forte demande de la part des particuliers.

LES ECHOS EN RÉGION



DORDOGNE

NOUVEAU CONDITIONNEMENT POUR LA TRUFFE

Créée en 1995 par le groupe Valette Foie Gras, la SAS La Truffe Périgourdine à Bergerac est spécialisée dans la découpe et le conditionnement de canards gras, une activité qui représente 750 tonnes par an. Les produits sont commercialisés auprès de la grande distribution au niveau national et, localement, dans un magasin d'usine. L'entreprise envisage d'aménager une nouvelle ligne de conditionnement en intégrant une operculeuse afin d'utiliser des barquettes plates en carton recyclable comme support : cette technologie permet de réduire le poids de plastique consommé pour l'emballage tout en apportant un aspect valorisant aux produits finis. Cette innovation dans les procédés de conditionnement est accompagnée par le Département à hauteur de près de 71 000 euros.

DORDOGNE

SALON DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La 3^e édition du salon des véhicules électriques, créé en 2018 par le Rotary Club de Périgueux, se tiendra samedi 25 juin au cœur de la ville, place Badinter, avec une exposition de véhicules électriques et hybrides rechargeables. Regroupant dix concessionnaires de l'agglomération, cette journée de découverte des nouveaux modèles permet aussi de recueillir des bénéfices pour financer des permis de conduire ou l'adaptation de véhicules pour des jeunes en situation de handicap, avec France Handicap – APF. Le lycée professionnel Arnault-Daniel de Ribérac présentera son célèbre modèle Rib'car (arrivé 3^e à l'Albi Eco Race), un éco-citadin innovant qui fonctionne avec des panneaux solaires. L'association d'utilisateurs de véhicules électriques de Dordogne, Électromobile 24, qui organise le rallye Route Zen RN21, répondra aux questions pratiques des futurs utilisateurs. Soutenue par la Ville et le Département, cette manifestation gratuite revient après deux ans d'absence, à un moment où les véhicules électriques et hybrides s'inscrivent plus concrètement dans l'avenir de la mobilité.





DORDOGNE

MULTIPLE RURAL À CARLUX

La commune de Carlux s'est engagée dans le projet de création d'un multiple rural pour redynamiser son centre-bourg. Ce commerce de proximité vient combler le vide laissé par la boucherie-charcuterie du village après le départ à la retraite du propriétaire : l'épicerie ne disposant pas d'une surface commerciale suffisante pour offrir de nouveaux services, l'idée s'est imposée de créer un multiple rural pour permettre ce développement, intégrer un rayon viande et répondre à l'attente de proximité. La commune pilote cette création de local de 150 m² qui intégrera aussi des produits régionaux et un point relais colis. La Région aide ce projet à hauteur de 150 000 euros dans le cadre de la mesure « soutien de proximité en milieu rural » du règlement d'intervention de la politique contractuelle territoriale.

DORDOGNE

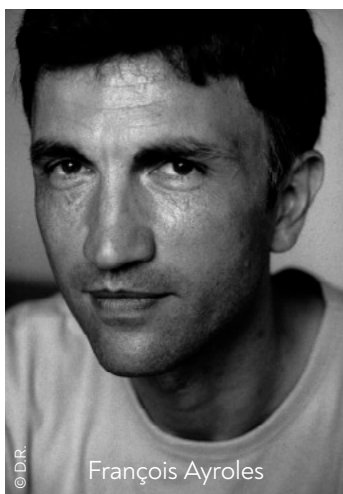
OUVERTURE DE SAISON EN GRAND POUR L'HÔTEL DE BOUILHAC

L'hôtel de Bouilhac, à Montignac-Lascaux, a inauguré l'extension de l'établissement ouvert en juin 2017 par Karine et Christophe Maury, chef de cuisine. Une première aide régionale de 80 000 euros avait été allouée à la création, une nouvelle de 100 000 euros a accompagné le passage de 10 à 17 chambres dans le cadre de la modernisation de l'offre hôtelière indépendante. Pour assurer de nouveaux services et augmenter la capacité d'accueil, les gestionnaires ont acquis deux bâtiments annexes pour créer sept chambres supplémentaires et mettre à disposition des clients un service de bien-être (spa et piscine intérieure) et une salle de réception.



DORDOGNE SAISON DES MARCHÉS DE PRODUCTEURS

Les Marchés de producteurs de Pays, marque du réseau des chambres d'agriculture, refléussent pour la saison estivale pour valoriser la consommation de produits fermiers et de saison. Organisés sur plus de 30 sites de Dordogne cet été et mobilisant plus de 150 producteurs présents pour partager leur métier et leur savoir-faire, ces marchés d'approvisionnement organisés en matinée ou à l'occasion des marchés du soir avec point de restauration (grillades, fraises, fromages...) ont débuté mi-juin à Saint-Front-d'Alemps. Les sites et dates de marchés sont à retrouver sur dordogne.chambre-agriculture.fr



François Ayroles

GIRONDE / DORDOGNE LITTÉRATURE AU GRAND AIR

Le festival Littérature en jardin met à l'honneur la littérature, le patrimoine, la nature et les arts. Créé en 2007, chaque année jusqu'en 2014, le festival a fait son grand retour

à l'été 2020. Dédié au bien-être et à l'écoute, il invite le public à découvrir des voix d'auteurs contemporains (écrivains représentant l'anthropologie, l'écologie, l'ornithologie ou encore l'œnologie) tout en profitant de jardins et de parcs, espaces publics ou privés. Pour cette édition, du 24 juin au 3 juillet, ce programme littéraire original et itinérant accueille des romanciers, des poètes, des bédéistes, des essayistes, des écrivains jardiniers ou naturalistes et des artistes, musiciens, comédiens, danseurs-chorégraphes, performeurs... François Ayroles, auteur bédéiste bordelais, composera en direct le journal dessiné du festival et la librairie libournaise *L'Acacia* organisera les signatures sur les lieux du festival (Libourne, Saint Denis de Pile, Savignac-de-l'Isle, Bonzac, Saint-Michel-de-Montaigne, Porchères).

Programme sur <http://permanencesdelalitterature.fr>.

LOT-ET-GARONNE UN VILLENEUVOIS À L'AFFICHE

Le médiatique Mathieu Gallet fait en ce moment la tournée des librairies et des plateaux pour assurer la promotion de son livre *Jeux de pouvoir* paru aux éditions Bouquins. Avec cet ouvrage, l'ancien président de l'Institut National de l'Audiovisuel (2010-2014) et de Radio France (2014-2018), revient sur son ascension en tant que jeune provincial originaire du Lot-et-Garonne dans la haute société parisienne et sur son expérience au plus près des sphères du pouvoir. Il revient également en détail sur son expérience à la tête de l'entreprise de radio publique et sur les réformes qu'il a engagées avant de devoir quitter ses fonctions dans un climat politico-médiatique houleux. Mathieu Gallet dirige aujourd'hui la société Majelan, plateforme de diffusion de podcast en ligne.



Mathieu Gallet



LOT-ET-GARONNE BCDREST SE DÉVELOPPE SUR AGROPOLE 3

La société BCDREST a présenté un projet d'acquisition d'un foncier d'un hectare sur Agropole 3 afin d'y développer ses activités. Détenue majoritairement par le groupe Crescendo Restauration, BCDREST a vu le jour en 2014 pour lancer l'enseigne de restaurants burgers et boulangerie Jules John à Boé et a connu un premier développement important avec l'acquisition, en 2019, de la société Touch de Chef, spécialisée dans la production de sauces 100 % naturelles, sans conservateur ni additif et de plats semi élaborés. Son projet prévoit la construction d'un outil industriel moderne adapté à ses besoins et son développement d'environ 2 000 m² afin d'assurer la logistique du groupe et la création d'un laboratoire de fabrication pâtisseries Jules John et Crescendo. BCDRestTouch de Chef emploie aujourd'hui une dizaine de personnes et envisage la création d'une dizaine d'emplois supplémentaires pour le lancement de ce projet. De son côté, le groupe Crescendo emploie dans son ensemble environ 2 000 personnes dont 170 dans l'Agglomération d'Agen et prévoit le recrutement de 30 collaborateurs supplémentaires d'ici fin 2023.



LOT-ET-GARONNE LES START-UPS MISES À L'HONNEUR

C'est dans le somptueux cadre du château Saint-Loup de Montagnac-sur-Auvignon que se tenait jeudi 9 juin la première édition de la « Bataille des start-ups ». Coorganisée par Agrinov, le Campus Numérique, Valorizon et Agropole, l'événement proposait à onze start-ups de se présenter à tour de rôle sur scène pendant 3 minutes puis de répondre aux questions de la salle. Devant un parterre d'une centaine d'invités représentant les forces vives du département, ces start-ups innovantes et promises à un bel avenir ont parfaitement mis en exergue le dynamisme économique du Lot-et-Garonne autour notamment de la thématique du développement durable. À l'issue des votes, 3 start-ups ont terminé sur le podium avec en 1^{re} place Embelium (emballage cultivé 100% végétal) suivie de Hopen (culture du houblon) puis de Granabio (desserts et des brassés fermentés à partir de graines entières).

GUERRE EN UKRAINE

LES ENTREPRIS

Think tank de l'Ordre régional des Experts-Comptables, l'Institut Sofos a planché sur les répercussions de la guerre en Ukraine sur l'économie de la région Nouvelle-Aquitaine, encore en rémission du Covid. Les premières conséquences se font déjà sentir.

Par Vincent ROUSSET

Après deux années de crise sanitaire, l'économie de la Nouvelle-Aquitaine doit faire face à un nouveau défi : l'impact de la guerre en Ukraine. Même si nul ne peut encore prédire la durée de ce conflit, les répercussions économiques sont déjà visibles, selon une analyse de l'Institut Sofos, réalisée à la demande du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Nouvelle-Aquitaine. Si les relations économiques de la Nouvelle-Aquitaine avec la Russie et l'Ukraine sont limitées, elles restent néanmoins réelles, selon l'Observatoire des échanges internationaux de la CCI régionale qui a montré que la Russie est le 19^e client et le 8^e fournisseur de la région.

PRODUITS DE LA CULTURE, DE L'ÉLEVAGE, PHARMACEUTIQUES

Selon les études menées par cet observatoire, les exportations s'élèvent à 273 millions d'euros et concernent, pour les deux-tiers, des produits de la culture et de l'élevage, des appareils de mesure, d'essai et de navigation, des produits pharmaceutiques et des boissons. Les importations atteignent, elles, 1 milliard d'euros et concernent principalement les produits pétroliers raffinés et coke pour près de 850 millions d'euros. Quant aux relations économiques



avec l'Ukraine, elles s'élèvent à environ 100 millions d'euros. Près de 50 % des exportations concernent des produits de la culture et de l'élevage et près de la moitié des importations sont des produits métallurgiques et de première transformation de l'acier.

ENVOLÉE DU PRIX DES ÉNERGIES FOSSILES

Au-delà de quelques impacts directs non négligeables, comme une diminution des ventes de cognac en Russie, la baisse de fréquentation des touristes russes à Biarritz ou une baisse des exportations de certains porcelainiers limougeauds, la principale conséquence de la guerre en Ukraine est le retour de l'inflation. « Elle se



ES RÉGIONALES TOUCHÉES

matérialise déjà par une envolée des prix des énergies fossiles (pétrole, gaz), de minerais tels que le titane et, bien entendu, des céréales », observe Christian Prat dit Hauret, professeur à l'IAE-Université de Bordeaux et directeur scientifique de l'Institut Sofos, le think tank des experts-comptables. Le cours du Brent de pétrole avoisine les 100 dollars, le prix de la tonne de blé a augmenté de 180 % en 9 mois passant de 200 € en juillet 2021 à 370 € à ce jour. Quant au cours du nickel, il a bondi de 20 000 \$ la tonne en début d'année à plus de 33 000 \$ en ce début de printemps 2022.

MÉNAGES ET PARTICULIERS AUSSI TOUCHÉS

Les ménages et les particuliers de la région ne sont pas épargnés. L'inflation, attendue à 4 % pour 2022, aura une conséquence directe sur eux : leur

La principale conséquence de **la guerre en Ukraine** est le **retour de l'inflation**

appauvrissement et notamment celui des ménages les plus pauvres et des classes moyennes inférieures. Ces deux classes sociales vont supporter une explosion des dépenses dites contraintes : l'essence pour se déplacer, l'électricité, le gaz et l'alimentation. « On risque d'assister à une forte contraction de la consommation non imposée. Les secteurs de l'ameublement, de l'électroménager ou du commerce non alimentaire devraient être impactés. Il est également probable que l'activité touristique de la région soit en baisse cet été avec une diminution du nombre de touristes européens (Allemands, Néerlandais par exemple) et une baisse des réservations des touristes français (hôtels, campings, locations saisonnières). Pour nombre de familles, les vacances vont devenir un luxe ou alors la durée des séjours sera fortement raccourcie », note Christian Prat dit Hauret



© Shutterstock

CHRISTIAN
PRAT DIT HAURET

directeur scientifique de l'Institut Sofos



Dassault Aviation, Thales ou Safran devraient continuer à se développer et servir de « moteurs » à toute la filière régionale

BAISSE DE LA VALEUR AJOUTÉE

De fait, les entreprises de la région vont subir une baisse de leur valeur ajoutée. C'est le cas des entreprises de transport pour lesquelles le gasoil pèse lourd dans le compte de résultat. Mais aussi des entreprises industrielles du secteur manufacturier ou agroalimentaire qui ont besoin d'utiliser de l'énergie. Ou encore des entreprises agricoles qui voient le prix des aliments (pour les animaux) et des fertilisants s'envoler. Comme dans beaucoup de pays européens, les agriculteurs français achètent des céréales russes et ukrainiennes pour nourrir leurs animaux, notamment du maïs, et importent un quart de leurs engrais azotés de Russie.

PROFITABILITÉ COMPROMISE

« La question primordiale qui se pose est de savoir si ces entreprises pourront répercuter ces hausses sur leurs

prix de vente (ce qui aura pour effet d'augmenter les prix à la consommation) ou pas, ce qui, dans ce cas-là, pourrait compromettre leur rentabilité ou, à terme, la pérennité d'une partie d'entre elles », interroge le directeur scientifique de Sofos.

DES OPPORTUNITÉS POUR CERTAINS SECTEURS

Dans ce contexte incertain, des opportunités s'offrent néanmoins à quelques secteurs d'activité présents dans la région afin de répondre à de nouveaux besoins nés d'une économie partielle de guerre. C'est d'abord le cas de l'aéronautique et du spatial de défense. Selon l'Insee, les commandes militaires représenteraient 14 % de la chaîne d'approvisionnement aéronautique et spatiale, et 19 % de la dite chaîne travaille en lien avec la défense, principalement dans la maintenance, les équipements embarqués et l'ingénierie. Des entreprises comme Dassault Aviation, Thales ou Safran devraient donc continuer à se développer et pourraient servir de « moteurs » économiques à toute la filière régionale.

Le souhait de la France d'accélérer son programme de transition énergétique (pour lutter contre le réchauffement climatique et réduire sa dépendance aux énergies fossiles) pourrait également profiter à quelques pépites spécialisées dans les énergies renouvelables (solaire, mer, éolien, géothermie).

Enfin, la cybersécurité. « Il existe dans la région des centres de recherche de pointe et des ingénieurs de haut niveau qui pourraient servir de porte-étendards pour construire une « Cyber Valley » néo-aquitaine », conclut Christian Prat dit Hauret.

À PROPOS DE L'INSTITUT SOFOS

Créé en avril 2020 à Bordeaux, à l'initiative de l'Ordre des experts-comptables, l'Institut Sofos est un think tank à vocation nationale. Apolitique et composé d'experts-comptables, d'universitaires et de chercheurs, ce cercle de réflexion souhaite participer au débat d'idées sur la compétitivité de l'économie française, en produisant des études pragmatiques, réalistes et ambitieuses. Chaque étude est assortie d'un ensemble de propositions que l'Institut Sofos entend faire remonter aux élus et responsables politiques.



L'ŒNOTOURISME EN TROTTINETTE !

La trottinette tout terrain
Zosh de Benoît Broudiscou



Benoît Broudiscou et Baptiste Roy ont fondé la première entreprise de tourisme en trottinette électrique du Lot-et-Garonne avec des parcours alliant balade et œnologie.

Par Jonathan BITEAU

Tout est parti d'une sortie entre amis d'enfance à Sarlat durant l'été 2021. Le principe de la trottinette électrique tout terrain séduit alors Benoît et Baptiste : « on avait adoré la promenade mais il n'y avait pas de contenu. On a trouvé ça dommage et on a voulu pousser le concept jusqu'au bout », se rappelle Benoît. L'idée de proposer des balades dans les vignobles en trottinette électrique tout terrain était née.

UNE 1^{RE} EN LOT-ET-GARONNE

L'hiver 2021 sert à l'étude de marché et à la réalisation des formalités pour que l'entreprise « 2B Trotte » voie le jour au printemps dernier, la première du genre dans le département. Baptiste assure la partie commerciale et Benoît l'accompagnement des sorties. Basée au Mas-d'Agenais, la société propose des circuits sur 3 secteurs différents : le Marmandais (les caves, le canal, la forêt du Mas), le pays foyen et ses châteaux et le grand Saint-Émilion avec les caves de Rauzan et un château partenaire. La durée est au

choix des clients : de 1 h 30 de balade à une demi-journée, voire une journée de randonnée avec trottinette électrique. Les groupes peuvent aller jusqu'à 16 personnes, les comités d'entreprise sont les bienvenus et les programmes de dégustation et de visite de caves ou châteaux sont à la carte selon la demande. « Nous sommes pionniers dans la région sur un secteur qui est tendance mais nous avons voulu rendre nos trottinettes accessibles à tous en fonction des besoins », précise Benoît.

UNE TROTTINETTE À 5 000 €

Il est utile de rappeler que le casque est obligatoire, une selle peut être adaptée et la location est possible à partir de 12 ans. Toutes les sorties sont accompagnées, la location libre n'étant pas proposée par 2B Trotte : « C'est un vrai choix de concept car on veut offrir un moment privilégié pour que les gens passent un bon moment », insiste Benoît. Les trottinettes tout terrain sont des véhicules pouvant aller jusqu'à 25 km/h avec une autonomie de 50 à 100 km suivant le parcours. Elles sont disponibles à la vente pour la somme de 5 000 €. « Elles sont faciles à prendre en main, tout le monde peut y arriver. Et c'est un moyen de déplacement économique et écologique », conclut Benoît.

« **2B Trotte** » propose des circuits sur 3 secteurs : **le Marmandais, le pays foyen et le grand Saint-Émilion**

TROPHÉES COBATY UN SOLIDE AVENIR DANS LE BÂTIMENT

À l'heure où les professionnels du Bâtiment recherchent des compétences, Cobaty distingue des parcours de vie et de travail en remettant ses trophées Jeunes.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Les trophées Cobaty Jeunes récompensent des filles et garçons en formation, du CAP au diplôme d'ingénieur. Cette marque de reconnaissance est née en Périgord au début des années 2000, inventée par Bernard Mousnier, alors président des cobatystes. L'initiative du club de Périgueux s'est étendue dans les 135 autres associations du mouvement, en France et dans sept pays. Les professionnels du bâtiment de Dordogne se sont retrouvés dans une convivialité post-Covid pour remettre deux trophées à des apprentis formés aux CFA de Périgueux et de Bergerac : au-delà des deux lauréats, la cérémonie s'est attachée à valoriser des jeunes en formation dans plus de 100 métiers qui composent la fédération Cobaty, relevant de près ou de loin de l'acte de bâtir. « La qualité de formation et d'encadrement est primordiale pour nos apprentis, les métiers du bâtiment reposent sur la transmission humaine, sur le terrain », assure Jacques Laparra, président du Cobaty Périgord.

LAURÉATS EXEMPLAIRES

Losseni Diomande est distingué pour son parcours au CFA BTP de Périgueux, établissement dirigé par Michel Jean. « C'est toujours difficile d'isoler un profil sur 450, assure-t-il. Mais Losseni a été identifié unanimement : il est né pour être forgeron. Quand on le voit marteau en main devant sa forge, il se passe quelque chose, le geste est précis et puissant... » Ce que confirme son formateur, le MOF Philippe Bachmair. Très touché, le jeune homme les a tous remerciés pour la confiance acquise. Âgé de 20 ans, il est en contrat d'apprentissage de CAP première année de Ferronnerie d'art, dans l'entreprise L'Art du fer, dirigée par Boris Klein, à Lézignan-Corbières.

APPRENTI TOUTE SA VIE

Kevin Banthoud reçoit ce trophée au titre du CFA Construction Sud Dordogne de Bergerac, dirigé par Philippe Fagette. « L'établissement existe depuis 17 ans et a reçu l'agrément CFA en 2019. 250 alternants sont

accompagnés, dont une moitié en apprentissage. » Sur les huit candidats présélectionnés par les formateurs et auditionnés, Kevin cochant toutes les cases. Après avoir sollicité l'entreprise d'électricité de Nicolas Laval, à Port-Sainte-Foy, pour un stage, Kevin Banthoud a répondu au souhait du dirigeant de recruter un apprenti et le voilà aujourd'hui sur un niveau 4 de Technicien bâtiment communicant et connecté, après avoir obtenu un CAP d'électricien.

Pour le préfet, Jean-Sébastien Lamontagne, ces deux parcours de vie, qui n'ont été simples ni pour l'un ni pour l'autre, illustrent la capacité à rebondir et à s'en sortir, avec de la volonté et du travail, en alliant savoir-être et savoir-faire. « C'est aussi une mise en lumière des filières de l'apprentissage. Les statistiques démontrent que l'alternance donne 70 % de chances de trouver, dans l'année qui suit, un emploi durable. » La loi de 2018 a simplifié des procédures pour les entreprises et les formateurs, des aides récentes rendent le recours aux apprentis plus attractif. « Dans notre pays, il y avait 500 000 apprentis en 2020, 700 000 l'an passé et ce succès est aussi au rendez-vous en Dordogne, avec 3 350 jeunes alternants. »

Les deux lauréats entourés des Cobatystes, du préfet de Dordogne, de Pia Hanninen (Bâtiments de France), du président de la Société des membres de la Légion d'honneur de Dordogne.



L'ENVOL DES MATIÈRES PREMIÈRES

La hausse des cours des matières premières (céréales, énergie, métaux...) pèse lourdement sur l'économie et risque d'avoir des répercussions durables sur les coûts de production des entreprises et le pouvoir d'achat des ménages...Éclairage.

Par Raphaël DIDIER

Il suffit de jeter un œil sur les cours des matières premières (céréales, énergie, métaux...) pour constater à quel point l'augmentation est forte depuis un an : + 60 % pour le nickel, + 72 % pour le baril de Brent, + 74 % pour le blé, + 95 % pour le café ! Ces hausses, longtemps perçues comme temporaires, semblent désormais parties pour durer, tant et si bien que les entreprises commencent à les intégrer dans leur coût de production et de vente. Le résultat est que l'on assiste à une réaction en chaîne dans l'économie réelle, qui va avoir de lourdes conséquences pour tous les acteurs économiques.

TENSIONS SUR LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

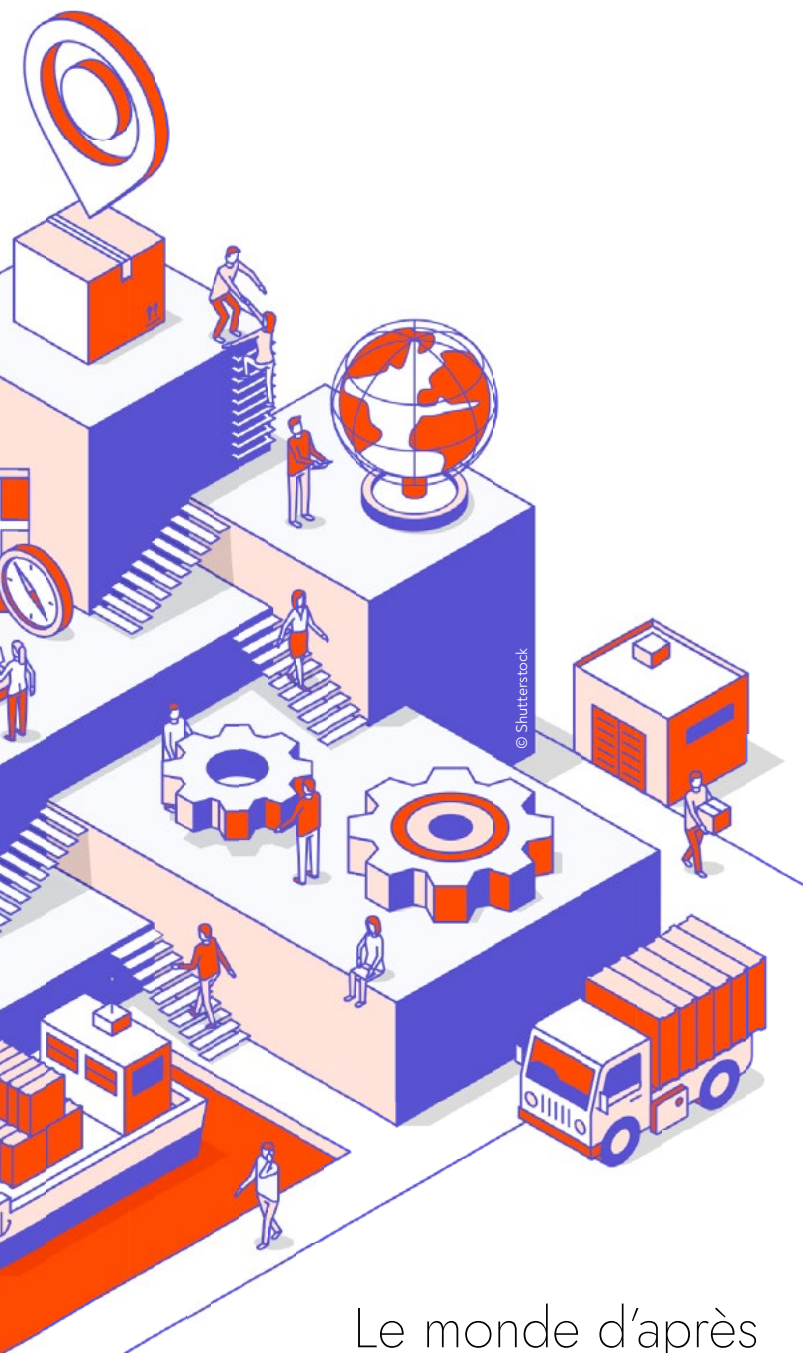
Après des mois de pandémie, qui ont contraint les gouvernements à limiter de manière plus ou moins forte les déplacements de personnes et la production, les goulets d'étranglement devenaient inévitables lors de la reprise concomitante de l'activité partout dans le monde. Partant, si une hausse temporaire des cours des matières premières était anticipée, personne ne sem-

blait s'attendre à ce qu'elle dure. C'est que la pandémie a également conduit à un bouleversement des chaînes d'approvisionnement, lié à de nombreux facteurs : faillite de nombreuses entreprises durant les confinements, choix d'une production locale pour servir le marché domestique, réorganisations internes et internationales des chaînes de valeurs, etc. Bref, le monde d'après ne ressemble en rien au monde d'avant. L'erreur fut de croire qu'il serait possible de repartir sur les mêmes bases productives pour renouer avec la croissance. Progressivement se met en place une nouvelle géographie des flux de matières premières, dont il reste difficile, à ce stade, de prévoir les conséquences à moyen terme. Mais à court terme, la tempête guette...

INCERTITUDES, RETARDS ET SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE EN CHINE

Tout d'abord, les autorités politiques chinoises poursuivent, envers et contre tous, leur stratégie « zéro





Le monde d'après ne ressemble en rien au monde d'avant

covid-19 ». Elles n'ont ainsi pas hésité à confiner strictement pendant près de deux mois la ville de Shanghai, qui est pourtant un centre industriel très important, ainsi que de nombreuses autres régions. Et ce, au prix d'un fort ralentissement économique, d'un cauchemar logistique et de retards en cascade dans la production. Incertitudes, retards et pénuries : il n'en fallait pas plus pour que les prix à la production augmentent. Et comme la Chine est une plateforme industrielle mondiale, ses problèmes deviennent ceux du monde entier par le jeu des importations/exportations.

Ces derniers mois, les entreprises européennes faisaient déjà face à des difficultés récurrentes d'approvisionnement en semi-conducteurs. Maintenant, elles devront également compter avec des tensions sur les cours des métaux, qui ne manqueront pas de resurgir lorsque les confinements seront levés en Chine. Ce, d'autant plus que Xi Jinping ne cache plus son intention de privilégier son marché domestique.

EXPORTATIONS UKRAINIENNES ET RUSSES DE CÉRÉALES À LA PEINE

Au même moment, l'invasion de l'Ukraine par la Russie ajoute tensions et incertitudes. En effet, l'Ukraine et la Biélorussie sont toujours des points de passage importants du gaz russe vers l'UE et le conflit actuel ne peut qu'en désorganiser l'acheminement. Les récentes annonces des 27 sur leur volonté de se passer du pétrole russe, puis du gaz, pourraient rendre la facture énergétique très salée, tant pour les entreprises que les ménages. Pour éviter l'explosion sociale qui pourrait en résulter, les États seront contraints de poursuivre leurs très onéreuses politiques de compensation partielle, menées au moyen notamment de chèques énergie et de subventions à la pompe. Toute la question sera alors de savoir dans quelle mesure l'augmentation des coûts (énergétiques) de production des entreprises sera passée dans les prix de vente.

Quant aux céréales (blé, maïs, tournesol...), l'Ukraine et la Russie assurent environ un tiers des exportations mondiales. Or, avec les sanctions à l'exportation prises contre la Russie et le blocage des ports ukrainiens, la pénurie guette. Cette situation pourrait alors se traduire par un renchérissement des produits alimentaires de base (en France, + 12 % sur un an pour les pâtes), mais aussi par des famines, principalement au Maghreb, en Afrique subsaharienne et au Proche-Orient. L'Inde s'était engagée à exporter exceptionnellement une partie de sa production, mais la grande sécheresse qui touche le pays (et quelques considérations politiques) l'a contrainte à revenir sur sa promesse. Le maître du Kremlin en a profité pour faire du chantage : reprises des exportations de céréales et d'engrais contre levée partielle des sanctions visant la Russie. Il n'est donc pas certain que la mise en place de subventions alimentaires serait de nature à venir à bout de tels problèmes. En définitive, l'envolée des matières premières pèsera sur les coûts de production des entreprises. Quant au pouvoir d'achat des ménages, il dépendra en grande partie de leur capacité à obtenir des compensations, sous forme de hausses de salaire...

LE TOURISME RETROUVE DES COULEURS

En 2021, le secteur du tourisme a amorcé une reprise encourageante. La fréquentation touristique des hébergements collectifs reste toutefois inférieure d'un quart par rapport à son niveau d'avant crise sanitaire. La reprise est tirée par les résidents.

Par Aïcha BAGHDAD et B. L.

Les Français ont privilégié (Covid oblige) l'Hexagone pour leurs vacances estivales 2021 et ainsi permis la résilience du secteur, pénalisé par l'absence des visiteurs étrangers. Selon le bilan publié récemment par l'Insee, l'année dernière, 324 millions de nuitées ont été passées dans les établissements touristiques en France, soit 118 millions de moins qu'en 2019. En recul d'environ 27 % par rapport au niveau d'avant-crise, la fréquentation touristique a été freinée par les restrictions de déplacement durant les six premiers mois de l'année, pour reprendre progressivement début mai. Le déficit de nuitées commence à s'estomper à partir de juillet et retrouve presque son niveau de 2019 après l'été.

LA FRANCE S'EN SORT MIEUX GRÂCE AU TOURISME LOCAL

Le secteur touristique fait face à une importante chute du nombre de nuitées de la clientèle étrangère. Sur l'ensemble de l'année, celle-ci ne représente plus que 24 % des nuitées totales, contre 36 % en 2019. Par rapport aux autres pays les plus touristiques de l'Union

européenne, la France a moins souffert de la désaffection des visiteurs étrangers : en Italie, par exemple, la fréquentation touristique a fléchi de 36 %, tandis qu'en Espagne elle a baissé de 45 %.

Au cours de la saison estivale 2021, l'hôtellerie de plein air a été aussi fréquentée qu'en 2019, une fréquentation majoritairement portée par la clientèle résidente, dont le nombre de nuitées a progressé de 11 %. Les plus grands bénéficiaires de l'engouement des Français pour leur pays ont été les campings et les résidences de tourisme, notamment le haut de gamme. Ce qui leur a permis de résister à l'absence des clientèles étrangères et de renouer avec le niveau de fréquentation de 2019, au second semestre.

À l'été 2021, les établissements touristiques, qu'ils soient basés sur le littoral, en montagne ou en zone rurale, ont également retrouvé leur niveau d'avant-crise. En revanche, dans les zones urbaines comme l'Île-de-France, les nuitées demeurent bien en deçà de ce niveau et ce, tout au long de l'année. Pour l'Insee, cette tendance s'explique par « la montée en puissance du télétravail et l'annulation d'un grand nombre de

Les Français ont privilégié l'Hexagone pour leurs vacances estivales



congrès, de salons et de séminaires », réduisant ainsi le nombre de nuitées d'affaires en Île-de-France de 35 % sur l'année, contre 12 %, en moyenne, dans les autres espaces touristiques. Cette région a également été la plus fortement pénalisée par le défaut de clientèle étrangère (- 50 % contre - 39 % dans les autres espaces touristiques).

L'HÔTELLERIE ENCORE PÉNALISÉE

Début 2022, les hébergements collectifs touristiques (hors campings) en France n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant-crise, selon une autre étude de l'Insee. En effet, leur fréquentation de janvier à mars est en recul de 11,3 % par rapport au premier trimestre 2019. Dans les hôtels, la baisse s'élève à 16,4 %, contre 1,2 % dans les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT). Cette chute est principalement due au manque de touristes étrangers.

La baisse concerne l'ensemble des territoires, mais elle est particulièrement prononcée en Île-de-France où l'on dénombre 3,9 millions de nuitées en moins. « Dans cette région, il manque plus d'un quart des nuitées pour

retrouver le niveau du premier trimestre 2019 », note l'Institut. Pour les autres régions, 3,1 % de fréquentation en moins ont été constatés dans les hôtels des massifs de montagne et 6,4 % sur le littoral. Toutefois, le retour de la clientèle nationale, en hausse respectivement de 10,1 % et 2,6 % par rapport aux premiers mois de 2019, permet de limiter l'impact du recul des nuitées des vacanciers étrangers.

La fréquentation de la clientèle résidente dans l'hôtellerie chute de 7,1 % par rapport à son niveau d'avant-crise, soit 2 millions de nuitées en moins. Celle des vacanciers internationaux s'affiche encore nettement en retrait à - 36,7 %, (- 5 millions de nuitées). Comparées à 2019, les nuitées hôtelières de la clientèle européenne fléchissent de 27,1 % tandis que celles de la clientèle non européenne reculent de 53,7 %. Les touristes britanniques et allemands ont été moins nombreux qu'avant la crise (- 44,6 % et - 30 % respectivement), contrairement aux néerlandais davantage présents (+ 16 %), précise l'Insee.

DU BLÉ POUR TOUT LE MONDE ?



Prairie dans l'Aveyron
(octobre 2021)

© Olivier RAZEMON

Les transactions dans le secteur agricole montrent à la fois une progression des achats des non-agriculteurs, la poursuite de l'urbanisation et la concentration des exploitations. Alors que les prix des céréales atteignent des records, les Safer ne cachent pas leur inquiétude pour la sécurité alimentaire.

Par Olivier RAZEMON

Le prix du blé a atteint, en mai 2022, un record de 438 euros la tonne, ne cessant de progresser depuis le début de la guerre en Ukraine, alors qu'il était resté remarquablement stable, autour de 190 euros, durant les années 2019 et 2020. Les prix du maïs et du colza ont eux aussi enregistré, en ce printemps, des niveaux très élevés. Le conflit en Europe, qui a gelé les productions russe et ukrainienne, n'est pas la seule raison de cette flambée des prix. Il faut y ajouter les fortes chaleurs en Inde, qui ont amené le gouvernement de Narendra Modi à décréter une interdiction des exportations, et la sécheresse précoce en Europe occidentale, qui ravive les inquiétudes des marchés.

Dans ce contexte anxiogène, le président de la Fédération nationale des Safer, les sociétés d'aménagement

foncier et d'établissement rural, Emmanuel Hiest, s'alarme des menaces qui pèseraient sur « la sécurité alimentaire des Nations ». Les Safer, informées depuis 1962 de tous les projets d'acquisition ayant pour objet des biens fonciers ruraux, constituent un poste d'observation privilégié de l'évolution du secteur agricole. Emmanuel Hiest craint que celui-ci ne subisse ces prochaines années « l'accaparement du foncier, la concentration des exploitations, l'agrandissement excessif, ou le vieillissement de la population agricole ». Les chiffres des marchés ruraux pour 2021, publiés le 24 mai, pourraient à première vue inciter à l'optimisme. L'ensemble des transactions observées par le groupe Safer sont en hausse, les terres et prés (+ 19,2 %) comme les maisons à la campagne (+ 21,3 %), les vignes (+ 14,6 %), pourtant affectées par la crise sanitaire,

© Olivier RAZEMON

comme les forêts (+ 21,8 %). Le volume et la valeur des biens échangés dépassent non seulement ceux de 2020, mais surpassent les chiffres de 2019.

Mais les prix connaissent une destinée contrastée. Les petites forêts (+ 2,8 %) et surtout les maisons à la campagne (+ 9,3 %) enregistrent une hausse. Les terres et prés non bâtis sont en revanche en baisse (- 2,3 %), tout comme les vignes (- 1,7 %). Parmi celles-ci, l'hectare de cognac continue toutefois à se vendre plus cher, 58 600 euros, en hausse de 5,8 %. En revanche, l'hectare de champagne perd 5,6 % par rapport à 2020.

TRANSFERT PROGRESSIF DU PATRIMOINE AGRICOLE

Mais c'est surtout la nature des acquéreurs qui inquiète Emmanuel Hyst, lui-même exploitant et élu local dans l'Eure. Dans tous les segments du marché, les acquisitions des personnes physiques non agricoles augmentent davantage que celles des agriculteurs eux-mêmes. Le marché des maisons à la campagne, définies comme des « bâtiments à usage de résidence principale ou secondaire, achetés avec un terrain agricole ou naturel par des citadins ou des ruraux non-agriculteurs », est en pleine expansion.

Il ne s'agit que de l'un des aspects de ce transfert progressif du patrimoine agricole, mais il frappe les esprits. En 2021, précise le groupe Safer, « la dynamique initiée par la crise sanitaire se poursuit ; les acheteurs confirment leur intérêt pour les maisons à la campagne, avec un pic notable de transactions en juin et juillet ». Ce que l'on a décrit comme un « exode urbain », lié à l'essor du télétravail, se matérialise dans les régions considérées comme attractives, en particulier la vallée du Rhône, les littoraux ou le nord-ouest proche de l'agglomération parisienne. Nouveauté, des départements comme la Haute-Marne, l'Indre ou la Vienne, traditionnellement moins prisés, connaissent également une hausse du nombre des transactions. Enfin, contrairement aux années précédentes, les acquéreurs étrangers se font plus rares.

Champ de colza
(Pas-de-Calais, avril 2022)

« Les surfaces destinées à être urbanisées atteignent un niveau inédit depuis 2009. »

Les Safer distinguent ce marché de celui concerné par l'urbanisation, les « biens qui ont un usage agricole au moment de la vente et qui sont destinés à être urbanisés ». Cette « phase amont de la production immobilière », se poursuit à grande vitesse, en dépit des engagements récurrents des pouvoirs publics, qui, quel que soit leur échelon, prétendent limiter l'étalement urbain. 40 710 opérations ont été enregistrées en 2021, pour une surface totale de 33 600 hectares, ce qui correspond à une progression d'environ 25 % par rapport à 2020. « Ce marché est marqué par la forte poussée des projets individuels », observe Loïc Jegouzo, ingénieur à la Fédération nationale des Safer. En outre, « les opérations suspendues en 2020 par les personnes morales privées et publiques ont repris en 2021 ».

En conséquence, « les surfaces destinées à être urbanisées atteignent un niveau inédit depuis 2009 », s'alarme le groupe Safer. L'urbanisation pourrait, toujours selon les Safer, s'expliquer par une « anticipation » des acteurs économiques, compte tenu de l'entrée en vigueur prochaine de l'objectif de « zéro artificialisation nette » prévu par la loi « Climat et résilience », promulguée en 2021.

Mais la transformation du monde agricole ne s'explique pas seulement par des intervenants extérieurs. Les chiffres publiés fin mai confirment ainsi, comme les années précédentes, l'agrandissement des exploitations, la concentration du foncier entre les mains d'un nombre réduit d'exploitants qui sont de moins en moins des particuliers, et toujours davantage des sociétés à la structure complexe. Ces tendances, explique le groupe Safer, risquent d'« inciter, dans une recherche d'optimisation, à l'arrêt de l'exploitation de surfaces moins productives » et leur réorientation « vers des usages non agricoles », tels que les panneaux photovoltaïques posés au sol que l'on voit désormais dans de nombreuses campagnes. Ce qui est tout de même moins nourrissant que le blé.

LES OBLIGATIONS DES PLATEFORMES

Les plateformes en ligne qui mettent en relation des personnes en vue de la vente d'un bien, de la fourniture d'un service ou de l'échange ou du partage d'un bien, d'un service sont tenues à certaines obligations d'information, tant à l'égard des utilisateurs que de l'administration fiscale. Revue de détail.

Par Viviane GELLES, avocate



Les opérateurs fournissant un service de mise en relation de plusieurs parties en vue de vendre un bien ou de fournir un service, ou encore en vue d'échanger ou partager du contenu, d'un bien ou d'un service (Airbnb, Leboncoin...), doivent préciser dans une rubrique directement et aisément accessible à partir de toutes les pages du site, pour tous les utilisateurs, même non identifiés, les informations suivantes :

- la qualité des personnes autorisées à déposer une offre de biens et de services, et notamment leur statut de professionnel ou de consommateur ;
- le descriptif du service de mise en relation, ainsi que la nature et l'objet des contrats dont il permet la conclusion ;
- en cas de service payant à la charge du consommateur : le prix du service de mise en relation ou le mode de calcul de ce prix, ainsi que celui de tout service additionnel payant ;
- en cas de possibilité de paiement sur la plateforme : les modalités de paiement et le mode de gestion, opéré directement ou par un tiers, de la transaction financière ;
- le cas échéant, les assurances et garanties proposées par l'opérateur de plateforme ;
- les modalités de règlement des litiges et, le cas échéant, le rôle de l'opérateur dans ce règlement.

En outre, lorsque la plateforme permet la mise en relation de consommateurs ou de non-professionnels entre eux, l'opérateur doit également indiquer la qualité de l'offreur (professionnel, consommateur ou non-professionnel), en fonction du statut déclaré par celui-ci. Si l'offre est proposée par un consommateur ou un non-professionnel, préalablement à son dépôt, doivent être indiquées les sanctions encourues par l'offreur si ce dernier agit à titre professionnel, alors qu'il se présente comme un consommateur ou un non-professionnel, en

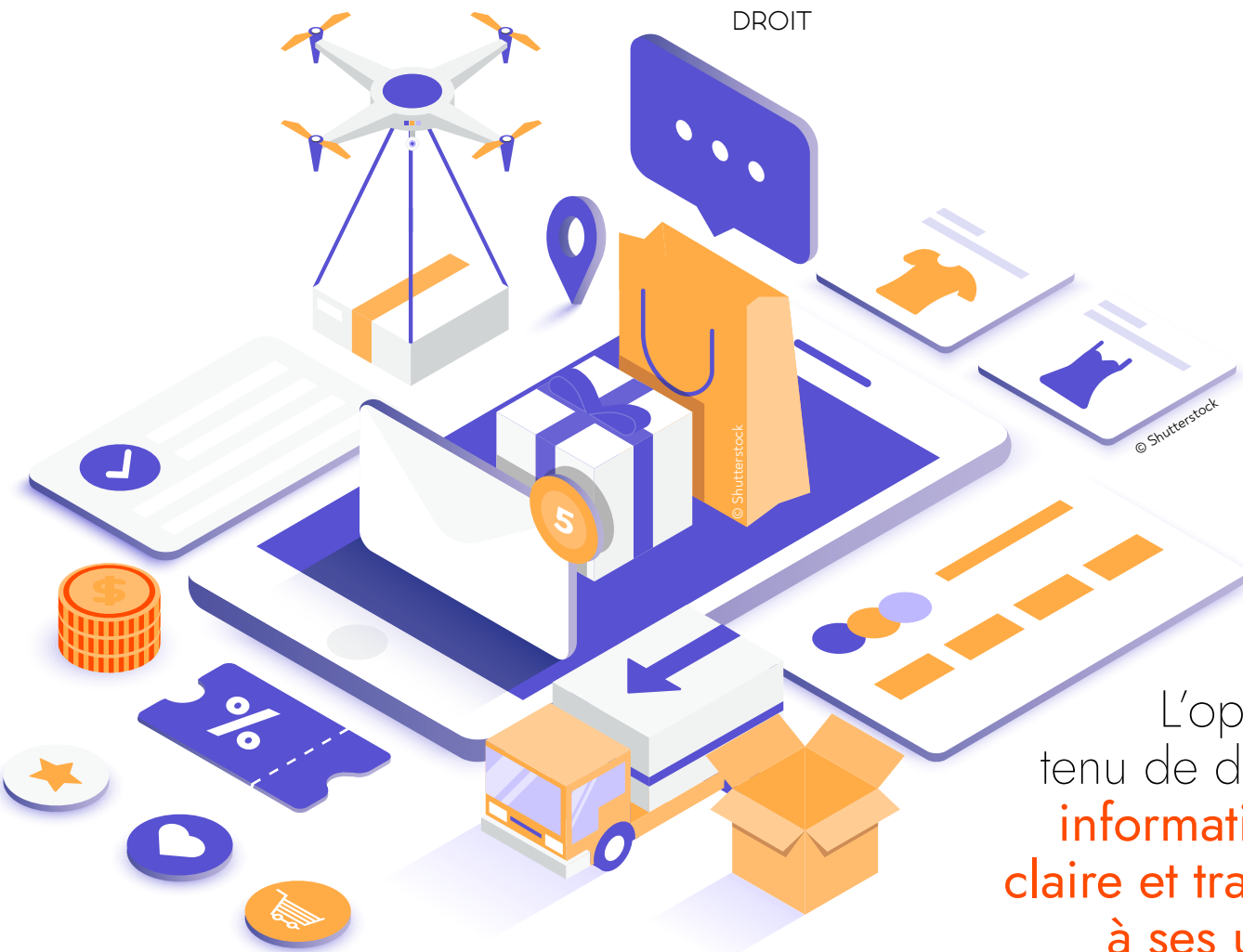
application des dispositions de l'article L. 132-2 du Code de la consommation relatif aux pratiques commerciales trompeuses.

Chaque offre doit préciser :

- le prix total des biens ou des services proposés, y compris, le cas échéant, les frais de mise en relation et tous les frais supplémentaires exigibles, sur la base du prix déclaré par l'offreur ;
 - le droit de rétractation, lorsque les parties au contrat l'ont prévu, ou, à défaut, l'absence de ce droit pour l'acheteur, au sens de l'article L221-18 du Code de la consommation ;
 - l'absence de garantie légale de conformité des biens mentionnée aux articles L217-4 et suivants du Code de la consommation et l'application des dispositions des articles 1641 et suivants du Code civil relatifs à la garantie des défauts de la chose vendue ;
 - les dispositions du Code civil relatives au droit des obligations et de la responsabilité civile applicables à la relation contractuelle, par l'affichage d'un lien hypertexte.
- En cas de manquement aux obligations d'information précitées, au regard de l'article L131-4 du Code de consommation, l'opérateur, en tant que personne morale, encourt une amende ne pouvant dépasser 375 000 euros.

DES OBLIGATIONS RENFORCÉES

Par ailleurs, dans le cadre des transactions commerciales, la loi du 23 octobre 2018 relative à la lutte contre la fraude, soumet les opérateurs à diverses autres obligations, à l'égard des utilisateurs de la plateforme, mais également envers l'administration fiscale. Celles-ci s'appliquent aux utilisateurs de la plateforme résidant en France ou qui y réalisent des ventes ou des prestations de service.



L'opérateur est tenu de délivrer une **information loyale, claire et transparente** à ses utilisateurs

ENVERS LES UTILISATEURS

À chaque transaction commerciale, l'opérateur est tenu de délivrer une information loyale, claire et transparente à ses utilisateurs (vendeurs/commerçants inclus) sur les obligations fiscales et sociales qui incombent aux personnes réalisant ces transactions commerciales par l'intermédiaire de l'opérateur. Pour ce faire, sont à communiquer : les informations relatives aux régimes fiscaux et à la réglementation sociale applicables aux sommes perçues à l'occasion des transactions commerciales, les obligations déclaratives et de paiement qui en résultent, ainsi que les sanctions associées.

Les plateformes doivent également mettre à disposition des utilisateurs, de façon lisible, des liens électroniques (directs ou indirects) vers les sites de l'administration fiscale et des organismes de sécurité sociale.

Par ailleurs, au plus tard le 31 janvier de chaque année, elles sont tenues de leur fournir un document récapitulatif comportant :

- les éléments d'identification de l'opérateur de la plateforme (raison sociale, lieu d'établissement au 1^{er} janvier de l'année de la transmission du document et numéro de TVA) et de l'utilisateur. Si ce dernier est un particulier, soit les prénom(s) et nom de famille / usage, l'adresse postale et électronique, le numéro de téléphone et la date de naissance. Lorsque le montant total brut des transactions réalisées par l'utilisateur au titre d'une année est supérieur ou égal à 1 000 €, soit l'opérateur vérifie

les éléments d'identification de l'utilisateur (avec une copie de pièce d'identité, par exemple), soit il indique à l'administration le numéro d'inscription au fichier de simplification de l'utilisation. S'il s'agit d'une personne morale ou d'une personne physique agissant à titre professionnel, la raison sociale, le lieu d'établissement à la date de transmission de document, le numéro de TVA, l'adresse électronique, l'adresse IP de l'utilisateur, ou, à défaut, l'identifiant fourni par l'opérateur ;

- le statut de particulier ou professionnel (indiqué par l'utilisateur sur la plateforme) ;
- le nombre et montant total brut des transactions réalisées par l'utilisateur au cours de l'année civile précédente, en indiquant, de manière distincte, le montant de celles imposables en France ;
- et, si elles sont connues de l'opérateur, les coordonnées du compte bancaire sur lequel les revenus ont été versés.

ENVERS L'ADMINISTRATION FISCALE

Dans le même délai (au plus tard le 31 janvier), l'opérateur doit transmettre aux services fiscaux le document récapitulatif de l'année qui s'est écoulée, comportant ces informations, par voie électronique. Une dispense de cette obligation s'applique lorsque le total annuel des montants perçus par un même utilisateur n'excède pas 3 000 € ou lorsque le nombre de transactions réalisées dans l'année est inférieur à 20.

LE BARBECUE ICÔNE DOMESTIQUE ?

Accessoire indispensable de l'idéal de vie en maison individuelle, le barbecue est devenu un véritable phénomène sociétal et aussi... un marché dynamique à la segmentation croissante.

Par Anne DAUBRÉE

« Pour une première édition, l'audience était exceptionnelle ! », se réjouit Clément Champault, cofondateur de JPC Events, spécialiste de l'événementiel. Fin mars à Paris, il organisait enfin la première édition de Barbecue Expo, plusieurs fois reportée en raison de la pandémie. L'événement a accueilli quelque 10 000 visiteurs et 120 exposants de plusieurs nationalités...

De fait, cet engouement témoigne d'un phénomène sociétal déjà bien enraciné qui s'accompagne aussi du développement d'un marché à la segmentation toujours plus fine. Car, en France, le barbecue fait partie des « must » de l'équipement de la maison individuelle, laquelle constitue un véritable « idéal résidentiel », très largement partagé dans notre société, décrit Jérôme Fourquet, dans son ouvrage *La France sous nos yeux* (Seuil). Pour lui, le barbecue représente un « objet emblématique de la culture d'extérieur en maison individuelle (...). Au cours des dernières décennies, l'engouement de nos compatriotes pour le barbecue ne s'est pas démenti. Cette pratique culinaire d'origine américaine a été totalement intégrée au mode de vie tricolore », explique le sociologue. Les Français ont adapté l'usage de cet équipement, jusqu'à le faire tutoyer la gastronomie : dans le cadre de Barbecue Expo, lors d'un « cooking show », des candidats de l'émission télé *Top Chef*, parmi lesquels Jarvis Scott et Wilfried Romain, se sont succédé derrière des planchas pour réaliser des démos ...

DES OBJETS ULTRA DESIGN

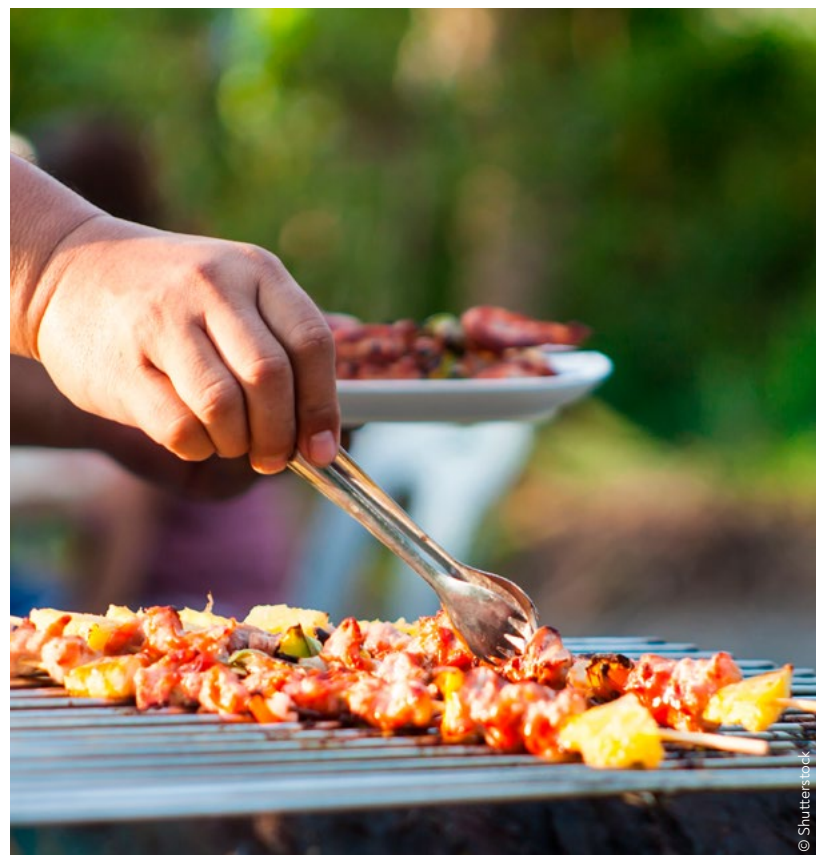
Sur les stands du salon, la tendance à la segmentation du marché s'est matérialisée par la présentation d'une offre très diverse de barbecues. Au gaz, au charbon, électrique ou même aux granules de bois (pellets)...





Le barbecue représente un « objet emblématique de la culture d'extérieur en maison individuelle »

Et avec des prix qui peuvent varier de quelques dizaines à plus d'un millier d'euros. « Des tendances très différentes se développent. L'une d'elle, qui vient des États-Unis, ce sont les barbecues « smoker », à cuisson lente. Une autre, plus française, est représentée par les braseros plancha. Il s'agit de produits très esthétiques, à la frontière avec l'aménagement d'extérieur. Autre tendance encore, celle de l'électronisation des barbecues », décrit Clément Champault. Dans certains cas, la sophistication peut aller loin : contrôle électronique de la température, panneau de commandes digital, pièces qui peuvent passer au lave-vaisselle, poignée froide à isolation thermique, design originaux et recherchés... Et si les marques américaines demeurent incontournables (Weber, Traeger), des entreprises françaises (Le Marquier) bénéficient aussi de cet engouement qui ne fait que croître. En effet, « les Français achètent près de deux millions de pièces environ, chaque année, depuis trois à cinq ans, avec une tendance à choisir des modèles plus haut de gamme », observe l'institut d'études GfK, d'après le quotidien économique *Les Échos* du 19 mars dernier. Au total, le secteur représente 174 millions d'euros de chiffre d'affaires en France en 2021, soit 10,2 % de plus que l'année précédente. Pour Clément Champault, « le marché du barbecue n'est pas encore mature ». Aujourd'hui, selon l'institut BVA, 63 % des Français en possèdent un.



OPÉRA DE BORDEAUX NOUVELLE SAISON D'OUVERTURE

Après deux années marquées par le Covid, l'opéra de Bordeaux propose une saison 2022-2023 résolument volontariste, d'ouverture et inclusive...

Par Michel CASSE



EMMANUEL
HONDRE
directeur l'Opéra
de Bordeaux

© Nora Houguenade



PENE
PATI

© Garth Badger

L'épreuve fut rude pour la deuxième institution culturelle de France après Paris pour ses effectifs (environ 350 employés dont 164 artistes permanents), mais le soutien des collectivités a permis, malgré les pertes de billetterie, de conserver une situation financière saine pour un budget annuel de 30 millions d'euros. C'est avec de nouvelles ambitions que l'Opéra de Bordeaux aborde cette première saison de la nouvelle équipe placée sous la direction

d'Emmanuel Hondré, choisi par la nouvelle majorité municipale et arrivé en janvier dernier en provenance de la Philharmonie de Paris. Le premier objectif est de retrouver le niveau de fréquentation d'avant le Covid. Alors que le public semble avoir du mal à retrouver les salles de spectacles, un moyen d'y parvenir peut être l'augmentation du nombre de levers de rideaux (240 au lieu de 220).

DES CONCERTS ET SPECTACLES POUR LES BÉBÉS

Plusieurs priorités ont été définies, notamment l'ouverture de l'opéra sur le monde extérieur et le public qui n'ose pas en franchir les portes, par exemple grâce au développement d'actions hors les murs : tournées (le ballet dansera ainsi pour la première fois à Poitiers), retransmissions en plein air et sur écran dans la métropole et en région... Plus de 80 ateliers d'éveil et de pratique musicale à destination



© Valérie Samuel

Danse et ballet masqué
de BaliPour Noël, Cendrillon
retrouvera son Prince
charmant

Le ténor Pene Pati, fidèle à Bordeaux, revient pour un premier rôle masculin dans *La Favorite de Donizetti*

des familles seront organisés par l'ONBA afin d'offrir à tous les enfants l'occasion d'apprendre à jouer d'un instrument, de s'éveiller à la musique ou de chanter, avec ou sans ses parents.

En sus de la programmation jeune public habituelle, quatre spectacles sont même prévus spécialement pour les bébés, de 3 mois à 3 ans. Trois autres concerts mixtes visent à inclure au public des personnes atteintes de handicap excluant (autisme, handicap mental, Alzheimer...).

DU BALLET DE BALI À STEPHAN EICHER

Côté programmation, la saison lyrique comprendra huit opéras parmi lesquels se détache plus particulièrement la version française originale de *La Favorite* de Donizetti.

Le ténor samoan Pene Pati, fidèle à Bordeaux, où il revient après *Anna Bolena* et *Roméo et Juliette*, assurera le premier rôle masculin, aux côtés du baryton de Camblanes, Florian Sempey.

Parmi les concerts symphoniques et les récitals, on peut mentionner le Brahms Project qui permettra d'entendre les symphonies et de nombreuses œuvres de ce compo-

siteur, ou la présence de Benjamin Bernheim. L'ONBA s'ouvre cette saison à de nombreux chefs dont, dans un souci d'inclusion, un tiers sera des cheffes. Le nouveau chef sera peut-être l'un d'eux...

Le ballet, après avoir tourné avec *Mythologie* de Preljocaj, verra revenir *Cendrillon* à Noël tandis que le festival Quatre Tendances accueillera León & Lightfoot. La saison jazz, pop permettra d'entendre Stéphane Eicher ou Manu Katché. Enfin, la meilleure preuve de l'ouverture de l'opéra de Bordeaux au monde sera fournie au mois de mars avec le spectacle de danse et ballet masqué de Bali, accompagné par un gamelan au complet.

INCROYABLE MAIS VRAI !



UN TRUC DE DINGUE

Alain et Marie visitent un pavillon qui semble parfait pour eux. Leur agent immobilier les accompagne jusqu'à la cave pour le clou de sa visite. Une trappe d'apparence anecdotique dans la cave s'avère être en réalité un passage vers une destination inattendue qui bouleversera le cours de leur existence... Difficile d'être trop précis autour de ce secret sans gâcher le plaisir de la découverte des surprises concoctées par ce réalisateur iconoclaste. Le concept dément, clair sans être trop

explicite, permet d'interroger, au-delà de la folie rigolote du dispositif, notre peur de vieillir et de perdre notre capacité à plaire. Une satire qui nous place face à notre mortalité, mais en souriant puisque c'est si grave... Anais Demoustier est toujours si pétillante dans sa nouvelle visite sur la planète absurde et poétique de celui qui l'a déjà dirigée dans *Au poste !* et qu'elle a déjà retrouvé depuis pour le non moins décalé *Fumer fait tousser*, présenté hors compétition au dernier Festival de Cannes. Elle se réjouit de le retrouver, et pas qu'un peu :

« Je retrouve avec lui la même liberté que quand j'étais gamine et que je jouais à faire des films avec mes copines, et qu'on se déguisait. C'est un des rares réalisateurs qui me transforme physiquement, à coups de perruques ou en me demandant de travailler des voix différentes de la mienne. C'est le film de Quentin que je préfère parce qu'il touche à des questions profondes, du temps qui passe à l'usure du couple sans s'écarter d'une certaine étrangeté ou d'une loufoquerie, totalement intégrées au propos. Ce qui renforce ce mélange de folie douce et d'interrogations très contemporaines, de la place des hommes et des femmes dans la société, à leur forme de compétition dans la séduction. »

Le travail sur les dialogues est impressionnant dans sa construction précise, avec une dérision pince-sans-rire autour de révélations repoussées à l'extrême par des personnages se refusant à dévoiler trop vite l'information incroyable (mais vraie) qu'ils veulent pourtant partager avec impatience, comme s'ils prenaient plaisir à suspendre à leurs lèvres leur auditoire. Sa comédienne fétiche aime cette gestion de la parole :

CINÉMA par Pascal LE DUFF

En salle depuis le 15 juin

Un film de Quentin Dupieux
Avec Alain Chabat,
Léa Drucker, Benoît Magimel

Comédie



leurs quêtes, mais peuvent montrer un certain égoïsme. Sur le sujet du couple, il touche à des conceptions universelles comme l'idée d'accepter de vieillir ou pas, les déséquilibres que cela peut créer dans un couple de longue date, des gens qui n'ont plus vingt ans, sont à un moment générationnel où ils ne sont ni vieux, ni jeunes... »

« La conversation lors du dîner semble être une banale discussion entre voisins, mais il y a toujours des petites choses qui ramènent à un décalage. On ne parle pas assez de la précision et de l'exigence de son écriture chez Quentin. Sur cette scène, la moindre chose était écrite. »

Alain Chabat, autre habitué de Dupieux, précise : « Mêmes les hésitations, les « Ben... », les micro-silences étaient dans le scénario. C'est ce côté ordinaire avec ces dialogues qui se marchent dessus, cette conversation qui met du temps à démarrer qui rend la scène du dîner hilarante tout en livrant plein de détails sur les relations de ces deux couples. »

Alain Chabat en assureur pressé par ses clients reste ancré dans une réalité (néanmoins farfelue) alors que Léa Drucker, se sentant enlisée dans leur vie pépère, se découvre une nouvelle jeunesse à travers le dispositif fantastique dans leur sous-sol. Elle n'est pas toujours flattée à travers son personnage dont l'humanité n'est pourtant jamais oubliée :

« Les problématiques des personnages me paraissent assez concrètes et plus encore humaines. C'est le contexte qui est fou, hors-norme. Pas les enjeux qui concernent tout le monde. Nous sommes assurément dans une comédie, mais qui touche à une certaine mélancolie, par exemple dans la volonté de Marie de vouloir arrêter le temps. Mais c'est aussi ce qui fait la beauté de ces personnages, ces zones grises qui ne sont pas occultées. Ils sont à la fois touchants dans

Benoît Magimel vit lui aussi sa crise de la cinquantaine de façon extrêmement poussée, assumant sa quête d'une vigueur renouvelée. Il renoue avec un naturel confondant avec le registre de la comédie, une première depuis ses débuts dans *La Vie est un long fleuve tranquille* en 1989. Il est génialement odieux en patron macho prêt à d'immenses risques pour conserver une certaine forme et l'intérêt de sa compagne jouée par Anaïs Demoustier. Une rencontre heureuse bien que tardive :

« Ça aurait pu arriver bien plus tôt. Il m'avait contacté il y a une douzaine d'années, après avoir vu *La Femme coupée en deux* de Claude Chabrol. Mon personnage et mon jeu lui donnaient le sentiment que j'étais prêt pour tenter des choses un peu hors des clous. Il fallait veiller à ne pas franchir certaines lignes, à ne pas rendre mon personnage antipathique, afin de parler de la société de consommation d'aujourd'hui et de son besoin factice de vouloir toujours plus, de la difficulté à être heureux avec ce qu'on a. Il est très touchant dans son besoin d'être regardé, admiré. Clairement, Quentin n'avait pas envie qu'on en fasse des connards ! »



LE PRINCE

La galeriste et le diamantaire

Monika Albrecht, commissaire d'exposition dans un musée prestigieux de Francfort craint de perdre sa place lorsque son directeur annonce qu'il est muté. Un soir, elle rencontre Joseph Badibanga, Congolais en attente de régularisation qui, en attendant de réaliser son rêve de devenir diamantaire, survit de combines plus ou moins légales. Leur relation est menacée par leurs environnements culturels et leurs ambitions qui les dépassent... Monika, candidate pour succéder à son chef alors qu'elle n'en a pas réellement envie, et Joseph avec son rêve de devenir riche pour être enfin libre se mettent en danger. Ces quêtes respectives, loin de s'opposer, reposent sur une même forme d'orgueil et de fierté féroce. Lisa Bierwirth filme cette histoire d'amour et de lutte des classes avec une lenteur délicate qui laisse le temps de se laisser séduire par ce couple fragile. L'allemande Ursula Strauss est une révélation, tout comme le rappeur français Passi qui

parvient à donner une personnalité trouble à Joseph, sans laisser le doute s'installer sur ses intentions.

Une belle histoire sur des amoureux qui se sont trouvés au delà leurs cadres de vie hétérogènes et de proches trop bien intentionnés...



FRATÈ

Corse, terre d'accueil ?

Ce n'est qu'à l'enterrement de leur père que Dumè et Lucien se découvrent frères. Chacun se confrontera à ses racines corses, acquises comme innées, lorsque le testament les contraint à cohabiter durant un mois pour toucher l'héritage promis... La bienveillance de Lucien *alias* Samir Guesmi, fils de sang secret qui ne demande qu'à être accueilli dans une famille qui l'a ignoré, s'oppose frontalement à la jalousie malsaine de Dumè *alias* Thomas Ngijol. Le premier, viscéralement gentil, se rebiffera lorsque la méfiance de départ du fils adoptif mais légitime vire à une haine qui aboutira à un empoisonnement quasi mortel ! Cette rivalité donne un peu de sel à ce qui reste avant tout une comédie. Le but premier de Karole Rocher était de mettre en valeur son île natale et le village de ses grands-parents, Vezzani, situé au cœur du maquis. Elle est secondée par sa fille Barbara Biancardini, coréalisatrice, et par son compagnon Thomas Ngijol, coauteur de ce projet très familial. Cette dimension appréciable se fait au détriment du tonus indispensable à la mécanique de la comédie. Le rire et l'émotion ne sont hélas pas assez marqués, malgré les bonnes volontés d'une troupe qu'on sent très unie.

EN BREF

HENRY CAVILL GRÉGOIRE LUDIG et **DAVID MARSAIS** (le *Palmashow*) se retrouveront pour la troisième fois sous la direction de Jonathan Barré après *La Folle Histoire de Max et Léon* et *Les Vedettes*. Laure Calamy sera aussi au cœur de *Bonne conduite* où ils seront deux policiers enquêtant, avec toute leur perspicacité, pour savoir pourquoi des stagiaires en récupération de points de permis ont un taux élevé d'accidents de voiture.

ZACK SNYDER (*Man of Steel*) expédiera sur une lune rebelle (*Rebel Moon*) Charlie Hunnam, Djimon Hounsou, Doona Bae (#jesuislà), Jena Malone, Ray Fisher (*Cyborg* dans *Justice League*) et la française Sofia Boutella. Une colonie pacifique aux confins de la galaxie se trouve menacée par les armées du tyranique régent Balisarius. Une jeune femme au passé mystérieux cherche des guerriers sur les planètes voisines pour les aider à s'y installer.

GUILLAUME CANET et **LAETITIA DOSCH** tenteront d'échapper à un nuage de pluie acide dans *Eau forte* de Just Philippot, très remarqué pour un autre film fantastique, *La Nuée*. Ils seront les parents de l'adolescente Patience Munchenbach, découverte dans *Perdrix*.

MELHA BEDIA ENSEIGNANTE À BOUT

La sœur de Ramzy, devenue elle-même humoriste et comédienne (*Forte* avec Valérie Lemercier), aura *La Classe internationale* devant la caméra de Frédéric Quiring. Elle sera une prof de français qui, martyrisée par ses élèves, leur fait des adieux explosifs lorsqu'elle croit tenir la mutation de ses rêves. Mais sa mutation est gelée et elle est en concurrence avec une professeure au CV irréfutable (Audrey Fleurot). Ses élèves remontés sont décidés à lui faire payer ses paroles. Mensonges à l'académie, coups bas à sa concurrente, campagne de séduction, elle sera prête à tout pour obtenir son bon de sortie ! François Berléand sera impliqué dans cette lutte de haut vol, tout comme l'ex-prof de la Star Academy, Matthieu Gonet, qui en composera la musique.

LIVRE : ROBERT REDFORD DE MICHAEL FEENEY CALLAN

Né en 1936, Robert Redford a marqué des générations de spectateurs, grâce au cow-boy à la gâchette habile de *Butch Cassidy et le Kid*, au mystérieux *Gatsby le magnifique* ou à l'espion érudit victime du complot des *Trois jours du Condor*. Cette biographie restera LA référence sur ce mythe, une mine d'informations sur son parcours impressionnant. Il s'est vite libéré de l'étiquette de joli blond qu'on a voulu lui coller pour donner vie à des projets ambitieux lui permettant d'exprimer sa vision du monde et de son art. Après une longue partie consacrée au cadre familial et culturel dans lequel il a grandi, on découvre l'origine accidentelle de sa vocation et l'apprentissage de son métier via le théâtre et la télévision. Le cœur de ce portrait reste son activité dans le 7^e Art, devant et derrière la caméra, sans oublier la création de ce paradis du cinéma indépendant qu'est le festival de Sundance. L'auteur nous fait partager la genèse de nombres de ses films, dont ceux de Sydney Pollack qui fut un de ses amis les plus proches et l'auteur de *Jeremiah Johnson*, emblématique de son lien avec la nature ou de « *Nos plus belles années* » qui exploite sa fibre romantique sans négliger une dimension historique qui lui est chère. Un ouvrage à la hauteur d'une légende au caractère secret... et à la ponctualité relative ! Éditions La Trace. 760 pages.

JOSÉ GARCIA FAN DE DALÍ

Le comédien renoue avec ses racines espagnoles dans la comédie dramatique *Esperando a Dalí* de David Pujol. Il sera Jules, le propriétaire charismatique d'un bar de plage appelé *Le Surréal* qui va engager deux frères comme plongeurs et les encourager à partager son obsession pour Salvador Dalí. Fernando et Alberto, jusque là chefs surdoués dans le meilleur restaurant français de Barcelone, ont été contraints de fuir à Cadaqués en 1974 en raison de l'engagement politique de l'un d'eux. L'admiration démesurée de Jules pour le peintre et artiste surréaliste va les entraîner dans des aventures qui ne le seront pas moins. Ils devront apprendre à aimer, à travailler... et à vivre ! Les inconnus de ce côté ci de la frontière, Pol López et Iván Messeguer, sont ces artistes de la nourriture, accompagnés par les français Clara Ponsot et Nicolas Cazalè. Le réalisateur est un habitué du milieu culinaire : il a dirigé un documentaire avec le grand chef Ferrán Adrià dont le restaurant, *El Bulli*, est un des plus connus au monde.

L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS DE LA COUR DE CASSATION EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL.

CONTRATS DE TRAVAIL TRANSFERT D'ENTREPRISE

Selon l'article L. 1224-1 du Code du travail, lorsque survient une modification dans la situation juridique de l'employeur, notamment par succession, vente, fusion, transformation du fonds, mise en société de l'entreprise, tous les contrats de travail en cours au jour de la modification subsistent entre le nouvel employeur et le personnel de l'entreprise. Ce texte ne s'applique qu'en cas de transfert d'une entité économique autonome (ensemble organisé de personnes et d'éléments corporels ou incorporels poursuivant un objectif économique propre), qui conserve son identité et dont l'activité est poursuivie ou reprise. Le transfert ne s'opère que si des moyens corporels ou incorporels significatifs et nécessaires à l'exploitation de l'entité sont repris, directement ou indirectement, par un autre exploitant.

La résiliation, par le propriétaire d'un établissement, entité économique autonome, du contrat de gestion confié à un prestataire de services emportant retour de l'entité au propriétaire, celui-ci est tenu de poursuivre les contrats de travail du personnel attaché à l'entité, dès lors que celle-ci demeure exploitable au jour de sa restitution par le gestionnaire. Le premier employeur qui, en conséquence du refus du repreneur de poursuivre les contrats de travail, a procédé au licenciement des salariés attachés à l'activité transférée, dispose d'un recours en garantie contre celui-ci, lorsque ce refus est illicite. (Cass soc., 20 avril 2022, pourvoi n° 20-12444)

SANTÉ AU TRAVAIL : LICENCIEMENT

Les règles protectrices prévues aux articles L. 1226-9 et L. 1226-13 du Code du travail s'appliquent dès lors que la suspension du contrat de travail a pour origine, au moins partiellement, un accident du travail ou une maladie

professionnelle et que l'employeur avait connaissance de cette origine professionnelle au moment du licenciement. Partant, ne tire pas les conséquences légales de ses constatations et viole les textes précités, la cour d'appel qui déboute le salarié de sa demande tendant à la nullité du licenciement alors qu'elle a constaté que celui-ci avait été victime d'un accident survenu sur son lieu de travail, que les arrêts de travail consécutifs à cet accident avaient été prolongés de manière ininterrompue jusqu'à ce que le salarié soit placé en arrêt maladie. En l'absence de visite de reprise, le contrat de travail se trouvait toujours suspendu en conséquence de l'accident du travail dont avait été victime le salarié. (Cass soc., 13 avril 2022, pourvoi n° 21-13314)

CONTRAT DE TRAVAIL LIEN DE SUBORDINATION

Le lien de subordination est caractérisé par l'exécution d'un travail sous l'autorité d'un employeur qui a le pouvoir de donner des ordres et des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements de son subordonné. Peut constituer un indice de subordination le travail au sein d'un service organisé, lorsque l'employeur en détermine unilatéralement les conditions d'exécution.

Pour la Cour de cassation, la cour d'appel qui a retenu l'existence d'un contrat de travail avec un chauffeur, sans constater que la société de véhicules avec chauffeurs avait adressé à l'intéressé des directives sur les modalités d'exécution du travail, qu'elle disposait du pouvoir d'en contrôler le respect et d'en sanctionner l'inobservation, s'est déterminée par des motifs insuffisants à caractériser l'exercice d'un travail au sein d'un service organisé, selon des conditions déterminées unilatéralement par la plateforme. (Cass soc., 13 avril 2022, pourvoi n° 20-14870)

LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES ORDRE

Ayant constaté que l'employeur avait méconnu les règles relatives à l'ordre des licenciements, en s'abstenant d'appliquer les critères d'ordre fixés pour déterminer les salariés susceptibles d'être licenciés, la cour d'appel ne pouvait pas en déduire que les licenciements prononcés étaient dépourvus de cause réelle et sérieuse. (Cass soc., 20 avril 2022, pourvoi n° 20-20567)

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour le département de la Gironde

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde.

- Les tarifs visés à l'article 1^{er} sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4^e et 5^e de l'article 3 de l'arrêté.

BILAN

SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

Société coopérative de caution mutuelle à capital variable
Siège social : 10 quai de Queyries 33072 Bordeaux Cedex

BILAN 31 DÉCEMBRE 2021

en Euros

ACTIF	31-déc-2021	31-déc-2020	PASSIF	31-déc-2021	31-déc-2020
Créances sur étés de crédit	10 231 334,02	7 726 785,27	Autres passifs	1 871,78	1 871,78
Opérations avec la clientèle	803 033,42	1 229 607,79	Comptes de régularisation	1 051 713,71	957 365,83
Contentieux	10 104 915,94		Prov/risques et charges	1 758 000,00	1 054 000,00
Provisions	-9 301 882,52		Dettes subordonnées	6 948 639,53	5 983 390,74
Obligations et autres titres à rev. fixes	0	0	FDS/ risques bancaires généraux	500 000,00	250 000,00
Participat. et Act. Portefeuille	15 776,00	15 776,00	Capital souscrit	628 656,00	590 456,00
Autres Actifs	0	0	Réserves	256 066,96	256 066,96
Comptes de Régularisation	4 882,58	4 414,57	Prime de fusion	89 876,08	89 876,08
			Report à nouveau	-206 443,76	-245 805,31
			Résultat de l'exercice	26 645,72	39 361,55
TOTAL DE L'ACTIF	11 055 026,02	8 976 583,63	TOTAL DU PASSIF	11 055 026,02	8 976 583,63
GARANTIES DONNÉES	285 629 534,31	274 549 060,23	GARANTIES DONNÉES	285 629 534,31	274 549 060,23

COMPTE DE RÉSULTAT 31 DÉCEMBRE 2021

en Euros

DÉBIT	31-déc-2021	31-déc-2020	CRÉDITS	31-déc-2021	31-déc-2020
Charges générales d'exploitation	226 392,91	214 942,43	Intérêts et produits assimilés	8 569,40	15 381,69
Coût du risque	1 182 811,93	1 265 388,57	Commissions (produits)	1 901 373,45	1 754 544,51
Dot prov. dépr. titres			Plus value cession titres	0	0
Dot prov FRBG	250 000,00	250 000,00	Reprise/prov. titre	0	0
Impôt sur les bénéfices	221 436,00	0	Reprise/ prov/charge exer ult	0	0
Charge exceptionnelle	2 656,29	233,65	Produit exceptionnel	0	0
Résultat exercice (profit)	26 645,72	39 361,55	Résultat exercice (perte)	0	0
TOTAL	1 909 942,85	1 769 926,20	TOTAL	1 909 942,85	1 769 926,20

SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels (Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'assemblée générale

SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour

les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes

annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux sociétaires.

La sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante :

Comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 4 mai 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Antoine Priollaud

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées (Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'Assemblée Générale

SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE - 10 Quai Des Queyries - 33100 Bordeaux

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Convention conclue avec la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique

Personnes concernées

Madame Sylvie Garcelon, administratrice de la SOCAMA Aquitaine Centre Atlantique, Directrice Générale de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique et membre de droit représentant la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique.

Nature et objet

Abandon des subventions commerciales accordées au titre de l'exercice 2015.

Modalités

En date des 7 et 19 décembre 2017, votre conseil d'administration et celui de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique ont convenu d'assortir les conditions de remboursement des subventions commerciales conclues au titre des exercices 2012, 2013, 2014 et 2015 d'un délai de retour à meilleure fortune de 6 ans courant à compter de leur octroi respectif. Si la condition de retour à meilleure fortune ne s'exerce pas dans le délai de 6 ans, la SOCAMA Aquitaine Centre Atlantique est définitivement libérée de toute obligation de remboursement vis-à-vis de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique.

La subvention attribuée à l'ex SOCAMA du Sud-Ouest (devenue SOCAMA Aquitaine Centre Atlantique) au titre de l'exercice 2015 pour un montant de 448.000 euros n'ayant pu être remboursée au regard des résultats de l'exercice se trouve ainsi abandonnée en décembre 2021 conformément à l'avenant du 9 mars 2018 au titre duquel a été fixé un délai de retour à meilleure fortune de 6 années.

La subvention attribuée à l'ex SOCAMA Centre Atlantique (devenue SOCAMA Aquitaine Centre Atlantique) au titre

de l'exercice 2015 pour un montant de 700.000 euros n'ayant pu être remboursée au regard des résultats de l'exercice se trouve ainsi abandonnée en décembre 2021 conformément à l'avenant du 9 mars 2018 au titre duquel a été fixé un délai de retour à meilleure fortune de 6 années.

Les subventions attribuées au titre des exercices 2017, 2018 et 2019 restent en vigueur pour un montant total de 2.285.000 euros. Elles se sont poursuivies au cours de l'exercice 2021 faute pour la SOCAMA Aquitaine Centre Atlantique de disposer de la trésorerie nécessaire pour procéder à leur remboursement.

Fait à Bordeaux, le 4 mai 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Antoine Priollaud

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS EXERCICE 2021

1. RÈGLES ET PRINCIPES GÉNÉRAUX

1.1. Référentiel comptable

Les comptes individuels annuels sont établis et présentés dans le respect des règlements du Comité de la réglementation comptable (CRC) et du Comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF).

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions du règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux documents de synthèse individuels.

1.2. Présentation des comptes

Les états financiers sont présentés en euros avec un comparatif sur deux exercices, 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020.

1.3. Liquidité et solvabilité

Le système de garantie et de solidarité à pour objet, conformément à l'article L.512-107 6° du Code monétaire et financier, de garantir la liquidité et la solvabilité du Groupe et des établissements affiliés à BPCE, ainsi que d'organiser la solidarité financière au sein des réseaux des Banques populaires et des Caisses d'épargne et de prévoyance.

Les sociétés de caution mutuelle accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement à une Banque Populaire bénéficient de la garantie de liquidité et de solvabilité de cette dernière avec laquelle elles sont agréées collectivement en application de l'article R.515-1 du Code monétaire et financier.

BPCE est chargée de prendre toutes mesures nécessaires pour organiser la garantie de solvabilité du Groupe ainsi que de chacun des réseaux, notamment en mettant en œuvre les mécanismes appropriés de solidarité interne du Groupe et en créant un fonds de garantie commun aux deux réseaux dont il détermine les règles de fonctionnement, les modalités de déclenchement en complément des fonds des deux réseaux déjà existants ainsi que les contributions des établissements affiliés pour sa dotation et sa reconstitution.

BPCE gère ainsi le Fonds Réseau Banques Populaires, le Fonds Réseau Caisses d'Épargne et de Prévoyance et met en place le nouveau Fonds de Garantie Mutuel.

Le Directoire de BPCE a tous pouvoirs pour mobiliser les ressources des différents contributeurs sans délai et selon l'ordre convenu, sur la base d'autorisations préalables délivrées à BPCE par les contributeurs.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les comptes de l'exercice sont présentés sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique et tous les postes du bilan sont présentés, le cas échéant, nets d'amortissements, de provisions et de corrections de valeur.

3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Aucun événement significatif.

3.1. Bilan - Actif

3.1.1. Créances sur établissements de crédit

Ce poste recouvre l'ensemble des créances détenues au titre d'opérations bancaires sur la BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE.

3.1.2. Opérations avec la clientèle

Créances douteuses

Selon les termes et modalités prévus dans le protocole signé entre la société de caution mutuelle SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE et la BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE, cette dernière peut mettre en jeu la garantie de la SOCAMA après avoir prononcé de la déchéance du terme. La banque peut appeler en paiement la SOCAMA, qui doit s'exécuter immédiatement.

L'engagement de garantie devient alors une créance douteuse et à ce titre se voit reclassé à l'actif du bilan. Ces créances peuvent donner lieu à provisionnement selon le risque encouru de non-recouvrement.

Les créances, dont le recouvrement est devenu incertain, donnent lieu à la constitution de dépréciations, en déduction de l'actif, destinées à couvrir le risque de perte. Les dépréciations sont calculées après analyse individuelle des dossiers, en tenant compte des garanties et déterminées selon une fréquence au moins trimestrielle et sur la base de l'analyse du risque et des garanties disponibles. Les dépréciations couvrent au minimum les intérêts non encaissés sur encours douteux.

Les dépréciations sont calculées de manière actuarielle sur la base des flux futurs attendus sur chacun des contrats actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine, ce dernier correspondant au taux contractuel. Les dotations et les reprises de dépréciation constatées pour risque de non recouvrement sont enregistrées en « Coût du risque ».

Dans le cadre du mandat spécial de gestion donné par la SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE à la BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE, cette dernière poursuit l'action contentieuse en recouvrement et rend compte périodiquement de l'état d'avancement des procédures engagées afin d'évaluation du montant des créances et de leur provisionnement.

3.1.3. Opérations diverses

Autres actifs

3.2. Bilan - Passif

Autres passifs

3.2.1. Provisions pour risques et charges

Ce poste recouvre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges non directement liés à des opérations bancaires au sens de l'article L311-1 du Code monétaire et financier et des opérations connexes définies à l'article L311-2 de ce même code, nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. Conformément aux dispositions du règlement CRC n° 2000-06, la constitution de telles provisions est subordonnée à l'existence d'une obligation envers un tiers à la clôture et à l'absence de contrepartie équivalente attendue de ce tiers.

Il recouvre en outre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges liées à des opérations bancaires au sens de l'article L311-1 du Code monétaire et financier et des opérations connexes définies à l'article L311-2 de ce même code que des événements survenus ou en cours rendant probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a revu sa charte de provisionnement en 2018. Les provisions de passif pour risques et charges de la SOCAMA Centre Atlantique ont été estimées en fonction de nouvelles règles définies par cette charte de provisionnement mise en place au sein du groupe consolidé BPACA.

3.2.2. Dettes subordonnées

Il correspondent aux fonds de garantie sur les prêts cautionnés en cours. Les fonds de garantie sur engagements douteux sont identifiés, isolés et pris en compte dans la détermination de la dépréciation de la créance.

3.2.3. Fond pour Risques Bancaires Généraux

Ces fonds sont destinés à couvrir les risques inhérents aux activités de l'entité, conformément aux conditions requises par l'article 3 du règlement n° 90-02 du CRBF.

Au titre de l'exercice 2021, la SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE a doté 250 milliers d'euros portant ainsi le poste de provision à 500 milliers d'euros.

3.2.4. Capitaux propres

Les Capitaux propres s'élèvent au **31 décembre 2021** à 795 milliers d'euros contre 730 milliers d'euros au **31 décembre 2020**, soit une augmentation de 65 milliers d'euros résultant d'une augmentation du capital social pour 38 milliers d'euros et du résultat de l'exercice 2021 de 27 milliers d'euros.

Le capital social est composé au **31 décembre 2021** de 78 582 parts sociales d'un montant nominal de 8.00 €.

3.3. Hors bilan - Engagements de garantie

Ils sont enregistrés en hors-bilan à la mise en place des dossiers. Ils en sont extraits lors de l'exécution de l'engagement de garantie ou à l'expiration des dossiers.

Lorsqu'un risque probable de non-recouvrement total ou partiel apparaît, les engagements concernés sont reclassés au hors bilan en engagements douteux. Ils donnent lieu à provisionnement au passif du bilan, à hauteur du risque de non-recouvrement.

Les engagements Hors Bilan au **31 décembre 2020** s'élèvent à **285 629 534,31€ (Dont 6 529 000,00€ de créances/vifs)**.

3.4. Autres engagements donnés

Tableau de suivi des subventions en-cours

SUBVENTION BPACA

	SOCAMA ACA
2017	1 060 000,00
2018	525 000,00
2019	700 000,00
2020	0,00
2021	0,00
	2 285 000,00

Selon des protocoles signés entre la SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE doit rembourser à la BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE, selon la clause « de retour à meilleure fortune » la somme de 2 285 000.00€.

Ces protocoles ont été actés par les Conseils d'Administration des deux entités.

Au 31 décembre 2021, il n'est comptabilisé aucun remboursement.

Au 31 décembre 2021, la BPACA abandonne la subvention attribuée à l'ex SOCAMA du Sud-Ouest (devenue la SOCAMA Aquitaine Centre Atlantique) au titre de l'exercice 2015, pour un montant de 448 000 €, et la subvention attribuée à l'ex SOCAMA Centre Atlantique (devenue la SOCAMA Aquitaine Centre Atlantique) au titre de l'exercice 2015, pour un montant de 700 000 €, conformément à l'avenant du 9 mars 2018 au titre duquel a été fixé un délai de retour à meilleure fortune de 6 années.

3.5. Compte de résultat

3.5.1. Intérêts et assimilés, commissions

Les intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis.

Les commissions de caution des adhérents sont calculées prorata temporis jusqu'à l'expiration des dossiers des adhérents car elles rémunèrent une prestation continue avec plusieurs échéances successives échelonnées.

3.5.2. Revenus des titres

Les revenus d'obligations ou des titres de créances négociables sont comptabilisés pour la partie courue dans l'exercice.

3.5.3. Charges générales d'exploitation

Ce posteregistre les charges relatives au fonctionnement de la société de caution mutuelle **SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE** dont les frais facturés par la **BANQUE POPULAIRE** et relatifs à la gestion de la société de caution mutuelle.

3.5.4. Coût du Risque

Le coût du risque s'élève à 1 183 milliers d'euros au 31 décembre 2021 contre 1 265 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

Le coût du risque de 1 183 milliers de l'Exercice 2021 se répartit comme suivant :

479 milliers d'euros de dotations nettes sur créances contentieuses

704 milliers d'euros de dotations nettes sur créances douteuses.

3.5.5. Fond pour Risques Bancaires Généraux

La **SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE** a doté 250 milliers d'euros de F.R.B.G.

3.5.5. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant, de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante et de la faible probabilité de récurrence des événements concernés.

Ce poste comprend le montant amputé aux fonds de garantie.

3.5.6. Impôt sur les bénéfices

Les réseaux des Caisses d'Epargne et des Banques Populaires ont par ailleurs décidé depuis l'exercice 2010 de bénéficier des dispositions de l'article 91 de la loi de finance rectificative pour 2008, qui étend le mécanisme de l'intégration fiscale aux réseaux bancaires. Cette intégration fiscale inclut obligatoirement dans son périmètre les affiliés au réseau Banque Populaire dont font partie les sociétés de caution mutuelle.

La **SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE** a signé avec sa mère intégrante, BPCE, une convention d'intégration fiscale qui lui assure de constater dans ses comptes la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale mutualiste.

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas eu d'évènements significatifs postérieurs à la clôture.

INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIF

VENTILATION D'ÉLÉMENTS D'ACTIF SELON LA DURÉE RESTANT À COURIR

Milliers d'Euros

ACTIF	DURÉE RESTANT À COURIR					TOTAL BRUT	TOTAL PROVISIONS	NET
	< =3 mois	> 3 mois <= 1 an	> 1 an <= 5 ans	> 5 ans	Non ventilés	Montant	Montant	TOTAL
Créances sur établissements de crédit	6231	4000				10 231		10 231
Créances sur la clientèle	10 105					10 105	9 302	803
Obligations et autres titres à revenu fixe						0		0

DÉTAIL DES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS PAR POSTES D'ACTIF

Milliers d'Euros

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	MONTANT 2021
Créances douteuses sur opérations avec la clientèle	9 302
Obligations et autres titres à revenu fixe	0
TOTAL	9 302

ÉCHÉANCES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

Milliers d'Euros

OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	DURÉE RESTANT À COURIR					TOTAL BRUT	TOTAL PROVISIONS	NET
	< =3 mois	> 3 mois <= 1 an	> 1 an <= 5 ans	> 5 ans	Non ventilés	Montant	Montant	TOTAL
Obligations								
Titres de créances négociables								
Titres du marché interbancaire								
Titres subordonnés	0	0	0	0		0	0	0
Titre prêtés								
Créances rattachées					0	0		0
TOTAL		0	0	0	0	0	0	0

INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

VENTILATION D'ÉLÉMENTS DE PASSIF SELON LA DURÉE RESTANT À COURIR

Milliers d'Euros

PASSIF	DURÉE RESTANT À COURIR					TOTAL BRUT	TOTAL PROVISIONS	NET
	< =3 mois	> 3 mois <= 1 an	> 1 an <= 5 ans	> 5 ans	Non ventilés	Montant	Montant	TOTAL
Dettes sur les établissements de crédit à terme								
Comptes de régularisation	26	811		216				1 053
Dettes représentées par un titre								

FRBG

Milliers d'Euros

PROVISION FRBG 2020	DOTATION	REPRISE	PROVISION FRBG 2021
250	250	0	500

VENTILATION DES CAPITAUX PROPRES

Milliers d'Euros

DÉTAILS DES CAPITAUX PROPRES	2020	2021
Capital social	590	629
Réserve légale	94	94
Autres réserves	163	163
Prime de fusion	90	90
Report à nouveau débiteur	-246	-206
Résultat de l'exercice	39	27
TOTAL	730	795

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

SOLDE DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES ET HORS-BILAN

Milliers d'Euros

CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCE ET HORS-BILAN	CHARGES	PRODUITS
Provisions pour créances douteuses	1 817	1 335
Opérations avec la clientèle	1 817	1 335
Autres provisions pour dépréciation	0	0
Provisions pour risques et charges	3 380	2 676
Opérations du hors-bilan	3380	2676
Pertes ou produits sur créances irrécouvrables	2 043	2 043
Couvertes par des provisions	2043	2043
Non couvertes par des provisions	0	
Récupération sur créances amorties		3
TOTAL	7 240	6 057

les comptes sont consultables au siège social de la SOCAMA Aquitaine Centre Atlantique, 10 quai des Queyries 33072 BORDEAUX Cedex L2201299

TABLEAUX DES VENTES

BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 2 JUIN 2022, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
20/57	SCP JOLY-CUTURI-WOJAS AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)	MAISON D'HABITATION	CESTAS	1 chemin de l'Escaley	73 000 €	248 000 € M ^e MAYER
21/137	SCP AVOCAGIR	APPARTEMENT T2 ET CAVE LOUÉS	BORDEAUX	161 rue Sainte-Catherine	98 000 €	168 000 M ^e LERDOU-UDOY

BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 9 JUIN 2022, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
	SELARL ABR & ASSOCIÉS	ENSEMBLE IMMOBILIER	LISTRAC-MÉDOC	Château Bellegrave, 1 lieudit Couhenne	70 000 €	Procédure arrêtée

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudége CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

BORDEAUX METROPOLE

APPROBATION DE LA DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME OIM BIC EXTRA ROCADE

Le public est informé que, par délibération en date du 28 janvier 2022, le Conseil de la Métropole a approuvé la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de Bordeaux Métropole relative à l'OIM BIC EXTRA ROCADE sur les communes de Gradignan, Mérignac et Pessac. Cette délibération sera affichée à Bordeaux Métropole, esplanade Charles de Gaulle, et en mairies de Gradignan, Mérignac et Pessac pendant une durée d'un mois à compter du vendredi 17 juin 2022.

Le dossier de Plan local d'urbanisme mis en compatibilité peut être consulté en mairies de Gradignan, Mérignac et Pessac, ainsi qu'à Bordeaux Métropole, auprès de la Direction de l'urbanisme. Il est également disponible sur le site www.bordeaux-metropole.fr dans la rubrique PLU.

Alain Anziani,

Président de Bordeaux Métropole

L2201190

COMMUNE DE LA BREDE (33650)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
MARCHE DE SERVICE
LOCATION DE VEHICULE FINANCE PAR LA
PUBLICITE DE LA VILLE DE LA BREDE
PROCÉDURE ADAPTÉE

Maîtrise d'ouvrage : Commune de LA BREDE Autorité Compétente du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire

Objet de la consultation : Location de véhicule financé par la publicité. Le fournisseur prend en charge l'ensemble du démarchage commercial destiné à trouver la publicité et le financement du véhicule

Quantités (fournitures et services) : la Ville de LA BREDE souhaite prendre en location un véhicule neuf à kilométrage illimité financé par la publicité. Le véhicule souhaité est de type 9 places.

Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent Financement par les redevances publicitaires obtenues par le titulaire en contrepartie de la mise à disposition du véhicule au pouvoir adjudicateur

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif) à savoir : critère valeur technique (60 %), critère financier (20 %), performance environnementale (10 %), délai de livraison du véhicule (10 %)

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur PA 022-007

Conditions de remise des offres ou des candidatures Plateforme emarches-publics.com

Date limite de réception des offres : 6 juillet 2022 à 19 heures Critères d'attribution:

Adresses complémentaires : Mairie de LA BREDE

1 place Saint Jean d'Etampes BP 30047 33652 LA BREDE Cedex

Téléphone : 05.57.97.18.56 contact@labrede-montesquieu.com

Date d'envoi à la publication : 14 juin 2022

L2201354

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'Organisme qui passe le marché : **Commune de CASTRES GIRONDE** - 1, place de la Mairie - 33640 CASTRES-GIRONDE

Procédure de passation : Marché sur procédure adaptée

Objet du marché : Production et la distribution de repas non préparés à l'avance pour un établissement scolaire et pour 1 accueil de loisirs en vue de leur consommation sans délais

Caractéristiques des prestations :

Nombre estimé de repas

Catégories Repas Nombre de repas minimum annuel à produire

Ecole de Castres-Gironde 30 000

ALSH de Castres-Gironde 4 000

Adultes de Castres-Gironde y/c portage 2 000

Goûter ALSH de Castres-Gironde 4 000

Renseignements administratifs et RV pour visite des installations :

Madame Gracia PEREZ Maire de Castres-Gironde 1, place de la mairie 33640 Castres-Gironde Tél. 05 56 67 47 85

Dossier de Consultation :

téléchargeable sur le site : <http://www.e-marchespublics.com/>

Critères de sélection des offres : Les critères figurent dans le règlement de consultation consultable sur le site <http://www.e-marchespublics.com/>.

Date d'envoi de l'avis à la publication : 14 juin 2022

Date limite de remise des offres : Vendredi 1^{er} juillet 2022 à 12 h

L2201352



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
MAIRIE DE LACANAU

M. Le Maire 31 avenue de la Libération 33680 Lacanau Tél : 05 56 03 83 08

mèl : c.sanchez@lacanau.fr web : <http://www.lacanau.fr> SIRET 21330214400018

Groupement de commandes : Oui

Le marché sera conclu selon l'offre qui sera retenue soit :

- avec une entreprise unique,

- avec des entrepreneurs groupés solidaires ou conjoints (avec mandataire solidaire souhaité).

L'avis implique un marché public

Objet : TRAVAUX DE VOIRIE 2022-2023 - ROUTE DU LION

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : ROUTE DU LION 33680 Lacanau

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Oui

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Oui

Les candidats devront prendre rendez-vous avec le maître d'oeuvre AMEAU Ingénierie par mail à l'adresse suivante : ingenierie@ameau-be.fr

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres : 01/07/22 à 12 h au plus tard.

Envoi à la publication le : 09/06/22

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

L2201315

GIRONDE
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
TRAVAUX

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

SIAEPA de GRIGNOLS - LERM ET MUSSET (Gironde)

Hôtel de Ville 33690 GRIGNOLS Tel : 05 56.65.01.23

Courriel : aepgrignols@wanadoo.fr

- Personne responsable du marché : MONSIEUR LE PRESIDENT

- Mode passation : PROCEDURE ADAPTEE EN APPLICATION DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- **Objet du Marché : ALIMENTATION EN EAU POTABLE - Programme 39**

Amélioration de la qualité de l'eau

- Lieu d'exécution : COMMUNES DE MARIONS et LAVAZAN

- Caractéristiques principales :

Fourniture et pose de canalisations DN 160 mm : 2.300 ml : pièces spéciales, robinetterie, branchements particuliers et accessoires.

- Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

CELLES FIXEES AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION

- Critères de participation : CEUX FIXES AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION

- Critères d'attribution : CEUX FIXES AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION

- Date limite de réception des offres : 12 Juillet 2022 - 12 Heures

- Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 Juin 2022

- Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

- Téléchargeable sur le profil acheteur du Maître d'Ouvrage :

<https://demat.centraledesmarches.com>

- Adresse à laquelle les OFFRES dématérialisées doivent être transmises :

Sur le profil acheteur du Maître d'Ouvrage

<https://demat.centraledesmarches.com>

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée : L'Euro

Validité des offres : 120 Jours

- Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :

SIAEPA de GRIGNOLS - LERM ET MUSSET Hôtel de Ville - 33690 GRIGNOLS

Tel : 05 56.65.01.23 Courriel : aepgrignols@wanadoo.fr

L2201353



CONSULTATION POUR LA CONSTRUCTION DE 17 + 6 LOGEMENTS INDIVIDUELS EN HABITAT PARTICIPATIF ET D'UN LOCAL COLLECTIF RESIDENTIEL

OPÉRATION «NERIGEAN CENTRE BOURG» ROUTE DE LA SOULOIRE - NERIGEAN (33750)

1. Maître d'Ouvrage : SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) HLM LE COL
2. Objet de la consultation : Construction de 17+ 6 logements individuels en habitat participatif et d'un local collectif résidentiel - Opération «NERIGEAN CENTRE BOURG» - Route de la Souloire - NERIGEAN (33750)

3. Maître d'œuvre :

AGATE Architectes - 6 place Camille Hostein - 33270 Bouliac
Tél. 05 57 80 46 12 - mail : contact@agate.archi

4. Désignation des lots :

LOT 00 GENERALITES COMMUNES

LOT 01 VRD - TERRASSEMENT - CLOTURES - ESPACES VERTS

LOT 02 FONDATIONS - GROS-ŒUVRE - ENDUITS

LOT 03 CHARPENTE - OSSATURE BOIS - BARDAGE BOIS

LOT 04 COUVERTURE - ZINGUERIE

LOT 05 MENUISERIE EXTERIEURE - SERRURERIE

LOT 06-A PLATRERIE - DOUBLAGE

LOT 06-B ISOLATION DES COMBLES - CHARPENTE - MOB

LOT 07 MENUISERIE INTERIEURE - AGENCEMENT - ESCALIER BOIS

LOT 08 ELECTRICITE

LOT 09 PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION

LOT 10 REVETEMENTS DE SOL - CHAPE - FAIENCE

LOT 11 PEINTURE

LOT 12 NETTOYAGE

5. Modalités d'obtention du dossier :

Dossier à télécharger sur la plateforme Marchés Online à partir du :
Lundi 13 juin 2022

https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

6. Délai d'exécution : 19 mois (compris période de préparation).

Démarrage prévisionnel des travaux : 4^{ème} trimestre 2022

7. Renseignements et précisions concernant le programme, à obtenir auprès de :

Pour les renseignements administratifs :

LE COL - Service Maîtrise d'Ouvrage (Agence Bordeaux)

Chargée de programmes immobiliers - Mme Mélanie DARROMAN -
tel. 05 33 09 14 10

Pour les renseignements techniques :

AGATE Architectes - 6 place Camille Hostein - 33270 Bouliac

Dossier suivi par Mme GODET et Mme SIZARET - tel. 05 57 80 46 12 -
mail : contact@agate.archi

8. Date limite de réception des offres et lieu de dépôt :

Lundi 5 septembre 2022 à 17 h - sur la plateforme de dématérialisation « Marché Online »

Imed ROBBANA,

Le Directeur Général

L2201308



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MAIRIE DE LACANAU

M. Le Maire 31 avenue de la Libération 33680 Lacanau Tél : 05 56 03 83 08
mèl : c.sanchez@lacanau.fr web : <http://www.lacanau.fr> SIRET 21330214400018
Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : VOIRIE ASSAINISSEMENT PLUVIAL AVENUE DES LANDES

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : AVENUE DES LANDES 33680 Lacanau

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres : 05/07/22 à 12 h au plus tard.

Envoi à la publication le : 10/06/22

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

L2201348

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Organisme qui passe le marché :

Commune de Captieux - Mairie de Captieux - 1, place du 8 Mai 1945 - 33840 Captieux

2. Mode de passation du marché :

Procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique

3. Objet et Caractéristiques des travaux :

Assainissement des eaux usées - Traitement du Phosphore sur la station d'épuration existante de 1 000 EH

Date de la visite : vendredi 24 juin de 10 h à 12 h.

4. Obtention de dossiers :

Dossier de Consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur du maître d'ouvrage disponible sur le site :

<https://marchespublics-aquitaine.org>

5. Critères de sélection des candidatures et des offres :

Les critères figurent dans le règlement de consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur

6. Date d'envoi de l'avis à la publication :

08/06/2022

7. Date limite de remise des offres :

Vendredi 8 juillet 2022 à 12 h

L2201309

**POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL**

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

**CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS**

ABONNEZ-VOUS !

Par ASSP en date du 02/06/2022, il a été constitué une SELARL dénommée :

VETALOUETTE

Siège social : 24 Avenue du Bourgaill 33600 PESSAC Capital : 10000 € Objet social : Clinique vétérinaire Gérance : Mme BAERT Malorie demeurant 39 rue Pontet Lamartine 33600 PESSAC Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. 22EJ15000

Par acte SSP du 30/05/2022 il a été constitué une SAS dénommée:

S&K ENTREPRISE

Siège social : 51 Quai Lawton 33300 BORDEAUX

Capital : 1.000 €

Objet : Commerce de gros et détails de denrées alimentaires sans vente alcools, centrale d'achat, mise en place et commercialisation d'établissements franchisés, conseil et formations en restauration, management, gestion, marketing, concession de marque, restauration rapide sans vente d'alcools et assistance commerciale et administrative des filiales, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités

Président : M. ZAÏER Badreddine, 3 allée du Pian 33360 LATRESNE

Directrice Générale : Mme Nawal BESSE née BELLABIOD, 14 rue Micheline Ostermeyer 33270 FLOIRAC

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX 22EJ15109



DUPAIN CHANONIER
29 BIS Avenue Jean Macé
33700 MERIGNAC
Tél : 05 5 56 34 95 93

MADEMOISELLE ROMY
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 22 Cours de la République
33390 BLAYE
Société en cours
d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé en date du 02/06/2022 à BLAYE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Par Actions Simplifiée à Associée Unique

DENOMINATION SOCIALE : MADEMOISELLE ROMY

SIEGE SOCIAL : 22 Cours de la République 33390 BLAYE

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

OBJET SOCIAL : la société a pour objet en France et à l'étranger :

Salon d'esthétique, Soins de beauté.

CAPITAL SOCIAL : 1000,00 Euros, montant des apports en numéraire

Présidence: Madame Léa CHAIGNIER Demeurant 29 Rue de l'hôpital 33390 Blaye

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX

Pour avis, La Présidente
22EJ14974

BART'S AUTOS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 22 Rue du Treuil,
33440 AMBARES ET LAGRAVE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 07.06.2022 à AMBARES ET LAGRAVE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : BART'S AUTOS

Siège : 22 Rue du Treuil, 33440 AMBARES ET LAGRAVE

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Objet : Location de véhicules aux particuliers ou professionnels, courtes ou longues durées. Achat et revente de véhicules, entretien et réparations automobiles.

Président : Mr Jérémy LACOMBE, demeurant 22 Rue du Treuil, 33440 AMBARES ET LAGRAVE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président
22EJ15097

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 25 mai 2022, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : **C2M**

Capital social : 20100 euros.

Siège social : 38 rue Marivaux 33140 VILLENAVE D'ORNON

Objet : * la prise de participation dans le capital de toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, créées ou à créer, sous quelque forme que ce soit et notamment par la souscription, l'acquisition ou la vente de valeurs mobilières, instruments financiers au sens des articles L 211-1 et suivants du Code Monétaire et Financier, titres négociables ou non négociables, la gestion des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par tout moyen ; * le contrôle, l'animation, l'organisation, la gestion administrative et comptable, la centralisation de trésorerie, la fourniture de toute prestation en matière de gestion, d'administration d'entreprises, de conseils, que ce soit en matière commerciale qu'en matière comptable et financière, comme en matière de politique générale que d'administration générale, et ce concernant toutes sociétés et entreprises dans lesquelles elle possède une participation, même indirecte, sous toutes leurs formes et quel que soit leur objet, toute opération annexe ou connexe à l'objet principal,

Président : M. Martial STASSEN demeurant 38 rue Marivaux, 33140 VILLENAVE D'ORNON, Directeurs Généraux : Mme Céline FRITZ née HERVE demeurant 5 H Chemin du Sauvignon, 33640 PORTETS et M. Manuel SOUSA MORAIS demeurant Résidence les Jardins de Clouet, 1 rue du Périgord, 33370 POMPIGNAC,

Admissions aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer. Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix ;

Transmission des actions : Les cessions d'actions au profit d'un tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX.
22EJ14251

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

- FORME : Société civile immobilière

- DENOMINATION : **BALU**

- SIEGE SOCIAL : lieudit Sarlandie 33790 SOUSSAC

- OBJET : Acquisition, gestion de tous immeubles à usage civil

- DUREE : 60 années à compter de son immatriculation au registre du Commerce

- CAPITAL : mille euros

- APPORTS EN NUMERAIRE : mille euros

- GERANCE : Monsieur Cyril BASSAN, demeurant Lieudit Sarlandie 33790 SOUSSAC

- CESSION DE PARTS : libres entre associés, agrément pour les autres cessions de parts.

- IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
22EJ14985



Avis est donné de la constitution de la Société **PETIT-BRISSON** – Société civile au capital de 866.054 Euros, dont le siège social est situé à BORDEAUX (33200), 16 Allée Louvois - OBJET : prise de participation dans le capital social de toutes Sociétés par la souscription, l'acquisition ou la vente de titres négociables ou non négociables ; gestion des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par achat, apport ou tout autre moyen ; participer activement à la conduite de la politique de son groupe et au contrôle de tout ou partie des filiales ; l'animation sous toutes ses formes des participations détenues ; fourniture de tous services d'assistance, d'accompagnement et de conseil en matière de management, d'administration et de gestion d'entreprise, notamment l'analyse, la planification et l'organisation des activités, la négociation de contrats commerciaux, la gestion de ressources humaines, le développement de stratégies commerciales, la mise en oeuvre de démarches promotionnelles et publicitaires, l'aide au rapprochement d'entreprises, le conseil aux entreprises en matière d'organisation, de structuration, de restructuration, de fusion, d'acquisition ; consentir tout prêt ou garantie aux sociétés de son groupe et de contracter tous emprunts ; et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société - DUREE : 99 ans - R.C.S. BORDEAUX.

Gérant-associé : Monsieur Didier PETIT-BRISSON, né le 29 mai 1963 à CAUDERAN (33), de nationalité française, demeurant à BORDEAUX (33200) – 16 Allée Louvois

Associés : Monsieur Lucas PETIT-BRISSON, né le 13 mai 1996 à BORDEAUX (33), de nationalité française, demeurant à BORDEAUX (33200) – 30 Rue Marcelin Berthelot – Résidence LE FLORE – Apt 16 et Monsieur Damien PETIT-BRISSON, né le 26 septembre 2000 à BORDEAUX (33), de nationalité française, demeurant à BORDEAUX (33200) – 16 Allée Louvois.

Les cessions de parts ne peuvent être transmises entre associés ou toute autre personne étrangère à la Société, y compris au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant plus de la moitié des droits de vote attachés aux droits sociaux composant le capital social.
22EJ14986

Par acte SSP du 08/06/2022 il a été constitué une EURL dénommée :

CAM ET LEA

Siège social : 14 rue Abel Antoune Résidence Godard Bâtiment D 33110 LE BOUSCAT

Capital : 500,00 €

Objet social : Création de vêtements sur mesure, retouche et personnalisation de vêtements, création et personnalisation d'accessoires textiles et maroquins

Gérant : Madame Pascaline LE THIEC, demeurant 14 rue Abel Antoune, Résidence Godard Bâtiment D 33110 LE BOUSCAT

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ14993



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 08/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **IZY LEASE**

Siège : C.Cial Les Grands Hommes, Place des Grands Hommes CS 22029 33001 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : Location, location-bail et la vente d'objets de collection, de décoration et d'œuvres d'arts, ainsi que toutes activités annexes ou connexes se rapportant directement ou indirectement à l'activité principale.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : PLEXYS SAS au capital de 98 300 € ayant son siège social à BORDEAUX CEDEX (33001), CC Les Grands Hommes, Place des Grands Hommes CS 22029, Immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 534 178 785, représentée par son Directeur Général, Alexandre MAK,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.
22EJ15012

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 juin 2022, à CASTELNAU DEMEDOC.

Dénomination : **SCI LYNF IMMO.**

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 8 Rue du 14 Juillet, 33480Castelnau de Medoc.

Objet : acquisition, prise à bail, gestion, location et administration, construction, réfection rénovation,réhabilitation et mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers,

.Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Cession de parts et agrément : avec agrément de la collectivité des associés par décision extraordinaire (sauf entre associés).Gérant : Monsieur Yohan BILLARD, demeurant 8RUE DU 14 JUILLET, 33480 Castelnau de Medoc.La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

22EJ15089



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 1er juin 2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LE PANIER DE PRUNE
Forme : Société à Responsabilité Limitée à associé unique

Siège social : 143, rue Judaïque – 33000 BORDEAUX.

Objet social : La Société a pour objet :
A titre principal : L'exploitation d'un commerce de vente de fruits et légumes ainsi que d'épicerie fine.

Durée : 99 années

Capital social : 2 000 € divisé en 200 parts de 10 €

Gérance : Madame Mathilde RAS-TELLO demeurant au 11 RDC 200 – 1, Résidence Les Chais Bât. B – 9, rue Pourmann – 33300 BORDEAUX.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis,
22EJ15019

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société A Responsabilité Limitée

DÉNOMINATION : **ROCOFRE**

Au capital de 100 €

SIÈGE SOCIAL: 2 allée Jules Vétrines 33160 Sait Médard en Jalles

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

OBJET SOCIAL : La Location de Meublés Non Professionnelle

Le capital social s'élève à la somme de 100 euros.

GERANCE : M. LEIZA Frédéric José demeurant au 2 allée Jules Vétrines 33160 Saint Médard en Jalles est désigné en qualité de gérant.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions des associés est libre

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

La Société sera immatriculée au registre du commerce et de sociétés de Bordeaux.

Pour avis et mention,

Le Gérant

F. Leiza

22EJ15045

Par acte SSP, il a été constitué une SASU dénommée **SOLUTIONSTECH** Capital : 500€ Siège social : 55 Avenue Bel Air 33440 Ambarès-et-lagrange Objet : Tierce maintenance informatique, maintenance logicielle. Conseil et service en système et logiciel informatique. Formation non réglementée dans les domaines précités. Président : Laref Bouazza 55 Avenue Bel Air 33400 Ambarès-et-lagrange Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS BORDEAUX Transmission des actions : cession libre des actions de l'associé unique. Admission aux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
22EJ12890

SOGECA BORDEAUX-68 avenue Jean Jaurès-33150 CENON-05.57.77.90.00

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à LES BILLAUX en date du 17 mai 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : **DUFLOS AMENAGEMENTS ET CONSEILS.**

SIÈGE SOCIAL : 41 bis Rue des Gauthiers, 33500 LES BILLAUX (Gironde).
OBJET : L'activité d'entreprise générale du bâtiment et maîtrise d'oeuvre. DUREE : 99 ans. CAPITAL : 1 500 euros. PRÉSIDENT : - Monsieur Dylan DUFLOS, demeurant 41 bis Rue des Gauthiers, 33500 LES BILLAUX (Gironde).
AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés. IMMATRICULATION : au RCS de LIBOURNE. Pour avis, le Président.
22EJ15096

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 15 mai 2022, il a été constitué un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu, qui sera immatriculé au RCS Libourne.

Dénomination : **GAEC DES TROIS MOULINS** agréé le 28 Février 2022 par le préfet du département de Gironde;

Siège social : Reignac (Gironde) 6 bis Lieu-dit Mouret,

Pour avis,

La Gérance.

22EJ15065



Société d'Avocats
33, rue Raymond Poincaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 juin 2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SCI CLEO IMMO. Forme sociale : Société Civile Immobilière. Au capital de : 2 000 €. Siège social : 63 rue Despujols 33000 Bordeaux. Objet social : La société a pour objet l'acquisition, la construction, la transformation, la restauration, la remise en état, la démolition, la gestion, la location, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, individuels ou en copropriété et toutes opérations mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation, ainsi que le cautionnement hypothécaire par la société de tous emprunts ou engagements financiers contractés par ses associés, dès lors qu'elles conservent un caractère civil et qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du chapitre premier du livre II de la loi du 16 juillet 1971, et des textes qui l'ont complété ou modifié. Gérance : M. Cyril Fourcade demeurant 63 rue Despujols 33000 Bordeaux. M. Mathieu Colard demeurant 62 Avenue de La République 33200 Bordeaux. M. Alexandre Bégue demeurant 15 rue Lansade 33110 Le Bouscat. Mme Anne-Charlotte Allahoum demeurant 68 Bis Avenue du Breuil 33400 Talence. Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés prise à la majorité des trois quarts des parts sociales. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux. Pour avis.
22EJ14941

ASSISTANCE CONSEILS DU MEDOC

474 ROUTE DE PAULLAC
ZC "LES PORTES DU MEDOC"
33290 LE PIAN MEDOC

UNDER

SASU au capital de 1 000 euros
86 rue Marcellin Berthelot
33200 Caudéran

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/11/2021, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : UNDER

Forme sociale : Société par actions simplifiée à associée unique

Au capital de : 1 000 €

Siège social : 86 rue Marcellin Berthelot 33200 Caudéran

Objet : l'activité de marchands de biens
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

Président : Mme Valérie ROCHET demeurant 86 rue Marcellin Berthelot 33200 Caudéran

Pour avis

22EJ15072

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : **HOLDING LTNTC**

FORME : Société par actions simplifiée

SIÈGE SOCIAL : 12 Le Fenouil, 33920 CIVRAC DE BLAYE

OBJET : L'acquisition, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, parts sociales dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport ou par tout autre moyen dans toutes sociétés Françaises ou étrangères

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 2000 euros

PRÉSIDENT : Monsieur LAUCHE Thierry, 12 Le Fenouil, 33920 CIVRAC DE BLAYE

IMMATRICULATION : au RCS de Libourne (33).

Pour avis,
22EJ15100

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à GUJAN MESTRAS en date du 24 mai 2022, il a été constitué une Société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : **LE NOTRE AUTOMOBILE**

SIÈGE SOCIAL : 14 allée François Mansart, 33470 GUJAN MESTRAS,

OBJET : L'exploitation d'un fonds artisanal de mécanique automobile avec travaux de carrosserie, de tôlerie, de peinture et d'électricité pour tous véhicules, dépannage, vente de tous accessoires automobiles, ainsi que la négoce de véhicules de toutes marques,

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,

CAPITAL : 1.000 euros,

PRÉSIDENT : Monsieur Jean-François CASTAING, demeurant 30, rue des Colibris, 33380 BIGANOS, IMMATRICULATION : Au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX,

Pour avis, le Gérant.

22EJ15102



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

VINCENT BOY HOLDING
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 53, Rue Latesta -
33200 BORDEAUX
RCS Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 7/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : VINCENT BOY HOLDING

Sigle : VBH

Siège : 53, Rue Latesta - 33200 BORDEAUX

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'activité de société Holding; L'exercice de tout mandat social, notamment au sein des filiales de la Société; Toutes prestations de conseils et de services aux entreprises; notamment dans les domaines de management d'entreprise et de l'animation à caractère financier, commercial, technique et stratégique; L'apport d'affaires

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Vincent BOY, Demeurant 53, Rue Latesta – 33200 BORDEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

POUR AVIS

Le Président
22EJ15028

TRAVEL COOKING

Société à Responsabilité Limitée

Au capital social de 1 000 €
Siège social : 61 Rue de la Dauge - 33240 Saint André de Cubzac

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 Mai 2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TRAVEL COOKING

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Au capital de : 1 000 €

Siège social : 61 Rue de la Dauge - 33240 Saint André de Cubzac

Objet : Activité de traiteur, préparation de plats à emporter, livraison de repas aux particuliers et aux professionnels, commercialisation de tous produits et spécialités culinaires.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE

Gérante : Mme Sandrine CHABERT demeurant 61 rue de la Dauge - 33240 Saint André de Cubzac
22EJ14142

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée à associé unique

DÉNOMINATION : **Holding RBL**

SIÈGE SOCIAL : 17 Chemin du Petit Bois (33160) SAINT MEDARD EN JALLES

OBJET : Prise de participation par tous moyens dans le capital social de toutes sociétés, quels que soient leur forme juridique et leur objet, par souscription, acquisition ou vente de titres négociables ou non ; Gestion, administration, contrôle et mise en valeur des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par tout autre moyen ; Animation du groupe formé par la société, ses (sous)filiales notamment la participation active à la politique du groupe ainsi que le contrôle des (sous)filiales ; Fourniture à ses (sous)filiales et à toutes personnes physiques ou morales de prestations de services et conseil relatif à la politique générale du groupe, du marketing, de la stratégie, l'administration générale, juridique, comptable, fiscale et des ressources humaines.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 720 000 €. (apport en nature)

PRÉSIDENT : José RUIBAL sis SAINT MEDARD EN JALLES (33160) 17 Chemin du Petit Bois

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTE :

En cas de pluralité d'associé, tout associé peut participer aux assemblées.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

PRÉEMPTION : Chaque associé dispose d'un droit de préemption en cas de projet de cession d'actions.

IMMATRICULATION : Au RCS de Bordeaux

Pour avis, Le représentant légal
22EJ15112



19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une SARL qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX dénommée **FINANCE IMMOBILIER REMI EHRHART (FIRE)**, au capital de 1.000 €, ayant son siège à 24 avenue Carnot 33200 BORDEAUX et pour objet l'acquisition par voie d'apport, d'achat, d'échange, de souscription ou autrement, la propriété, l'administration de tous titres, actions, parts sociales ou parts d'intérêt émises par toutes personnes morales et plus particulièrement par des sociétés exerçant une activité de promotion immobilière ; la définition des orientations stratégiques du groupe formé par les sociétés et personnes morales dont elle détient le contrôle, ainsi que le suivi desdites orientations et l'accompagnement dans leur mise en œuvre opérationnelle ; l'activité de marchands de biens ; la réalisation d'opérations de promotion immobilière ; l'activité de lotisseurs ; toutes opérations d'intermédiaires en vue de l'acquisition, de la location et de la vente d'immeubles ou de parts de sociétés immobilières, l'acquisition, la remise en état et l'aménagement de tous biens immobiliers quelle que soit leur affectation, en vue de leur exploitation par bail, location ou autrement, assortie de toutes prestations d'entretien, de gardiennage, de fourniture d'équipements et d'énergie et de toutes autres prestations complémentaires ; l'activité de loueur en meublé professionnel ; la gérance et l'administration pour le compte de tiers de tous biens immobiliers ; toute activité de conseil relative aux activités susmentionnées. Le gérant est Monsieur Rémi EHRHART, demeurant 24 avenue Carnot 33200 BORDEAUX.
22EJ15171

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 30 mai 2022, à MARTIGNAS SUR JALLE.

Dénomination : **CAP INVEST.**

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 80 avenue du Colonel Pierre Bourgoïn, 33127 Martignas sur Jalle.

Objet : acquisition, aménagement, construction de tous immeuble - vente des immeubles construits en totalité ou par fractions.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 500 euros divisés en 500 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : cessions d'actions soumises à agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix disposant du droit de vote.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Ludovic LETELIER 80 avenue du Colonel Pierre Bourgoïn 33127 Martignas sur Jalle.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.
22EJ15132

BONDE
Société à responsabilité limitée
au capital social
de 18.000 euros
Siège social :
14, rue Paul Denucé, 33800
Bordeaux
En cours d'immatriculation au
registre du commerce et des
sociétés de Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Bordeaux en date du 9 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **BONDE**

Siège social : 14, rue Paul Denucé, 33800 Bordeaux

Objet social :

- la création, l'acquisition, l'installation, l'exploitation ou la prise à bail ou en location-gérance de tous fonds de commerce de cave à vins ;

- le négoce et la distribution de vins, l'organisation de dégustations de vins et de formation en matière de sommellerie ;

- la promotion et la diffusion, notamment à l'aide d'internet et de tout autre moyen de communication audiovisuel, de prestations de services provenant de ces activités .

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 18.000 euros

Gérance : Madame Emilie Jolivet, de nationalité française, née le 11 mai 1982 à Rennes (35), demeurant 14, rue Paul Denucé, 33800 Bordeaux,

et

Madame Hélène Komsan, de nationalité française, née le 28 mars 1989 à Juvisy-sur-Orge (91), demeurant 56, cours de l'Argonne, 33000 Bordeaux.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.
22EJ15136



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 09/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SASU

Dénomination : **LAURENT DUPONT ENCHERES**

Siège : 6, quai des Chartrons - 33000 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : La vente volontaire de meubles aux enchères publiques, de biens d'occasion ou de biens neufs directement issus de la production de vendeurs non commerçants et non artisans, l'estimation de ces mêmes biens mobiliers, l'organisation, la réalisation de ventes volontaires de biens meubles aux enchères publiques, l'organisation de ventes judiciaires sur mandat. La réalisation d'opérations de transport, et toute activité d'édition notamment de catalogues, liés à ces activités.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Laurent DUPONT, demeurant 12B, Chemin du Moulin de Rambal - 33360 LATRESNE La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, le Président
22EJ15135

PC BORDEAUX H18
SAS au capital de 25.000€
19 Rue Commandant Cousteau
33100 Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à BORDEAUX (33100) du 06/06/2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS ; Dénomination : PC Bordeaux H18 ; Siège : 19 rue Commandant Cousteau, 33100 BORDEAUX ; Durée : 99 ans Capital : 25 000 euros ; Objet social : L'activité de restauration (pizzeria et traditionnelle) et de débit de boissons alcoolisées et non alcoolisées sur place, à emporter et/ou en livraison ; la vente au détail de tous produits alimentaires et non alimentaires ainsi que de boissons alcoolisées et non alcoolisées ; la mise en place et l'exploitation d'automates en vue de la distribution de produits alimentaires transformés ou non transformés ainsi que de boissons alcoolisées et non alcoolisées.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément préalable pris à l'unanimité des associés.

Présidente : la Société FSP I&M, RCS BORDEAUX 892.224.940, 19 rue Commandant Cousteau, 33100 BORDEAUX.

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
22EJ15190

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 8 juin 2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **PANOCHÉ**

Forme : Société à Responsabilité Limitée à associé unique

Siège social : 66, cours Portal – 33000 BORDEAUX.

Objet social : La Société a pour objet, en France et dans tous pays :

- la création, l'acquisition, l'exploitation directe ou indirecte sous toutes formes de tous fonds de commerce et/ou établissements de boulangerie, pâtisserie, brioche, biscuiterie, viennoiserie, croissanterie, confiserie, chocolaterie, glaces, salon de thé, traiteur, épicerie fine, restauration rapide et vente de boissons à consommer sur place et/ou à emporter ; la fabrication et la vente sur place et/ou à emporter, en sédentaire et/ou en ambulancier, de produits de boulangerie, pâtisserie, brioche, biscuiterie, viennoiserie, croissanterie, confiserie, chocolaterie, glaces, traiteur, épicerie fine et notamment de pains, baguettes, flûtes, miches, boules, brioches, viennoiseries, croissants, biscuits, galettes, biscottes, madeleines, gâteaux, pâtisseries fines, cookies, brownies, confitures, chocolats, glaces, spécialités locales en ce compris canelés, croquants, sarmants, noisettes, macarons, snacks, sandwiches, tartes, quiches, salades, plats cuisinés, boissons ainsi que la fourniture de tous services et prestations annexes à ces activités ;

Durée : 99 années

Capital social : 5 000 € divisés en 500 parts de 10 €

Gérance : Madame Clémence APRIQUO demeurant au 9 rue Pourmann – apt. 1145 – 33300 BORDEAUX.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis,
22EJ15148

LAVIGOT
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 avenue
de Verdun - 33127
MARTIGNAS-SUR-JALLE
RCS BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 1er juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **LAVIGOT**

Siège social : 4 avenue de Verdun - 33217 MARTIGNAS-SUR-JALLE,

Objet social : Sandwicherie, fast-food, épicerie fine, after work, traiteur, rôti, débit de boissons, transmissions d'événements sportifs, réceptions, privatisation, cave à vin,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérant : M. Julien LAHAROTTE, demeurant 37 rue Veyssièrre - 33800 BORDEAUX,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, le Gérant
22EJ15237

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 juin 2022, à BORDEAUX.

Dénomination : **CHEF AJI MERIA-DECK.**

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : centre commercial Mériadec Cellule R03, 33000 BOULIAC.

Objet : restauration traditionnelle.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Monsieur Jianbo WANG, demeurant 4 Lot Belfontaine, 33270 BOULIAC

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.
22EJ15114



SCP CHEPEAU, LUMEAU & Associés
Avocats à la Cour
148, cours du Médoc
33000 BORDEAUX

Avis est donné de la constitution, le 10/06/2022, d'une société présentant les caractéristiques suivantes : - DENOMINATION : **FARADAY PARTICIPATIONS BIS** - FORME : Société par Actions Simplifiée - CAPITAL : 100 € souscrit en numéraire - SIEGE : 14, rue Gallilée - 33600 PESSAC - OBJET : L'acquisition, la souscription, la détention, la cession ou l'apport de titres des sociétés WATT PARTICIPATIONS et FINANCIERE FARADAY et plus généralement la gestion de sa participation dans le capital des sociétés WATT PARTICIPATIONS et FINANCIERE FARADAY ou de toute société venant s'y substituer par voie d'apport, fusion ou scission - DUREE : 99 années - ASSEMBLEES : Accès libre aux assemblées, une voix étant attachée à chaque action. - TRANSMISSIONS D'ACTION : dans tous les cas, soumises à autorisation préalable du Président - PRESIDENT : M. Bernard OLLIVIER, demeurant 11 bis, allée de Chartres - 33000 BORDEAUX - DIRECTRICE GENERALE : Mme Mirentchu BOUTET, demeurant 61, rue Mestre - 33200 BORDEAUX - COMMISSAIRE AU COMPTE TITULAIRE : MAZARS, domiciliée 61, quai de Paludate - 33800 BORDEAUX - IMMATRICULATION : RCS BORDEAUX.
22EJ15188

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 19 mai 2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

dénomination : **A.L.P. INVEST**

Objet social : Création, exploitation agence immobilière

Siège social : BORDEAUX (33200), 7 rue Victor Caffin

Capital : 1 000 Euros.

Président : M. Pierre, Marie, Henri LOTHAIRE, domicilié à BORDEAUX (33200), 7 rue Victor Caffin, nommé pour une durée indéterminée.

Clause d'admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Clause de transmission des actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément préalable de la société donné par la collectivité des associés réunis en assemblée générale extraordinaire.

Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.
22EJ15131



Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS - LACANAU - LEGE CAP
FERRET - PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

Par acte s.s.p. à STE EULALIE EN BORN du 10 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **ARNAUD CANFIN CLIM-ELEC**

Siège social : 481 Route de Menoy 40200 STE EULALIE EN BORN

Objet social : climatisation, électricité, négoce de produits et prestations de services liées aux antennes, paraboles, caméras, informatique, photovoltaïque,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Arnaud CANFIN, demeurant Route de Menoy 40200 STE EULALIE EN BORN, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MONT-DE-MARSAN.

Pour avis
22EJ15194

Par acte SSP du 12/05/2022 il a été constitué une SARL dénommée: R.B.M. Siège social: 35 bis cours de la marne 33800 BORDEAUX Capital: 1.000 € Objet: Restauration rapide sur place ou à emporter, Sandwicherie, vente à emporter de boissons non alcoolisées Gérant: M. EL KHADRAGY MOHAMED 11 RUE MONTHYON 33800 BORDEAUX Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ15325



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE BOUSCAT du 09/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **B-BROTH**

Siège : 1, place Giese - 33110 LE BOUSCAT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : L'enseignement de disciplines sportives et activités de loisirs, et notamment l'organisation de stages pour jeunes footballeurs.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Grégory BOU-RILLON, demeurant 34, avenue de la Moune - 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis, le Président
22EJ15198

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 31 mai 2022, à SAINT MEDARD EN JALLES.

Dénomination : **K-KO.**

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 4 RUE GEORGES SAND, 33160 SAINT MEDARD EN JALLES.

Objet : l'acquisition de tout immeuble bâti ou non et de tout autre bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble bâti ou non et tout autre bien immobilier dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1500 euros Montant des apports en numéraire : 1500 euros.

Cession de parts et agrément : ARTICLE 13. Gérant : Monsieur THOMAS ALAIN KHOV, demeurant 386 bis, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny, 33600 Pessac

Gérant : Madame EMELINE KHOV, demeurant 70, rue du Galip, 33127 St Jean d'Illac

Gérant : Madame ADELIN-LISE KHOV, demeurant 46 Bangbae-ro 34 gil, Seocho-gu, 06585 SEOUL REPUBLIQUE DE COREE

La société sera immatriculée au RCS BORDEAUX.

Pour avis.
22EJ15205

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er juin 2022, il a été constitué une société.

FORME : société civile immobilière

DENOMINATION : **6 ROITELETS**

OBJET SOCIAL : La mise en valeur, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, de tous immeubles et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement.

SIÈGE SOCIAL: 15 rue Magenta 33000 BORDEAUX

DURÉE : 99 ans

CAPITAL SOCIAL : 1000 €.

GÉRANT : Olivier DOXARAN, né le 3 mai 1980 à SAINT-PALAIS de nationalité Française demeurant 15 rue Magenta 33000 BORDEAUX

IMMATRICULATION : RCS de BORDEAUX

Pour avis,

La Co-gérance

Mention en sera faite auprès du registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

22EJ15224

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 09.06.2022, à BORDEAUX, il a été constitué une SCI dénommée **LABBEL** au capital social de 1000 euros, ayant son siège social 116 cours Aristide Briand, 33000 BORDEAUX, répondant aux caractéristiques suivantes :

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble sis 116 Cours Aristide Briand, 33000 BORDEAUX

Co-gérantes : Madame LESTUR-GEON-CAYLA, demeurant 230 avenue d'Eysines, 33200 BORDEAUX et Madame Elise BATAIL, demeurant 2 rue Louis Blanc, 33400 TALENCE et Madame Béatrice ALLAIN, demeurant 12 rue Georges Bizet, 33700 MERIGNAC.

Cession de parts sociales : agrément pour toutes cessions à l'unanimité des associés

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
22EJ15113

PRINCESSE
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 place Abel
Surchamp
33500 LIBOURNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à LIBOURNE du 10/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : PRINCESSE

Siège social : 12 place Abel Surchamp, 33500 LIBOURNE

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ; et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Carine GIRARD, demeurant 240 route du Sillat, 33910 SAVIGNAC-DE-L'ISLE, assure la gérance sans limitation de durée.

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis à l'unanimité des associés.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE.

22EJ15225



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 8 juin 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **LEGLISE ET FILS**

Forme : société par actions simplifiée

Siège social : 3, allée du Bosquet des Cigales - Domaine Tamaris - 33470 GUJAN MESTRAS

Objet social : La société a pour objet, en France et dans tous pays :

A titre principal : Transport de passagers en mer ; Balade en bateau ; Croisière en mer en navires à utilisation commerciale.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés, sauf le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Capital social : 1 000 € divisé en 100 actions de 10 €

Président de la société : Monsieur Marvin LEGLISE demeurant au 3, allée du Bosquet des Cigales - Domaine Tamaris - 33470 GUJAN MESTRAS

Directeur Général : Monsieur Philippe LEGLISE demeurant au 206 bis, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 33470 GUJAN MESTRAS

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis,
22EJ15235

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GRADIGNAN du 09/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **EG**

Siège social : 138 avenue du Général de Gaulle, 33170 GRADIGNAN

Objet social : L'exploitation de salons de coiffure sous enseignes franchisées et toutes activités relatives aux produits capillaires

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros

Gérance : Madame Elodie GABARD demeurant 827 avenue du Général de Gaulle 33140 CADAUJAC

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX
22EJ15241

PAULOWNIA

Société en nom collectif au capital de 10.000 euros
Siège social : 20-24 Avenue de Canteranne - 33600 PESSAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PESSAC du 10 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : PAULOWNIA

Siège social : 20-24 Avenue de Canteranne, 33600 PESSAC

Objet social :

- L'étude, la réalisation de toute opération immobilière notamment de promotion, de lotissement, de mise en copropriété, de construction, d'habitation ou de bâtiments à usage commercial, industriel ou de bureaux, toutes opérations d'aménagement publiques ou privées ;

- L'acquisition et la vente de terrains, de maisons, d'appartements, de bureaux ou de tous autres locaux ;

- La propriété, la gestion par location-bail ou autrement de tous immeubles édifiés pour le compte de la société ;

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 30 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10.000 euros

Cession des parts sociales : Les parts sociales peuvent être cédées entre associés ou à des personnes étrangères à la Société qu'avec le consentement de tous les associés.

Associés en nom :

1) La Société PROMOTION PICHET, SAS au capital de 6.000.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 415 235 514.

2) La Société PROMOBAT, SARL au capital de 31.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 410 048 755.

Gérance :

La Société PROMOTION PICHET, SAS au capital de 6.000.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 415 235 514, gérante associée.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour Avis
22EJ15249

Par acte SSP du 10/06/2022, il a été constitué une EURL dénommée : **HAPPY CONSEILS** Siège social : 33 AVENUE DE LA REPUBLIQUE, 33185 HAILLAN Capital : 1.000€ Objet : Prestations de conseil et accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés. Conseil en stratégie, organisation, management, gestion, système d'information, ressources humaines, marketing et communication, de la conception à la mise en œuvre. Coaching personnalisé ; Services de formation Gérance : Mme VIRGINIE FOURNERA, 33 AVENUE DE LA REPUBLIQUE, 33185 HAILLAN Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ15261

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 09/06/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : CCP ENERGIES

Forme : EURL

Capital social : 500 €

Siège social : 339 chemin du Lion d'Or, 33490 VERDELAIS

Objet social : Travaux d'Installation d'Equipements Thermiques et de Climatizations. Domotique maison connectée. Plomberie. Vente d'Equipements du Bâtiment.

Gérance : M. Najim KERZAZI demeurant 339 chemin du Lion d'Or, 33490 VERDELAIS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ15275



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : DURRAMPS IMMOBILIER

Siège social : 27 rue de l'industrie - 33700 MERIGNAC

Objet social : - L'acquisition par voie d'échange, d'apport ou autrement, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers,

- La conclusion de tout emprunt, hypothécaire ou non,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,

- et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Quentin DURRAMPS, demeurant 27 rue de l'Industrie - 33700 MERIGNAC

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas

agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis

La Gérance
22EJ15319



Rue du Cardinal Richaud,
33000 BORDEAUX

PUNCKAKE DELICIEUX Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros Siège social : 30 rue Florence Arthaud 33680 LACANAU **AVIS DE CONSTITUTION** Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LACANAU du 10/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : PUNCKAKE DELICIEUX Siège : 30 rue Florence Arthaud, 33680 LACANAU Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 3 000 euros Objet : Création, vente et diffusion de jeux vidéo, produits dérivés et services associés Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Benjamin SOULE, demeurant 30 rue Florence Arthaud, 33680 LACANAU, Directeur Général ; Monsieur Rémy DEVAUX, demeurant 144 avenue René Cassagne, Apt 506, 33150 CENON La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis, le Président
22EJ15297



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : HOLDING GREGZ

Siège : 1175 avenue du parc des Expositions - 33260 LA TESTE DE BUCH

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 100 euros

Objet : - prise de participation dans toutes sociétés, animation de groupes de sociétés, gestion commerciale et administrative,

- location vide ou meublé,

- marchand de biens,

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président :

Monsieur Grégory PONS, demeurant 39 bis allée du fin - 33470 GUJAN MESTRAS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

POUR AVIS

Le Président
22EJ15301

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 1er juin 2022, il a été constitué un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun reconnu LE JARDIN DE BRIOTTE, qui sera immatriculé au RCS Bordeaux.

Dénomination : **GAEC LE JARDIN DE BRIOTTE** agréé le 19 mai 2022 par la Préfète du département de la Gironde ;

Siège social : Puybarban (Gironde) 1 Lieu-dit Briotte

Pour avis, La Gérance.
22EJ15350

SARL FLEXCO RH
Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 euros
Siège social :
56 Route de Caduc
33.420 MOULON
Société en cours de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 15 Juin 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **SARL FLEXCO RH**

Forme juridique : SARL

Capital : 2 000 euros en numéraire

Siège social : 56 Route de Caduc 33.420 MOULON

Durée : 99 ans

Objet : Conseil

Gérant : Nélia COURSELLE, demeurant 56, route de Caduc 33420 MOULON

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Libourne

Pour avis, La Gérance
22EJ15482

Par acte SSP du 06/06/2022, il a été constitué une SASU dénommée : **B.P.** Siège social : 15 bis rue de la forge, 33830 LUGOS Capital : 1.000 € Objet : Travaux de menuiserie bois et pvc Président : M. Thierry BEIGNON, 15 bis rue de la forge, 33830 LUGOS. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ15346

SCI LUCAS
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 145 Route de Saint-Emilion
33500 LIBOURNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LIBOURNE du 20 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : SCI LUCAS

Siège : 145 Route de Saint-Emilion - 33500 LIBOURNE

Objet : L'acquisition de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Benoît CHAGNEAU demeurant 38 rue de la Lamberte - 33500 LIBOURNE

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas - agrément des associés représentant les trois quarts au moins du capital social

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

POUR AVIS

La Gérance
22EJ15359

SAS AVE CONSULTING

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 33 Chemin de la
Hondeyre 33450 IZON
Société en cours de
constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 13 Juin 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SAS AVE CONSULTING

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000 euros en numéraire

Siège : 33 Chemin de la Hondeyre 33450 IZON

Durée : 99 ans

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

Conseil ; activités de services informatiques et du digital ; Portage salarial

Président :

Monsieur André Pascal VEYSSIERE

Né le 16 Janvier 1963 à FLOIRAC (33)
De nationalité Française

Demeurant 33 Chemin de la Hondeyre 33450 IZON

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Libourne

Pour avis, La Présidence
22EJ15360

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/04/2022, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : EDITIONS GALIENE

Forme : SAS

Capital social : 500 €

Siège social : 134 rue Docteur Albert Barraud, 33000 BORDEAUX

Objet social : L'écriture et l'édition de textes, nouvelles, romans, articles destinés à la publication - l'édition d'oeuvre d'écrivains français et étrangers - l'organisation de salons et de manifestations en rapport avec l'édition, la vente directe d'oeuvres littéraires - l'acquisition de droits intellectuels - toutes prestations de conseil en rapport avec l'objet social - la participation par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés pouvant se rattacher à l'objet social notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de rachats de titres de droits sociaux, fusion, participation ou groupements

Président : M. Bernard CAZAUBON demeurant 134 rue Docteur Albert Barraud, 33000 BORDEAUX

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ15406



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution le 31/05/2022 pour une durée de 99 ans, d'une société civile de construction vente qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX, dénommée GLASSY au capital de 1.000 € composé exclusivement de numéraire dont le siège social est 2 route de la Forestière - 33750 BEYCHAC ET CAILLAU, ayant pour objet la construction et l'aménagement d'un immeuble collectif à usage d'habitation et professionnel et de toutes annexes et dépendances; l'acquisition de biens immobiliers; la vente, en totalité ou par fractions, avant ou après achèvement, des constructions ainsi édifiées; la location des lots en stock en l'attente de leur vente.

Le gérant est SUD-OUEST VILLAGES - SOVI, SAS dont le siège social est à BEYCHAC ET CAILLAU (33750) 2 route de la Forestière, 316 139 930 RCS Bordeaux.

Les parts sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit des conjoints, ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de tous les associés.
22EJ15420

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 10 juin 2022, à BORDEAUX.

Dénomination : 2HA.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 8 Allée de l'ecluse, 33370 Yvrac.

Objet : Achats, ventes, locations meublés, et toutes transaction immobilières.

Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Monsieur TAHAR ELRHANBAZ, demeurant 8 ALLEE DE L'ECLUSE, 33370 Yvra

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis,
22EJ15295



MINÉRAL

AVOCATS
12 place de la Bourse
33000 BORDEAUX
Tél : 05.57.10.05.50

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 20/05/2022 est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée

Dénomination : WORLD OF CARS DISTRIBUTION

Siège social : 46 rue du 503ème Régiment du Train - 33127 Martignas-sur-Jalles

Objet : Le dépôt-vente de véhicules légers d'occasion ainsi que toutes prestations complémentaires et annexes

Durée : 99 ans

Capital : 1.000 €

Président : ORACLE, SARL au capital de 110.000 €, sise 277 Rue du Camp de Souge 33127 SAINT JEAN D'ILLAC, RCS BORDEAUX 907 880 371

Cession : Les cessions d'actions à des tiers (y compris, le cas échéant, entre conjoints, ascendants et descendants) sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des droits de vote composant le capital social.

Immatriculation : RCS de BORDEAUX

Pour avis
22EJ15500



Cabinet E. QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Méridon 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79
Tél Le Canon 05 64 37 16 10

DLT CARROSSERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 7 Bis Rue André
Moulinat
33480 CASTELNAU DE MEDOC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Castelnau de Médoc du 14 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : DLT CARROSSERIE

Siège social : 7 Bis Rue André Moulinat, 33480 CASTELNAU DE MEDOC

Objet social : Activités de carrossier : tous travaux de peinture et réparation sur tous types de véhicules. Changement et réparation de pare prise, petite mécanique, location de cabine de peinture.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros

Gérance : Monsieur Geoffrey DOUAT demeurant 12 Rue de la République, 33480 CASTELNAU DE MEDOC

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis

La Gérance
22EJ15421



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SAS IMMOBILIER LA TESTE-DE-BUCH

Siège : 19 avenue Saint Exupéry - 33260 LA TESTE DE BUCH

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : transaction sur immeubles et fonds de commerce

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

la société HOLDING VINCENT DONNESSE, Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros, dont le siège social est 7, impasse de May-sur-Orne - 33260 LA TESTE DE BUCH, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 824 366 181 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur Vincent DONNESSE, gérant.

Directeur général :

la société HOLDING MDG, Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros, dont le siège social est 19 avenue Saint Exupéry - 33260 LA TESTE DE BUCH, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 824 534 697 RCS BORDEAUX,

représentée par Madame Marion DUPRAT, gérante.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

POUR AVIS

La Présidence
22EJ15369

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution le 31/05/2022 pour une durée de 99 ans, d'une société civile de construction vente qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX, dénommée KALISTA au capital de 1.000 € composé exclusivement de numéraire dont le siège social est 2 route de la Forestière - 33750 BEYCHAC ET CAILLAU, ayant pour objet la construction et l'aménagement d'un immeuble collectif à usage d'habitation et professionnel et de toutes annexes et dépendances ; l'acquisition de biens immobiliers; la vente, en totalité ou par fractions, avant ou après achèvement, des constructions ainsi édifiées; la location des lots en stock en l'attente de leur vente.

Le gérant est SUD-OUEST VILLAGES - SOVI, SAS dont le siège social est à BEYCHAC ET CAILLAU (33750) 2 route de la Forestière, 316 139 930 RCS Bordeaux.

Les parts sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit des conjoints, ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de tous les associés.
22EJ15418

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution suivant acte sous seing privé en date du 5 juin 2022 d'une Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée « EOS EVENTS »

Objet social : Prestations événementielles œnologiques et culinaires.

Siège social : 117 quai de Bacalan à BORDEAUX (33300).

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation.

Capital social : 1 000 Euros.

Gérance: Monsieur Antony ROGER, associé unique, demeurant à PARIS (75015), 1 rue Léon DELHOMME.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Pour avis.

La Gérance
22EJ15488

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 13 juin 2022, à SAINT SEVE.

Dénomination : SCI MCAJ.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 11 lieudit Cardonnette, 33190 SAINT-SEVE.

Objet : acquisition, rénovation, administration, gestion, location de tout immeuble bâti ou non bâti ; emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de son objet; exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles de la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 100 euros
Montant des apports en numéraire : 100 euros.

Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés uniquement. Agrément préalable de l'AGE dans tous les autres cas.

Gérant : Madame Alexia D'AGOSTINO, demeurant 11 lieudit Cardonnette, 33190 SAINT SEVE

Gérant : Monsieur Günther BERTRAND, demeurant 11 lieudit Cardonnette, 33190 SAINT SEVE La société sera immatriculée au RCS BORDEAUX.

Pour avis.

La gérance
22EJ15468

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LALANDE DE POMEROL du 15/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : S.A.R.L.. Dénomination sociale : **ELYSA PAIE**. Siège social : 6 Rue du 8 Mai 1945 33500 LALANDE DE POMEROL. Objet social : "Le conseil aux entreprises en matière de paie, de droit social, de ressources humaines, ainsi que l'audit et la formation. *L'externalisation de la paie et de l'administration du personnel. *La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. *Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.. Capital social : 1 000 €. Gérance : Yann BOUCHE demeurant au 6 Rue du 8 Mai 1945 33500 LALANDE DE POMEROL. Immatriculation de la Société au R.C.S. de LIBOURNE. Pour avis. La Gérance.
22EJ15446

TOM'ART
Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social : 7B avenue du
Périgord
33370 POMPIGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à POMPIGNAC du 13 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : Tom'ART
Siège social : 7B avenue du Périgord, 33370 POMPIGNAC
Objet social : Location meublée de courte et longue durées
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1000 euros
Gérance : Madame Pascale PLANTÉ demeurant à 7B avenue du Périgord, 33370 POMPIGNAC
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.
Pour avis
La Gérance
22EJ15537

LA FERME - 1544
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 €
Siège social : Château Angelus,
33330 ST EMILION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST EMILION du 14 juin 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LA FERME - 1544
Siège : Château Angelus, 33330 ST EMILION
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 €
Objet :
- Exploitation agricole de terres (en propriété ou en fermage) sous forme de cultures, de verger, de maraichage, d'élevage ;
- Abattage et transformation en produits alimentaires (charcuterie, poulets) ;
- La récolte de produits forestiers non ligneux à l'état sauvage, tels que les cèpes, les truffes ;
- Activité d'agrotourisme.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société CHATEAU ANGELUS, ayant son siège social Château Angelus 33330 ST EMILION - 401 765 821 RCS LIBOURNE, représentée par Mme Stéphanie de BOUARD RIVOAL, Directeur Général du Directoire.

Directeur général : Monsieur François LEZIAN demeurant 6 Mazerat 33330 SAINT EMILION.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

POUR AVIS
Le Président
22EJ15543

Suivant acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 26 avril 2022, il a été institué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : **LO OUS-
TAU PORT VIELH**
CAPITAL : 200 €
SIEGE SOCIAL : Ile des Boucs, Résidence la Berle - 26 Chemin du Vieux Port - 33680 LACANAU
OBJET : acquisition et gestion d'immeubles et de bien immobilier
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
GERANCE : La Gérance est assurée par Monsieur Hugo BOBST demeurant 19 rue Pierre Renaudel - 33130 BEGLES
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX
22EJ15607

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Julien LATOUR, Notaire à ST-ANDRE-DE-CUBZAC, 216 bis, rue Nationale, le 23 mai 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

Dénomination et siège sociale : **SCI LES TILLEULS, CAVIGNAC** (33620) 16 rue de Tessonneau.

Capital : 1.000,00€
Durée : 99 ans

Gérants de la société sont : Madame Laure FABIEN demeurant à CAVIGNAC (33620) 16 rue de Tessonneau.

Immatriculation : RCS de LIBOURNE.
Pour avis
Le notaire.
22EJ15546

BAZARD GOP33
Société à responsabilité limitée
à associé unique au capital de
10 000 euros
Siège social : 13 Rue Pablo
Picasso
33650 SAINT MEDARD
D'EYRANS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT MEDARD D'EYRANS du 14 juin 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique,
Dénomination sociale : **BAZARD GOP33**,

Siège social : 13 Rue Pablo Picasso 33650 SAINT MEDARD D'EYRANS,

Objet social : Production, fabrication et vente de pizzas à emporter en distributeur automatique et

livraison à domicile,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 10 000 euros,

Gérance : Monsieur Frédéric BAZARD, demeurant 24 Rue Vergniaud, 33400 TALENCE,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance
22EJ15578

CONSTITUTION

Par Assp du 12/5/2022, il a été constitué une SAS dénommée : **FANCY PASTA**. Capital : 1 000 €. Siège : 174, cours de l'Yser 33800 Bordeaux. Objet : restauration rapide sur place et à emporter, épicer. Durée : 99 ans. Président : M. Muhammed Abul Hasan, demeurant Rés. Du Lac, avenue de Laroque, à 33300 Bordeaux. Immatriculation au RCS de Bordeaux.
22EJ15602

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **TP2R33**

FORME : Société par actions simplifiée

SIEGE SOCIAL : 10 lieu dit Les Bonnomeaux, 33820 SAINT PALAIS

OBJET : Toutes activités de peinture, de petits travaux d'entretien, achat et vente de tous produits et activités annexes

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 500 euros

PRESIDENT : Monsieur JANICOT Laurent, 10 lieu dit les Bonnomeaux, 33820 SAINT PALAIS

IMMATRICULATION : au RCS de Libourne (33).

Pour avis,
22EJ15596

Delta
Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 15/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée

DENOMINATION SOCIALE :

LEPOUCE

SIEGE SOCIAL : 2, place Bir Hakeim - 33000 BORDEAUX

OBJET SOCIAL :

- l'acquisition et l'exploitation, directe ou indirecte, de tous fonds de commerce de restauration, - l'activité de restauration traditionnelle et / ou rapide, sur place, à emporter ou en livraison, avec vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées, - la propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, y compris la prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales, - la création, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, économiques, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire ;

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout Associé a le droit de participer aux Décisions Collectives, quelle que soit leur nature et quel que soit le nombre de ses Actions, avec un nombre de voix égal au nombre des Actions qu'il possède.

Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour précédant la décision collective à zéro heure.

AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

DIRIGEANT : Le premier Président de la Société nommé sans limitation de durée est Monsieur Grégoire LACOSTE, né le 1er mai 1997 à NIORT (79000), de nationalité Française, demeurant 2, place Bir Hakeim à BORDEAUX (33000),

Le premier Directeur Général de la Société nommé sans limitation de durée est Monsieur Thomas PEMERLE, né le 22 mai 1999 à TALENCE (33400), de nationalité Française, demeurant 2, place Bir Hakeim à BORDEAUX (33000)

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX

Pour avis, la Présidence
22EJ15640



ETUDE DE MAÎTRES
STÉPHANE COSTE ET
VALÉRIE LEBRIAT,
NOTAIRES ASSOCIÉS A
BORDEAUX (GIRONDE),
1, COURS GEORGES CLEMENCEAU.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Stéphane COSTE, notaire à BORDEAUX (33000), 1, Cours Georges Clémenceau, le 14 juin 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI SPITI**.

Le siège social est fixé à : LATRESNE (33360) 6 Domaine de Jeandey.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur François BOUSQUET demeurant à LATRESNE (33360), 6 Domaine de Jeandey.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis

Le notaire.
22EJ15621



Aux termes d'un acte SSP en date à BORDEAUX du 15/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL UNIPERSONNELLE

Dénomination sociale : **ELEMIA ORIENTATION**

Siège social : 9 Avenue de Loustallaut – 33880 SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX

Objet social : accompagnement des personnes physiques dans leurs orientations scolaires, professionnelles et personnelles. Accompagnement en communication digitale.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 1.000 euros

Gérance : Madame Laure DEVILLE, demeurant 9 Avenue de Loustallaut – 33880 SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance
22EJ15611

BONDE

Société à responsabilité limitée
au capital social
de 18.000 euros
Siège social :
14, rue Paul Denucé, 33800
Bordeaux

En cours d'immatriculation au
registre du commerce et des
sociétés de Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Bordeaux en date du 9 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BONDE

Siège social : 14, rue Paul Denucé, 33800 Bordeaux

Objet social :

- la création, l'acquisition, l'installation, l'exploitation ou la prise à bail ou en location-gérance de tous fonds de commerce de cave à vins ;

- le négoce et la distribution de vins, l'organisation de dégustations de vins et de formation en matière de sommellerie ;

- la promotion et la diffusion, notamment à l'aide d'internet et de tout autre moyen de communication audiovisuel, de prestations de services provenant de ces activités .

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 18.000 euros

Gérance : Madame Emilie Jolivet, de nationalité française, née le 11 mai 1982 à Rennes (35), demeurant 14, rue Paul Denucé, 33800 Bordeaux,

et

Madame Hélène Komsan, de nationalité française, née le 28 mars 1989 à Juvisy-sur-Orge (91), demeurant 56, cours de l'Argonne, 33000 Bordeaux.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

22EJ15642

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société en date du 13 juin 2022 présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Dénomination : **PACK BATI**

Siège social : 58 rue Jean Louis Faure, 33220 SAINTE FOY LA GRANDE

Objet : Entreprise générale du bâtiment ; installation, maintenance, mise en service de climatiseurs, chauffage et tout matériel lié à l'énergie renouvelable

Durée : 99 années

Capital : 1.000 euros

Gérance : Monsieur Younes ZAABRA, demeurant au 58, rue Jean Louis Faure, 33220 SAINTE FOY LA GRANDE

Immatriculation au RCS de LIBOURNE

Pour avis
22EJ15634

MODIFICATIONS

MOTA COWORKING, SASU au capital de 5000€, 89 rue de la Croix Blanche 33000 BORDEAUX, 817 916 687 RCS BORDEAUX. D'une Décision de l'Associé Unique du 01-05-2022, la Société ATOM COWORKING, sise au 13 rue de la Manutention 33000 BORDEAUX, 895 338 531 RCS BORDEAUX, représentée par M Pierre MOREAU en sa qualité de Président, a été nommée Présidente en remplacement de M Pierre MOREAU, démissionnaire à compter du 01-05-2022. Mention au RCS de BORDEAUX.
22EJ12924

Société civile immobilière capfer, sci au cap. de 152449,01€, Id. mazotte 16130 segonzac. Rcs n° 398192161. L'âge du 05/05/2022 a transféré le siège au 3 rue des tamaris 33970 lege cap ferret
22EJ13143



Société d'avocats
5 Place Joumy
33000 Bordeaux. Tél. 05 35 54 30 60.
E-mail : contact@aloy-avocats.fr
www.aloy-avocats.fr

AVIS DE MODIFICATIONS

Suivant résolutions du 01/06/2022 de l'assemblée générale mixte de la société EVOLLIS, SAS au capital de 143.151,90 €, ayant son siège social 22-26, quai de Bacalan 33300 Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°530 612 571, il a été constaté la nomination, à compter du 01/06/2022, en qualité de nouveau Directeur Général, pour une durée indéterminée, de la société EMILLET CONSULTING, SASU au capital social de 52.000€, dont le siège social est situé 65, avenue Niel 75017 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 850 187 105, représentée par Monsieur Emmanuel GILLET, son Président, en remplacement de Monsieur Emmanuel GILLET, Directeur Général démissionnaire. Puis les associés ont pris acte du changement de dénomination sociale du commissaire aux comptes titulaire, devenue « PKF Arsilon Commissariat aux comptes » ainsi que du nouveau siège social de ce dernier désormais fixé au 47, rue de Liège 75008 Paris. Une inscription modificative sera portée au RCS de Bordeaux. Pour avis,
22EJ14707



Technocité – Bâtiment Astria
CS 88528 - 64185 BAYONNE CEDEX

GEKO

Société par actions simplifiée
au capital de 575.600 euros
Siège social : 8 impasse de la Rouilleuse – Z.A. du Courneau II
- 33610 CANEJAN
RCS BORDEAUX 813 986 221

L'assemblée générale du 02 juin 2022 a décidé de ne pas renouveler les mandats de la société D.S.L., commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Henri DECoux, commissaire aux comptes suppléant, qui parviennent à expiration et de ne pas pourvoir à leur remplacement en application des dispositions de l'article L 227-9-1 du code de commerce.

Pour avis.
22EJ14951

LABEL EXPERIENCE SAS au capital de 10.000€ Siège social : 132 rue de kater, 33000 BORDEAUX 814 253 902 RCS de BORDEAUX Le 22/02/2022, par décision unanime, les associés ont décidé de nommer président, Mme Sophie DARRIERE 12 rue des Jeûneurs, 75002 PARIS en remplacement de Mme Audrey GENTILUCCI. Mention au RCS de BORDEAUX 22EJ14959



Cabinet Olivier DUBURCH
12 rue du Petit Goave
33000 BORDEAUX
Tél. : 06 84 75 14 90

SPOTTEA

SAS au capital de 5.000 euros
porté à 5.265 euros
Siège social : 128 rue Judaique
33000 BORDEAUX
848 140 422 RCS BORDEAUX

L'assemblée générale du 3 juin 2022 a :

- décidé d'augmenter le capital pour le porter de 5.000 à 5.265 euros, par émission au pair de 265 actions nouvelles d'1 euro, à libérer en espèces ou assimilées ;

- constaté séance tenante la souscription en totalité et la libération intégrale des actions nouvelles et la réalisation définitive de l'augmentation de capital ;

- modifié en conséquence les articles 7 - Apports et 8 – Capital social des statuts ;

- mis à jour les statuts par modification ou suppression des articles 6, 23, 24, 25 et 26, relatifs aux formalités constitutives de la société et devenus obsolètes.

Pour avis

Le président
22EJ14964



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SARL IDEAL GESTION
au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 rue Hustin
33000 BORDEAUX
798.266.425 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Par décision du 30/05/22, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 8 rue Hustin 33000 BORDEAUX au 7 rue Crozilhac 33000 BORDEAUX à compter du 30/05/22, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
22EJ14965

PLAZA IBERICA 53
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 95, rue Mazarin
33000 BORDEAUX
913 125 605 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 07/06/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 53, rue des Remparts 33000 BORDEAUX à compter du 13/06/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ14966

TAXI CHOUKRY
SARL au capital de 3 000 €
Siège social : 11 route. du port
d'issan
33460 CANTENAC
819 349 804 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale du 07/06/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 6 rue de la bernede 33480 CASTELNAU DE MÉDOC à compter du 07/06/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ15006



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

SLALI
SARL au capital de 113 505 €
Siège social : 20 Cours PORTAL
33000 BORDEAUX
810 363 457 RCS BORDEAUX

Par AGM du 31.01.2022, il a été décidé de modifier l'objet social par : L'exploitation d'un fonds de commerce de type Supermarché sis à BORDEAUX (33000), 20 cours Portal, à l'enseigne « Carrefour Express », ou toute autre enseigne du groupe CARREFOUR, à l'exclusion de toute autre ; Et de modifier l'article 2 des statuts.

22EJ15009

E.U.R.L. ENFIN MIEUX
Entreprise Unipersonnelle à
Responsabilité Limitée au
capital de 200 euros
Siège social : 125 rue Belleville
33000 Bordeaux
RCS BORDEAUX B 831 956 529

L'AGE du 01/06/2022 a décidé d'adopter à son objet social l'activité de conseil et formation professionnelle auprès des entreprises.

L'article 2 des statuts est modifié en conséquence.

La Gérance

22EJ15031

ALAN TURING
Société à responsabilité limitée
au capital de 115.005 €
Siège social : 2 Cours de
l'Intendance, 33000 Bordeaux
RCS Bordeaux 831 133 038

Le 07.06.2022, le capital a été augmenté de 150000 € pour être porté à 160000 € par compensation avec des créances liquides et exigibles puis réduit de 44995 € pour le ramener à 115005 €. Les articles 6, 7, 8 ont été modifiés.

Ancienne mention : 10000 €

Nouvelle mention : 115005 €

Mention sera faite au RCS de Bordeaux
22EJ15032

CNOVA PAY Société par actions simplifiée Au capital de 5 000 000 € Siège social : 120/126 quai de Bacalan 33000 BORDEAUX 827 802 737 RCS BORDEAUX Par décisions en date du 1er avril 2022, l'associé unique de la société susvisée a, (i) pris acte de la démission de Messieurs Cyril BOURGOIS (en date du 29 mars 2022) et Maxime DUBARRY (en date du 31 mars 2022) de leurs mandats de membres du Comité de Surveillance de la société CNOVA PAY et, (ii) décidé de ne pas pourvoir à leur remplacement. Pour avis

22EJ15033

Par AGO du 13/12/21, les associés de la société **DEWITTE**, SAS au capital de 8 000 euros, sise 26 avenue Gustave Eiffel - BP 322 - 33695 MERIGNAC CEDEX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 452 186 539, ont décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes la société ERECAPLURIEL AUDIT - Représentée par M. Thomas FONDEVILA - 2 rue Furtado - 33800 BORDEAUX pour une durée de 6 exercices à compter de l'exercice clos le 31/12/2020. Pour avis. Le Président.

22EJ15038



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

D.Y.V. AR
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 162 rue de la
Poudrière
33600 PESSAC
828 718 288 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 02 juin 2022, la gérance de la société à responsabilité limitée D.Y.V. AR a décidé de transférer le siège social du 162 rue de la Poudrière 33600 PESSAC au 12 boulevard de la Plage 33120 ARCACHON à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance

22EJ15046



TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision en date du 01/04/22, les associés la société **RESIDENCE LA ROSERAIE**, SARL au capital de 40.000 € dont le siège social est sis 11, rue Saint Barthélémy 06160 ANTIBES, 479 019 705 RCS ANTIBES, a décidé de transférer le siège social à ZAC de Filleau - 12 avenue de Viana 33650 LA BREDE, à compter du 01/04/22. Gérant : Monsieur Dominique DIHARCE, demeurant 1, rue du Gabian - Le Thalès 98000 MONACO. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Modification au RCS d'ANTIBES. Nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX. Pour avis

22EJ15049

LEANUP
SAS au capital de 500 €
Siège social : 126, avenue de la
Marne, 33700 MERIGNAC
879 235 141 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 03/01/22 l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 126, avenue de la Marne, 33700 MERIGNAC au 15 mas du Peyrougier, 83136 MEUNES-LES-MONTRIEUX à compter rétroactivement du 01/01/22 et de modifier l'article 4 des statuts. Pour avis. La Présidente

22EJ15059



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

SCHILTZ IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 316 boulevard de
la Plage
33120 ARCACHON
850 609 710 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 07 juin 2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Marie Paule SCHILTZ de ses fonctions de cogérante et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis. La Gérance

22EJ15067



19 Avenue du Président Kennedy
B. P. 50330 - 33695 MERIGNAC CEDEX

La présidente de **JOANNE RARE WINES** - SAS au capital de 1.000.000 € ayant son siège social 141 route de Fargues 33360 Carignan de Bordeaux, 881 521 322 RCS Bordeaux - donne avis de la nomination le 20/05/2022 de la société KPMG - SA ayant son siège social 2 avenue Gambetta Tour Eqho 92066 Paris La Défense Cedex, en qualité de commissaire aux comptes.

22EJ15076



PETUAUD CONSEILS
SAS d'Architecture au capital
de 2 000 € Siège social : 14 rue
Saint Louis 33520 BRUGES
900 842 519 RCS BORDEAUX

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision du 01/06/2022 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 84 Avenue du Président John Fitzgerald Kennedy 33700 MERIGNAC et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis

22EJ15078

DUCOS-ADER / OLHAGARAY & ASSOCIÉS

26

PLACE DES MARTYRS
DE LA RESISTANCE
33075 BORDEAUX CEDEX
TEL 05 56 79 65 45
FAX 05 56 51 63 97
scp@droit.com
www.avocat-ducos-ader.fr

MOULES & BEEF FERRET
Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 euros
Siège social : 80 allée de la
Péronette
33127 SAINT JEAN D'ILLAC
820 341 139 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 23 mai 2022, il a été pris acte de la démission de la Société CÔTE MER CÔTE BASSIN de ses fonctions de Présidente, de la démission de Monsieur David LAFFORGUE de ses fonctions de Directeur Général de la Société à compter du 25 mai 2022 et de la nomination de la Société PUPPETS SOCIETY, dont le siège Social est sis 37 Rue Hilaire TURPAUD, 33110 LE BOUSCAT, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°912 717 147, représentée par son Président, Monsieur Pierre DELEUME, à compter de ce même jour et pour une durée illimitée.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX

Pour avis, l'associé unique
22EJ15085

DUCOS-ADER / OLHAGARAY & ASSOCIÉS

26

PLACE DES MARTYRS
DE LA RESISTANCE
33075 BORDEAUX CEDEX
TEL 05 56 79 65 45
FAX 05 56 51 63 97
scp@droit.com
www.avocat-ducos-ader.fr

MOULES & BEEF FERRET
Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 euros
Siège social : 80 allée de la
Péronette
33127 SAINT JEAN D'ILLAC
820 341 139 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE - CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE ET DE NOM COMMERCIAL

Aux termes d'une décision en date du 25 mai 2022, l'associé unique a décidé : de transférer le siège social au 37 rue Hilaire Turpaud, 33110 LE BOUSCAT, de changer la dénomination MOULES & BEEF FERRET par JAVA CAP FERRET, de changer le nom commercial MOULES & BEEF FERRET par JAVA CAP FERRET et de modifier en conséquence les articles 3 et 4 des statuts.

Pour avis, l'associé unique
22EJ15086

GOMINOLA
SAS au capital de 2.000 €
41, rue Montesquieu
33500 LIBOURNE
RCS LIBOURNE 907 595 599

Suivant décision en date du 1er juin 2022, l'associé unique a mis fin au mandat de Gaëlle LOUSTALOT, Présidente, avec effet au 01/06/2022.

Julien LOUSTALOT, demeurant 24, route de Paris, 33500 LES BILLAUX, né le 5 mai 2003 à LIBOURNE(33), a été nommé Président en ses lieu et place à compter du 1.06.2022.

L'article 27 des statuts a été modifié en conséquence.
22EJ15121



PLACE DES MARTYRS
DE LA RÉSISTANCE
33075 BORDEAUX CEDEX
TEL 05 56 79 65 45
FAX 05 56 51 63 97
sc@droft.com
www.avocat-ducos-ader.fr

PUPPETS SOCIETY
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 37 Rue Hilaire
TURPAUD 33110 LE BOUSCAT
912 717 147 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DU CAPITAL

Aux termes d'une décision en date du 8 juin 2022 de l'assemblée générale extraordinaire, le capital social a été augmenté de 440.000 euros pour le porter à 441.000 euros à la suite de la réalisation d'un apport en nature, l'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, Le Président
22EJ15087

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès-33150
CENON-05.57.77.90.00

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI SOMA-Société Civile Immobilière au capital de 304,89 euros-Siège social : 59 route des Valentons Cavernes-33450 SAINT LOUBES-424 541 951 RCS BORDEAUX- D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2022, il résulte que :- Le siège social a été transféré, à compter de ce jour, du 59 route des Valentons Cavernes, 33 450 SAINT-LOUBES (Gironde), au 53 Cours de Verdun, 33000 BORDEAUX (Gironde). En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX. Pour avis, Le représentant légal.
22EJ15110



Société d'Avocats
33, rue Raymond Poincaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

« **TOMODENSITOMETRE
DES RADIOLOGISTES** »
Société Anonyme au capital de
218 400 euros
Siège social : 17, rue Thomas
Edison
33600 Pessac.
R.C.S Bordeaux 323.305.920

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes des délibérations du Conseil d'administration du 12 avril 2022, il a été décidé de nommer en qualité d'administrateur M. Jean-Thomas Perez, demeurant 8 rue Adrien Baysse, 33000 Bordeaux, en remplacement de M. Matthieu Pernin. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis.
22EJ15124

SARL JLM SARL au capital de 7.622,45 € Siège social : 31 rue des remparts, 33000 BORDEAUX 344 883 806 RCS de BORDEAUX. - L'AGE du 09/06/2022 a décidé de :- transférer le siège social au : 37 rue Lafaurie de Monbadon, 33000 BORDEAUX. - nommer gérant, M. Jean-Luc MONCHICOURT 37 rue Lafaurie de Monbadon, 33000 BORDEAUX en remplacement de Mme Lucie PLAISANCE. Mention au RCS de BORDEAUX.
22EJ15115

**VITA FORMATIONS &
CONSEILS**
Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 10 Avenue des
Alouettes, 33320 EYSINES
907 821 326 RCS BORDEAUX

AVIS

Aux termes d'une décision du Président en date du 7 juin 2022, il résulte que : M. Saad BENTAYEB, demeurant marque sukhumvit 39 BANGKOK THAILANDE a été nommé en qualité de Directeur Général.

POUR AVIS
Le Président
22EJ15181

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès-33150
CENON-05.57.77.90.00

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI VALGUY-Société Civile Immobilière au capital de 1 000 euros-Siège social : 59 route des Valentons-33450 SAINT LOUBES- RCS BORDEAUX 529 694 184- D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2022, il résulte que :-Le siège social a été transféré, à compter de ce jour, du 59 route des Valentons, 33 450 SAINT-LOUBES (Gironde), au 10 Impasse Clémenceau, 33000 BORDEAUX (Gironde). En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX. Pour avis, Le représentant légal.
22EJ15116



19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

PAYS

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000,00 euros
Siège social : 75 rue Eugene
DELACROIX
33560 SAINTE EULALIE
448 271 023 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT ET DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 31 mai 2022 de la société PAYS qu'il a été constaté la démission de Monsieur Jacky PAYS de son mandat de président et la désignation :

- en qualité de président : la société SITEM SAS au capital de 1.000 euros, sise 13 bis rue Prunier - 33300 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 912 645 173, représentée par son représentant légal, Madame Hakima MEHDI-LELEU, Président,

- en qualité de directeur général : la société HAKA, Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros dont le siège social est à 15 rue Pierre et Marie Curie - 33520 BRUGES - BP123 33041 BORDEAUX CEDEX identifiée sous le numéro 912 806 007 RCS BORDEAUX représentée par la société EQUINOXE, SARL au capital de 750.000 euros, sise 15 rue Pierre et Marie Curie - 33520 BRUGES, RCS BORDEAUX n°422 430 744, elle-même représentée par son représentant légal, Madame Guylaine FRESQUET ép. CORET, gérante.

Pour avis.
22EJ15173



36-38 rue de Belfort
33077 Bordeaux Cedex
Tél. : 05.56.99.52.50
cabinetlexia@cabinetlexia.com

BEIRUT KITCHEN
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.200 euros
Siège social : 8, Quai de la
Grave 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 889 210 894

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire en date du 26 mai 2022, Monsieur Karl BALDO, demeurant 19 bis, rue de belle étoile - 33800 BORDEAUX, a été nommé en qualité de directeur général de la société BEIRUT KITCHEN.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.
22EJ15117

**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
AGRICOLE VINICOLE DE
SAINT-EMILION**
Société civile coopérative à
capital variable
Siège social : Haut Gravat
BP 27, 33330 Saint-Emilion
RCS Libourne 781 986 468

- Aux termes d'une délibération du Conseil d'Administration en date du 8 février 2022, Madame Blandine BENEDETTI, demeurant 25 Ldt La Grave 33330 VIGNONNET, a été élue en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Jean-François DANGLADE.

- Aux termes d'une délibération du Conseil d'Administration du 7 octobre 2021 et de l'AGO en date du 28 janvier 2022, la SCEA BORDERIE PLAIRE, 27 Lieu-dit Jeanguet 33230 Les Peintures, a été élue en qualité d'Administrateur en remplacement de la SCEA CHATEAU GRANGEY.

22EJ15160



Société d'Avocats
33, rue Raymond Poincaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

« **BIOLAB 33** »
Société d'exercice libéral par
actions simplifiée
au capital de 1.111.000 Euros
106 avenue Montaigne
33160 Saint Médard en Jalles
328 155 312 RCS Bordeaux

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'une assemblée générale du 07 juin 2022, il a été décidé de nommer en qualité de directeur général délégué M. Philippe Arrudarré, demeurant 24 Hameau d'Epsom 33270 Bouliac. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis.
22EJ15202

**AIR OUEST VENTILATION
SAS**
au capital de 100 000 Euros
Siège social :
3 bis ZA des Tabernottes
33370 YVRAC
489 948 760 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE GÉRANT

Le 3.6.2022, l'AG a nommé Présidente, la Société 2JSN, siège social : 7 Domaine du Bois de Chartres 33760 TARGON, immatriculée sous le n° 911 522 274 RCS BORDEAUX, en remplacement de Monsieur Stéphane JORIGNE, démissionnaire.

Pour avis.

22EJ15223

Aux termes d'un PV du 07/06/22, l'AGE de la société à responsabilité limitée **COL'S INONDATION INCENDIE SAUVE-TAGE 1** au capital de 1 500 euros dont le siège est sis 325 avenue de Verdun - 33700 MEYRIGNAC, a décidé à compter du même jour de (i) remplacer son objet social par le suivant : l'exercice des activités de pressing, entretien des textiles, cuir, daim, blanchisserie, repassage, laverie automatique, location de vêtements professionnels et d'entretiens, de matériels et d'équipements de tous types, (ii) modifier sa dénomination par VETA-GREEN, (iii) transférer le siège au 17 avenue du Progrès - 19360 MALEMORT et (iv) modifier en conséquence les articles 2, 3 et 4 des statuts.

Pour avis. La Gérance

22EJ15192



Valérie KUZNIK
AVOCAT
5, place Saint Jean
33500 LIBOURNE
09 53 31 73 00
vkuznik.avocat@gmail.com

OENPHINEE

Société par actions simplifiée
Au capital de 165.242 Euros
Siège social :
7 aux Prés de Mède
33330 SAINT EMILION
R.C.S. LIBOURNE B 829 915 966

Aux termes d'une délibération en date du 24 mai 2022, l'associée unique a décidé de modifier l'objet social de la société désormais libellé ainsi :

« Ingénierie de l'innovation : conception et développement, commerce d'outils d'aide à la décision et de détection, d'instruments de mesure technologiques innovants et systèmes numériques dédiés.

- Conseils et expertises en Oenologie, agronomie et en viticulture durables dont conseil, indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

- Contrôle qualité, audits et diagnostics Formations et toutes prestations de services dans les domaines de l'agriculture et de la viticulture »

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Par ailleurs, par décision du même jour, l'associée unique a pris acte de la démission de la société VINANOVA en qualité de Président de la société OENPHINEE et a désigné Madame Cécile FRESSAIX, demeurant 7 aux prés de Mède, 33330 SAINT EMILION en qualité de nouvelle Présidente pour la durée de la société.

Pour avis
Le Gérant
22EJ15242

MAJI AZUR - PISCINE
SAS au capital de 3 000 Euros
Siège social :
Résidence Parc Montalieu -
Appartement 7 - 96 rue
du Montalieu
33320 EYSINES 897 913 299
RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Par AGE du 3.6.2022, le siège social a été transféré 110t B3 - 14 Avenue Raymond Manaud - Porte 1412 - 33520 BRUGES, à compter de cette même date.

Pour avis.
22EJ15236

VILLA PIO
SCI au capital de 10 000 €
Siège social : 214 boulevard du
Président Wilson
33000 BORDEAUX
829 731 140 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale du 09/06/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 26 rue Frantz Despagnet 33000 BORDEAUX à compter du 10/06/2022.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ15196

NATOBA
SARL au capital de 1 500 €
Siège social :
36 avenue des Goélettes
33950 LEGE CAP FERRET
900 440 843 RCS BORDEAUX

Le 31/05/2022, les associés ont pris acte de la démission de Bastien RAOUX de ses fonctions de cogérant à compter du 31/05/2022 et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
22EJ15213

SCI SAINT SULPICE
SCI au capital de 230 000 €
Siège social :
1 chemin Bento Farino
11300 COURNANEL
507 958 783 RCS
CARCASSONNE

Le 01/06/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social du 1 chemin Bento Farino 11300 COURNANEL au 3 passage du Vieux Puits 33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC à compter du 01/06/2022 et de modifier les statuts. La Société qui est immatriculée au RCS de CARCASSONNE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX. La Société, constituée pour 50 ans à compter du 08/09/2008 a pour objet la propriété et la gestion de tous biens immobiliers et un capital de 230 000 € composé uniquement d'apports en numéraire.
22EJ15323

SCI EYSIMMO
Société Civile Immobilière au
capital de 341 536,76 euros
Siège Social : 2 Rue Jules Ferry
33290 - BLANQUEFORT
390 989 499 RCS Bordeaux

RÉDUCTION DE CAPITAL

Par délibération en date du 02/12/2021, l'AGE des associés a décidé de réduire le capital social de 251 536,76 euros, pour le porter à 90 000 euros par diminution de 33 538 euros de la valeur nominale des 7 500 parts sociales composant le capital social de la société. La valeur nominale passe donc de 45 538 euros à 12 euros.

Les articles 14 et 15 du Titre II des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis. La Gérance
22EJ15245


VILLA SAINT MICHEL
SCI au capital de 10 000 €
Siège social : 214 BD DU
PRÉSIDENT WILSON
33000 BORDEAUX
821 002 318 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale du 09/06/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 26 rue Frantz Despagnet 33000 BORDEAUX à compter du 10/06/2022.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ15246

**SCP CHEPEAU, LUMEAU
& Associés**
Avocats à la Cour
148, cours du Médoc
33300 BORDEAUX

Par Assemblée Générale du 09/06/2022, les actionnaires de la société WATT PARTICIPATIONS, SA à Conseil d'Administration au capital de 33.823.516 €, siège social situé 14, rue Galilée - 33600 PES-SAC, 839 604 592 RCS BORDEAUX, ont constaté le remplacement de la société MAZARS FIGEOR par la société MAZARS, domiciliée 61, quai de Paludate - 33800 BORDEAUX, en qualité de commissaire aux comptes titulaire.
22EJ15257

BI18
Société à responsabilité limitée
au capital de 770 euros
Siège social : 50 rue de Maître
Jean
33 000 BORDEAUX
434 198 073 R.C.S. BORDEAUX

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 30/05/2022, il a été décidé de nommer en qualité de gérant M. Eric BEZ demeurant 45 Avenue Maurice Trubert 64200 Biarritz, en remplacement de M. Patrick GOMEZ, démissionnaire, à compter du 31/05/2022. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis
22EJ15286

**COCERTO**
Experts-comptables accompagnateurs
des créateurs et repreneurs d'entreprises
www.cocerto.fr

SARL TAHIN EXPRESS au capital de 16 100 € Siège social : 20, rue François Douat 33140 VILLENAVE D'ORNON 481691939 RCS BORDEAUX Par délibération du 01/06/2022 l'AGE a décidé d'étendre l'objet social à l'exploitation de voitures de transport avec chauffeur (VTC) et de prendre comme nom commercial « T.E VTC BORDEAUX », les art 2 et 3 des statuts ont été modifiés en conséquence.
22EJ15210

**CF**
Compagnie
Fiduciaire

Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

HOLDING MDG
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 27 ter, chemin de
la Procession
33260 LA TESTE DE BUCH
824 534 697 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 07 juin 2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 27 ter chemin de la Procession 33260 LA TESTE DE BUCH au 19 avenue Saint Exupéry 33260 LA TESTE DE BUCH à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance
22EJ15339

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès 33150 CENON
05.57.77.90.00

OSELIA PRO
Société À Responsabilité
Limitée
au capital de 300,00 euros
Siège social :
2 Chemin Des Arestieux
33610 CESTAS
807 810 163 RCS BORDEAUX

AVIS

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 21 avril 2022, il résulte que les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci après : FORME : société par actions simplifiée. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT :

Agrement des cessions d'actions à des tiers par les actionnaires. NOUVEAUX ORGANES DE DIRECTION : Président : Madame Laetitia KERVICHE, demeurant à GRADIGNAN (Gironde) 10 Allée Paul Gauguin,

Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées.

Dépôt légal au RCS de BORDEAUX. Pour avis, le représentant légal.
22EJ15329

**FIDAL**
19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

DEMISSION ADMINISTRATEUR

Le 19 mai 2022, le Conseil d'administration de la société FM SERVICE, Société Anonyme au capital de 92.400€, dont le siège social est situé 8 Rue Apollo, 33700 MERIGNAC - 413.030.719 - RCS BORDEAUX, a pris acte de la démission de Monsieur Bertrand VIALETTE de ses fonctions d'administrateur à compter du 4 mai 2022.
22EJ15330

FONCIERE NOVARE
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 5000 EUROS
SIÈGE SOCIAL :
15, rue Charles Paris
33130 BEGLES
RCS Bordeaux : 879 58 0215

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 janvier 2022, il résulte que le siège social a été transféré du 99 bis, cours Victor Hugo 33130 BEGLES, au 15, rue Charles Paris, 33130 BEGLES, à compter du 3 janvier 2022.

Les statuts seront modifiés en conséquence.

22EJ15342

Pour avis.

BERNARD & VIDAL
SARL au capital de 15 245 €
Siège social :
16 rue de la Liberté
33400 TALENCE
414 053 926 RCS BORDEAUX

Le 30/04/2022, l'associé unique a décidé :

- Qu'il n'était pas procédé au remplacement de M. François VIDAL, cogérant démissionnaire,

- Que la nouvelle dénomination sociale de la société à compter du 30/04/2022 est « BERNARD expertise » et que son sigle est « BE » ;

- Que les statuts sont mis à jour en conséquence.
22EJ15326

**FIDAL**
19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

DÉMISSION ADMINISTRATEUR

Le 19 mai 2022, le Conseil d'administration de la société FRANCE MATERNITE, Société Anonyme Coopérative de Commerçants détaillants à capital variable, dont le siège social est situé 8 Rue Apollo, 33700 MERIGNAC - 466.200.391 - RCS BORDEAUX, a pris acte de la démission de Monsieur Bertrand VIALETTE de ses fonctions d'administrateur à compter du 4 mai 2022.
22EJ15336

SCP Dominique CINTAS & Delphine
DETREUX Notaires associées à
LA REOLE (33190) 34 rue Gambetta

DÉMISSION DE CO- GÉRANT

La SCI COBESTOL Au capital de 20.000,00 € euros Siège : à SEYCHES (47350), 253 route de Saint Barthélemy Immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AGEN et identifiée sous le numéro SIREN 900 812 934.

Suivant acte de cession de parts sociales de la Société BEL AIR immatriculée le 12 novembre 2018 auprès du registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le n°843 757 733 à La société dénommée "SCI COBESTOL", acte signé en l'étude de Maître DETREUX, notaire à La Réole (33190) en date du 02 septembre 2021, il a été pris acte de la démission de Madame BERNADET Caroline, assistante de direction, demeurant à LOUPIAC DE LA REOLE (33190), 11 Bel Air, née à PARIS 13ème arr. (75013), le 19 juin 1976. Epouse de Monsieur NOËL Olivier Bertrand Paul Firmin, en tant que co-gérant. Avec effet au 02 septembre 2021.

De ce fait Monsieur NOËL Olivier Bertrand Paul Firmin reste seul gérant.

La modification des statuts sera faite en conséquence au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
La gérance.
22EJ15332

DOMOFRANCE Société anonyme D'HLM au capital de 59 272 717,14 euros Siège :

110 avenue de la Jallère
33042 Bordeaux Cedex
458 204 963 R.C.S. Bordeaux

MODIFICATION DU REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA CEAPC

Le Conseil d'Administration du 09/06/2022 a nommé, Madame Frédérique DESTAILLEUR de nationalité Française, née à LILLE (59) le 20 juin 1967, demeurant 80 rue de la Porte Dijeaux à BORDEAUX (33), en qualité de représentant permanent de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Aquitaine Poitou Charentes en remplacement de Monsieur Jérôme TERPEREAU démissionnaire.

Mention au RCS de Bordeaux.
Pour avis

22EJ15355

SCI SORAVI SCI au capital de 1 200 € 87 BOULEVARD DE LA PLAGE 33120 ARCACHON RCS BORDEAUX 439 023 813

Suivant décision du gérant, il a été décidé de transférer le siège social au 17 rue du Château 33200 Bordeaux à compter du 9 juin 2022.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

22EJ15362

INNOVE FORMATION SAS au capital de 1200 € Siège social : 42, rue de Tautzia 33800 BORDEAUX RCS BORDEAUX 902683960 Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 09/06/2022, il a été décidé de nommer M MEDINA Valdir demeurant 13, rue Edouard Vaillant 95870 BEZONS en qualité de Président en remplacement de M ALUGAS Brandon, à compter du 09/06/2022. Modification au RCS de BORDEAUX.
22EJ15380

RD FINITION SARL au capital de 5 000 euros Siège social : 12, Allée de Francs - Appt. F 102 33130 BEGLES RCS Bordeaux 832 480 511

DEMISSION GERANT

Aux termes d'une délibération du 31 mars 2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Pierrick DIAZ de ses fonctions de gérant, sans remplacement, à compter du 31 mars 2022. Son nom a été retiré de l'article 11 des statuts.
22EJ15365

VALDIS SARL SARL au capital de 250.000 € 18 Allée de Tanays 33185 Le Haillan 529 092 900 R.C.S. Bordeaux

EXTENSION D'OBJET SOCIAL

Le 10/06/2022 les associés ont décidé d'ajouter à l'objet social, les activités suivantes : cession de titres de participations ; acquisition, administration et cession de tous biens immobiliers ou parts de sociétés immobilières ; gestion de la trésorerie de la Société, contrats de capitalisation ; conclusion d'emprunts et constitution de garantie
22EJ15388

BORDEAUX YACHT COMPAGNIE LA GARONNAISE SAS au capital de 24 000 € Siège social : 1 rue docteur Bert 33200 BORDEAUX 881 793 830 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 26/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 39 route de Créon 33880 SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX à compter du 26/05/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ15389

SARL JACQUART GESTION GJ SARL au capital de 170 000 € Siège social : 52 rue pasteur 33200 BORDEAUX 743 739 119 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale du 13/06/2022, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 20 000 € pour le porter de 170 000 € à 190 000 € par une augmentation par incorporation de réserves à compter du 14/06/2022.

L'article TITRE 2 ARTICLE 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ15438

NAVALFI NAVALFI SAS au capital de 1 000 € Siège social : 1 rue docteur Bert 33200 BORDEAUX 873 553 288 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 26/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 39, route de Créon 33880 SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX à compter du 26/05/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ15407

FRANCHISPARK Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros Siège social : Rue Robert Caumont Immeuble P, 33300 Bordeaux 900 648 262 RCS BORDEAUX

NOMINATION PRESIDENT

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 10 juin 2022, il résulte que : Monsieur Olivier BAGDASSARIAN, né à Chinon le 18 mai 1965, de nationalité française, demeurant Av. Roma 36-13-6, 43005 Tarragone, Espagne, a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur François Cambar dont les fonctions ont expiré.

Pour avis
Le Président

22EJ15417

SARL JACQUART GESTION GJ SARL au capital de 170 000 € Siège social : 52 rue pasteur 33200 BORDEAUX 753 739 119 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale du 13/06/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 158 AVENUE D'EY-SINES 33200 BORDEAUX à compter du 14/06/2022.

L'article TITRE 1 ARTICLE 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ15436

GDD ORTHO SELARL de Chirugiens- Dentistes Au capital de 2 000 € Siège social 7 Avenue du Truc 33700 MERIGNAC 911 601 599 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 07/05/22, les associés ont décidé de transférer le siège social du 7 Avenue du Truc 33700 MERIGNAC au 18 Place Charles de Gaulle 33700 MERIGNAC à compter du 01/06/22, et de modifier en conséquence l'art. 4 des statuts.
22EJ15392

OMEDIAL Société à responsabilité limitée au capital de 250 000 euros Siège social : 2 cours du 30 Juillet 33064 BORDEAUX 838 012 342 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DU CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 mai 2022 a décidé de réduire le capital social de 250 000 euros à 75 000 euros par voie de réduction de la valeur nominale des parts.

L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille euros (250 000 euros).

Nouvelle mention :

"Le capital social est fixé à soixante-quinze mille euros (75 000 euros).

Pour avis
La Gérance
22EJ15443

FAP RENOV Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros Siège social : 24 Ter Rue de Carbon Blanc, 33440 AMBARES ET LAGRAVE 827935693 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 14 juin 2022, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de Garage de mécanique générale, entretiens et réparations de tous véhicules motorisés ou non, locations de véhicules de prêt et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS
Le Président
22EJ15472

Delt
A v o c a t s

FOUQUET SOUVENIRS Société par Actions Simplifiée au capital de 2 000,00 euros Siège social : 121, avenue Jules Guesde 33110 LE BOUSCAT RCS BORDEAUX 910 972 629

Aux termes des délibérations en date du 07/06/2022, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social du 121, avenue Jules Guesde à LE BOUSCAT (33110), au 25, rue Saint-Rémi à BORDEAUX (33000), à compter de ce jour, et modifier l'article 5 des statuts en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le représentant légal.
22EJ15480

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire, en date du 26 février 2022, et par suite du décès de Monsieur Philippe DE LARRARD, survenu le 12 juillet 2021, gérant de la SCI DE LARRARD, dont le siège social est à BOSSUGAN (33350)1 lieu dit Vaure, Immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le n° 432 525 343, il a été mis fin à sa fonction de gérant. Madame Marie DE LARRARD demeurant à Paris (75018) 82 boulevard Ornano et Madame Louise DE LARRARD demeurant à Pantin (93500) 68 rue Cartier Bresson, ont été nommées gérantes de la société pour une durée indéterminée.

Pour insertion.
Me Olivier SAULIERE.

22EJ15489

SARL BB BORDEAUX
au capital de 500 euros
Siège social : 35 rue des Augustins
33000 BORDEAUX
901 998 088 RCS BORDEAUX

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 28/03/2022, l'associé unique a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale et le nom commercial par ESSENSUAL et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts; de modifier l'objet social aux activités de Salon de coiffure, Achat et vente de produits capillaires, Institut de beauté et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts; de transférer le siège social au 48 rue Jean Mermoz 33185 LE HAILLAN à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, La Gérance

22EJ15492

SCM DU PARC ES SPORTS
Société civile de moyens
au capital de 6 euros
Siège social : 3 RUE DU PARC DES SPORTS
33440 AMBARES-ET-LAGRAVE
842 869 059 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 21/07/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 3 RUE DU PARC DES SPORTS, 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE au 6 Rue du Président René Coty Etage 1 - 33440 AMBARES ET LAGRAVE à compter du 21/07/2021, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance
22EJ15495

GH+
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
ZAE ECOPOLE
33190 LOUPIAC DE LA REOLE
853 216 125 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un PV AGE en date du 31/05/2022, il a été décidé d'étendre l'objet social à l'activité de « Achat/revente, Import/export de tous équipements et matériaux de télécommunication et de construction », à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

22EJ15497

SCM DU PARC ES SPORTS
Société civile
au capital de 6 euros
Siège social : 6 Rue du Pdt René COTY - ETAGE 1
33440 AMBARES-ET-LAGRAVE
842 869 059 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Dr FERNANDES DOS SANTOS Christelle, demeurant 74 Cours de la Marne 33800 BORDEAUX, pour une durée illimitée à compter du 01.10.2021.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance
22EJ15502

DIFFUSION PRO SERVICES
Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 euros
Siège social :
15 Avenue de l'Isle
33230 - GUITRES
807 929 492 R.C.S Libourne

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes du procès-verbal de l'AGEX du 01/06/2022, le siège social a été transféré du 15 Avenue de l'Isle (33230) GUITRES au 143 Avenue de Paris (33620) CAVIGNAC, à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Libourne, Pour avis

22EJ15504



Par Assemblée Générale du 22/04/2022, les associés de la société **ExploSense**, SARL au capital de 9.000 €, siège social situé 3, rue Eugène Chevreur, ZI Pessac Magellan - 33600 PESSAC, 801 729 120 RCS BORDEAUX, ont décidé de nommer M. Cyril DANE, demeurant 31, rue de Coulmiers - 33400 TALENCE, en qualité de cogérant.

22EJ15507

SCI ARMORE
Société civile immobilière au capital de 1 644,46 euros
Siège social 1 rue A Brisson
33850 LEOGNAN
RCS BORDEAUX 378 198 543

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire du 12/06/2022 Madame Isabelle MORERA demeurant 102 chemin de Panegans 31170 TOURNEFEUILLE, a été nommée co-gérante pour une durée indéterminée.

L'article 22 des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt sera fait au Tribunal de Commerce de Bordeaux.
22EJ15508

SARL CDG FONCIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social 1 rue A Brisson
33850 LEOGNAN
RCS BORDEAUX 411 097 439

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire du 12/06/2022 Madame Isabelle MORERA demeurant 102 chemin de Panegans 31170 TOURNEFEUILLE, a été nommée co-gérante pour une durée indéterminée.

L'article 5.1.1 des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt sera fait au Tribunal de Commerce de Bordeaux.
22EJ15509

LAVAL PRIVATE OFFICE
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 99 AV ANATOLE FRANCE
33110 LE BOUSCAT
830 881 249 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de Décision du président du 31/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 12 rue d'Enghien 33000 BORDEAUX à compter du 31/05/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ15510

SARL COMPAGNIE DES GRAVES
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social 9 rue Fieffe
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 340 051 390

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire du 12/06/2022 Madame Isabelle MORERA demeurant 102 chemin de Panegans 31170 TOURNEFEUILLE, a été nommée co-gérante pour une durée indéterminée.

L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt sera fait au Tribunal de Commerce de Bordeaux.
22EJ15512

DIFFUSION SERVICES
Société à Responsabilité Limitée à associé unique
au capital de 5 000 euros
Siège Social : 15 Avenue de l'Isle 33230 - GUITRES
808 261 507 RCS Libourne

TRANSFERT DE SIÈGE

L'associée unique par décision en date du 01/06/2022 a décidé de transférer le siège social du 15 Avenue de l'Isle (33230) GUITRES à 143 Avenue de Paris (33620) CAVIGNAC à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

RCS Libourne, le Gérant
22EJ15513

ARTECC
Audit Rouaud Theron Expertise Comptable Conseils
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social /
5 rue François Cevert
33700 MÉRIGNAC
494 969 892 RCS BORDEAUX

DECES DE COGERANT

Aux termes d'une assemblée générale du 11/09/2021, seule Mme Sandrine THERON (nom d'usage ROUAUD-THERON) reste gérante suite au décès de M. Jean-Pierre THERON. Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

22EJ15514

VINEYARDS INVESTMENT INTERNATIONAL
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 99 avenue anatole france
33110 LE BOUSCAT
844 580 985 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de Décision du président du 31/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 12 rue d'Enghien 33000 BORDEAUX à compter du 31/05/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ15515

EARL DU BLAZY
Société civile en liquidation
Au capital de 60 000 euros
Siège social : Birac (Gironde), lieu dit Le Château
RCS : Bordeaux 443 019 260

CHANGEMENT DE LIQUIDATEUR

Aux termes d'une AGE en date du 15 Mai 2022, suite au décès de la liquidatrice Madame Claude Marie GRELAUD, née LAMARQUE, les associés ont nommé en qualité de liquidateur Monsieur Max GRELAUD demeurant à Birac (Gironde) lieu dit Le Château.

Pour avis, Le liquidateur
22EJ15529

TIKA
SCI au capital de 1 000 Euros
Siège social : 6 Impasse du Grand Coin 33950
LEGE CAP FERRET
821 591 120 RCS BORDEAUX

AUGMENTATION DU CAPITAL

Le 14.06.2022, l'AGE a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 10 euros par apport de numéraire pour le porter à 1010 euros.

Pour avis.
22EJ15534



SELARL LNCA
Maître Olivier SAULIERE
1 rue du stade
33350 PUJOLS

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire, en date du 20 avril 2022, de la **SCEA DES DOMAINES FONTANA**, dont le siège social est à GENSAC (33890) 14 route de Ste Foy la Grande, Immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le n° 327 806 139, Mr Paul FONTANA demeurant à GENSAC (33890) 1 rue du château et Mme Elodie FONTANA, demeurant à GENSAC (33890) 1 rue du temple ont été nommés comme co-gérants de la société, Mr Bruno FONTANA demeure gérant de la société. Pour insertion. Me Olivier SAULIERE.

22EJ15539



FIDAL
19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

La présidente de **CHATEAU HAUT BERGEY** - SAS au capital de 5.091.050 € ayant son siège social 69 cours Gambetta Château Haut Bergey 33850 Léognan, 329 197 735 RCS Bordeaux donne avis de ce que le 26/02/2022 les associés, statuant en application de l'article L 225-246 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

22EJ15540



Guillaume HARPILLARD
Avocat à la Cour
26 rue de Ruat
33000 BORDEAUX
05-56-06-66-70

Par AGEX du 16 juin 2017, la SARL **ISOLATION PLAFOND CLOISONNEMENT**, capital : 245.000 euros, Siège social : 50 quai de la Souys 33000 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 509 497 558, a constaté la fin des mandats du commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Pierre LARRALDE et du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Laurent ECHEVERRIA à compter du 16 juin 2017 et a nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire la SARL AUDITORIA, capital : 126.000 euros, siège social 2 rue Claude Boucher 33300 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 378 274 013, à compter du 16 juin 2017.

22EJ15549



www.groupebsf.fr
EXPERTISE COMPTABLE

AAA LE TRUCH
Société par actions simplifiée
au capital de 60 000 €
Siège social :
43 Rue du Truch
33450 ST LOUBES
793 380 775 RCS BORDEAUX

Par décision en date du 01/09/2021, l'associé unique, statuant en application de l'art. L. 225-248 du C. Com., a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
Le Président

22EJ15591



Les Berges de l'Isle, 189 avenue Foch
BP 104, 33500 Libourne
05 57 51 70 53

**SCEV VIGNOBLES
CHARLOTTE MILHADE**
Société civile
au capital de 5 000 euros
Siège social : 7 Lieu dit Chatain
33500 NEAC
804 846 863 RCS LIBOURNE

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/06/2022 :

Madame Brigitte MILHADE, demeurant 15 Allée du Grand Verdura 33115 PYLA SUR MER, a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de Madame Charlotte GENÈRE MILHADE, démissionnaire.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Libourne.

Pour avis

La Gérance
22EJ15563



MAITRE HELENE LAMAISON
NOTAIRE

**LA SOCIÉTÉ CIVILE
DÉNOMMÉE LA
MARGUERITE, DONT LE
SIÈGE SOCIAL À
BORDEAUX (33300) 17
RUE CONRAD GAUSSENS,
IMMATRICULÉE AU RCS
DE BORDEAUX 443 030
010**

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 18 mai 2022, il a été décidé de transférer le siège social à BORDEAUX (33000) 75 rue Saint Joseph à compter du 18 mai 2022.

L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

22EJ15639

**SELARL VETERINAIRE
DES COTEAUX
BORDELAIS**
SELARL au capital de 5000 €
1 Allée du Bois Menu 33370
FARGUES SAINT HILAIRE
832 457 816 RCS BORDEAUX

Par décisions de l'associée unique du 13/06/2022 il a été décidé de nommer gérant Agathe BIAUNIER demeurant 15 rue Minvielle 33000 BORDEAUX en remplacement Lionel WOLFF.

22EJ15561



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissionariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

ISYCO
SAS au capital de 60 000 €
Siège social : 12 Quai Virginie
Hériot Cap de Bonne Espérance
33300 BORDEAUX
889 593 281 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Par AGO du 10/06/2022, il résulte que la Société OFFSIDE, SARL au capital de 30 000 €, 87 avenue Président J F Kennedy, 33700 MERIGNAC, Immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°502 885 387 a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Sébastien PAULIN, démissionnaire, à compter rétroactivement du 6 octobre 2020 sans limitation de durée. La Société TESMA HOLDING, société civile au capital de 1 500 020 €, 13 bis chemin des Ronces, 33140 VILLENAVE D'ORNON, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 831 903 877, ainsi que la Société RED7, société civile au capital de 1 500 020 €, 9 impasse Camille Jordan, 33140 VILLENAVE D'ORNON, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 832 125 603, ont été nommées Directeurs Généraux à compter rétroactivement du 6 octobre 2020 sans limitation de durée.

22EJ15587

Cabinet DB3C

35 Avenue Auguste Ferret
33110 LE BOUSCAT
Tél : 05 57 22 45 22

**TEAM CARE
INVESTISSEMENTS**
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 044 614 euros
Siège Social : Bât E et F –
Espace France
4 Voie Romaine
33610 CANEJAN
RCS Bordeaux 841 186 042

MODIFICATION DU CAPITAL

La collectivité des associés a décidé, le 24 juin 2021, de réduire le capital social par voie d'annulation de 46.870 AO et de 333.030 AP1 auto-détenues par la société.

Aux termes d'une décision du 06/09/2021, la gérance a constaté que la réduction de capital ainsi décidée se trouvait définitivement réalisée à cette même date. Elle a constaté, en conséquence, que le capital se trouvait ramené à la somme de 664 714 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention RCS BORDEAUX Pour avis, la Gérance

22EJ15566

FIONDA AQUITAINE
Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 €
Siège social : 8 rue Pierre
Georges, Latecoere
33700 – MERIGNAC
908 908 924 RCS BORDEAUX

Par AGO du 15/03/2022, il a été pris acte de la démission de la SARL ODEM de ses fonctions de président dans la SAS FIONDA AQUITAINE. Pour lui succéder, la même assemblée a nommé la SARL DRAENEG, 54 rue Eugène Labiche, 92500 – REUIL-MALMAISON, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° SIREN 910 542 836 et représentée par son Gérant, M. Alexandre HERRISSON JAN. Le nouveau président est entré en fonction à la date de ladite assemblée. Les formalités seront accomplies au RCS de BORDEAUX.

22EJ15620

LADC EYSINES
Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social : Centre
commercial La Renney
102, avenue du 11 novembre
33290 BLANQUEFORT
810 848 929 RCS BORDEAUX

NOMINATION D'UN COGÉRANT

Par une décision en date du 29/04/2022, Madame Sandrine MARTIN demeurant 12 bis Avenue Canteloup – 33290 LUDON MEDOC a été nommée cogérante pour une durée indéterminée.

22EJ15569

LADC EYSINES
Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social : Centre
commercial La Renney
102, avenue du 11 novembre
33290 BLANQUEFORT
810 848 929 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 29 avril 2022, il a été décidé de transférer le siège social du Centre commercial La Renney 102, avenue du 11 novembre, 33290 BLANQUEFORT au 601 route de Pauillac - 33290 LE PIAN MEDOC à compter du 30/06/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

22EJ15590

FUSIONS

INFRANEO
SAS au capital de 45.000 Euros
Siège social :
140 avenue Jean Lolive
93500 PANTIN
411 018 781 RCS BOBIGNY
(Société absorbante)

ESIRIS ASO
SAS au capital de 84.000 Euros
Siège social :
3 rue Charles Tellier
ZAC Madère Rocate Sortie 17
33140 VILLENAVE-d'ORNON
487 632 390 RCS BORDEAUX
(Société absorbée)

Aux termes du Projet de fusion en date du 2.05.2022 prévoyant l'absorption de la société ESIRIS ASO par la société INFRA-NEO, déposé au Tribunal de Commerce de Bobigny et de Bordeaux le 3.05.2022 et publié au BODACC le 6.05.2022,

En l'absence d'opposition prévue dans les conditions et les délais définis par les dispositions du Code de Commerce, du fait de la détention de la totalité des actions de la société absorbée et de société absorbante par la société GROUPE GSRI (834 741 324 RCS PARIS), et de l'absence d'augmentation du capital de la société absorbante, la société absorbée se trouve ainsi dissoute de plein droit sans liquidation et ce à compter du 08.06.2022, avec effet comptable et fiscal au 01.01.2022.

La société ESIRIS ASO sera radiée au RCS de Bordeaux.

22EJ15352

DISSOLUTION

Par PV du 23/5/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société **LES OASIS**, EURL au capital de 200 €, ayant son siège social à 33000 Bordeaux, 125 bis, Cours Victor Hugo, RCS 878 302 876, à compter de ce jour. Mr Hakim Kobtane, demeurant à 33000 Bordeaux, 14 bis, rue Chauffour, a été désigné en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé à 33000 Bordeaux, 125 bis, Cours Victor Hugo. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux. Le liquidateur.

22EJ15348



Rue du Cardinal Richaud,
33000 BORDEAUX

JAD'OR ESPACE FRAICHEUR

**Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 348-350 Avenue
du Maréchal de Lattre de
Tassigny, 33600 PESSAC
843 348 699 RCS BORDEAUX**

Par décision du 01/06/2022, la société F&L, associée unique de la société JAD'OR ESPACE FRAICHEUR, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société JAD'OR ESPACE FRAICHEUR au profit de la société F&L, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX

Pour avis, la Gérance
22EJ14976

PROX NETTOYAGES SASU

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 43 bis, avenue
de l'Entre-deux-mers
33670 CREON
RCS BORDEAUX : 881 276 174**

AVIS DE DISSOLUTION

En vertu de la décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 juin 2022, l'associée unique a décidé de dissoudre la société et de nommer en tant que liquidateur Madame FORET Angélique, célibataire, née le 4 avril 1989 à Provins (77), de nationalité française, demeurant : N°43 bis, avenue de l'Entre deux mers à Créon. L'associée a décidé pour toute correspondance, actes et documents, concernant la liquidation d'élire domicile au siège de la société, figurant ci-dessus. Le dépôt des actes et pièces relatives à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Le liquidateur.
22EJ15170

Pour avis

DU STADE
**Société civile immobilière en
liquidation**
Au capital de 150 000 euros
Siège social : ARCACHON
33120 3 boulevard de l'Océan
Siège de liquidation : 3
boulevard de l'Océan
33120 ARCACHON
414 257 352 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 5 mai 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 5 mai 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Marcel LEFRANCOIS, demeurant 3 boulevard de l'Océan 33120 ARCACHON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 3 boulevard de l'Océan 33120 ARCACHON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur
22EJ15029



21 Ter Av. John Fitzgerald Kennedy
Bâtiment A 33700 MERIGNAC

JOHANNA LAMOTTE
SARL au capital de 1.000 euros
Siège social : 8 Rue Pierre
Vergniaud 33160 SAINT
MÉDARD EN JALLES
RCS BORDEAUX 823 336 565

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes du procès-verbal du 9 mars 2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société JOHANNA LAMOTTE.

L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur Mme Johanna LAMOTTE demeurant au 8 Rue Pierre Vergniaud à saint Médard en Jalles (33160), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 8 Rue Pierre Vergniaud à Saint Médard en Jalles (33160), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

22EJ15111

P.L.H.
SARL en liquidation
au capital de 408 280 EUROS
Siège social : CHATEAU
COURTADE
33360 CAMBLANES ET
MEYNAC (GIRONDE)
393 533 120 RCS BORDEAUX

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2022 la dissolution anticipée de la société à compter du 30 avril 2022 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

- A été nommé comme liquidateur :

Monsieur Hubert DARON, demeurant à CAMBLANES & MEYNAC (Gironde) 15 chemin du Jonc, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à CAMBLANES ET MEYNAC (Gironde) CHATEAU COURTADE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis,
le liquidateur
22EJ15066

SCI D'ARBOUDEAU
Société civile Immobilière
au capital de 152,45 euros
Siège social : 14 Avenue de la
forêt d'Arboudeau
33290 PAREMPUYRE
404 339 053 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE réunie le 14 février 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Frédéric VARON, demeurant 14 Avenue de la forêt d'Arboudeau - 33290 PAREMPUYRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

Le Liquidateur
22EJ15017

LOUKA PIZZA
EURL au capital de 1000 €
Siège social :
571 ROUTE DE TOULOUSE
33140 Villenave-d'Omon
532 525 037 RCS de Bordeaux

L'AGE du 07/06/2022 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. BOUTOT Nicolas, demeurant 26 allée des Cerises 33650 Saint-Selve, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Mention au RCS de Bordeaux

22EJ15073

LA PETITE LANDE
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social et de liquidation :
5, route du Médoc
33650 SAUCATS
440631406 RCS BORDEAUX

L'AGE réunie le 15/03/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Anne Marie BUSTO, demeurant 5 route du Médoc, 33650 SAUCATS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 5 route du Médoc, 33650 SAUCATS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

22EJ15542



Rue du Cardinal Richaud,
33000 BORDEAUX

MENUISERIE BOIS OSSATURE NUTIN NICOLAS Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social et Siège de liquidation : 35 Allée Des Chanterelles Aerial Des Chanterelles, 33650 SAINT-SELVE 889 901 666 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 03/06/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 10/06/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Nicolas TAFANI-NUTTIN, demeurant 35 allée des Chanterelles Aerial des Chanterelles 33650 ST SELVE, ancien Président et associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 35 allée des Chanterelles Aerial des Chanterelles 33650 ST SELVE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

22EJ15231

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **ST2V.**

Forme : SAS société en liquidation.

Capital social : 500 euros.

Siège social : 64 Rue DALZAC, 33240 SAINTANDRE- DE-CUBZAC.

878623420 RCS Libourne.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2020. Monsieur SAID

LAHSAINY, demeurant 64 RUE DALZAC APT 3 33240 SAINT ANDRE DU CUBZAC a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.
22EJ15200



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagniefiduciaire.com
contact@groupecf.com

VET'MOTION

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 144 Avenue René
Cassagne, Apt 304, 33150
CENON
Siège de liquidation : 144
Avenue René Cassagne, Apt
304, 33150 CENON
879 261 642 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 14 juin 2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 14 juin 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Lucie DEVEUGLE, demeurant CENON 33150 144 Avenue René Cassagne, Apt 304, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 144 Avenue René Cassagne, Apt 304 33150 CENON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
22EJ15588



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
Moyert Dupouqué Barate & Associés
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 99 77

JEAN CLAUDE LIET

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège social et siège de la
liquidation : 90 bis avenue de la
Côte d'Argent, 33470 LETEICH
445.181.324 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision du 31.03.2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.03.2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Jean-Claude LIET, demeurant LE TEICH 33470 90 bis avenue de la Côte d'Argent, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 90 bis avenue de la Côte d'Argent, 33470 LE TEICH. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux en annexe au RCS.

Pour avis - Le Liquidateur
22EJ15393

**SOCIÉTÉ CIVILE
IMMOBILIÈRE DE
L'HIPPODROME**
Société civile au capital de
1524,49 euros
Avenue de l'Hippodrome
3210 LANGON
382 337 889 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 20/05/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DE L'HIPPODROME.

L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur Madame Dominique QUEILLE, demeurant au 62 Grand Rue 33210 CASTETS ET CASTILLON, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur 62 Grand Rue 33210 CASTETS ET CASTILLON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
22EJ15387

3 V
SCI au capital de 5 000 €
Siège social : 29 Route de
Meynac
33360 CAMBLANES ET
MEYNAC
753 292 010 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale du 03/06/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 03/06/2022, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Richard ALLYRE demeurant 29 Route de Meynac, 33360 CAMBLANES ET MEYNAC avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 29 Route de Meynac 33360 CAMBLANES ET MEYNAC adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ15281

LAVÉRIE BORA BORA SAS au capital de 20€ Siège social : 43 cours de la libération, 33000 BORDEAUX 827 792 326 RCS de BORDEAUX Le 30/05/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/05/2022, nommé liquidateur M. Christophe VIEMONT, 15 résidence emeraudes, 33770 SALLES et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS de BORDEAUX
22EJ15347

SO TASTY SAS au capital de 1.000€ Siège social : 265 BOULEVARD GONDARD, 33110 LE-BOUSCAT 820 786 960 RCS de BORDEAUX Le 01/10/2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. SOIFIANE SADOK, 77 AVENUE ROGER COHE, 33600 PESSAC et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de BORDEAUX
22EJ14960

ESPACE DU MOULINEAU
SCI au capital de 1 500 €
Siège social :
Rue du Moulineau
33320 EYSINES
429 175 227 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 31/05/2022, l'associé unique gérant a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31/05/2022, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Jose ESTEVES demeurant 52 Rue des Graves, 33320 EYSINES avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 52 Rue des Graves 33320 EYSINES adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ15419

NAPIXIS

SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 9 Rue de Condé
33064 BORDEAUX CEDEX
881 928 501 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du et à compter du 31/03/2022, les actionnaires ont :

- décidé la dissolution anticipée de la société suivi de sa mise en liquidation en application des dispositions légales et statutaires;

- nommé en qualité de liquidateur Monsieur Christophe MARCILLY, demeurant à PECHBONNIEU (31140) 17Chemin de la Cardine, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif;

- fixé le siège de la liquidation au siège social de la société, à BORDEAUX CEDEX (33064) 9 Rue de Condé;

- pris acte de la démission de Monsieur Eric LACOMBE de ses fonctions de directeur général de la société concomitamment à la décision de dissolution, soit le 31/03/2022.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis, le Président
22EJ15426

EURL CRESP
Société unipersonnelle
au capital de 1 000,00 Euros
Siège social :
4, rue de la bruyère
33990 NAUJAC-SUR-MER
R.C.S BORDEAUX : 827 712 936

Par décision du 31 mai 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mai 2022 et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Mathieu CRESP, demeurant 4, rue de la bruyère, 33990 NAUJAC-SUR-MER avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4, rue de la bruyère, 33990 NAUJAC-SUR-MER, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX.

Pour avis,
22EJ15449



Cabinet E.QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79
Tél Le Canon 05 64 37 16 10

KHAMSOMBAT SUSHI & SHOP

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Avenue de
Soulac
33480 LISTRAC MEDOC
899 342 679 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décision du 13 juin 2022, la société HOLDING KHAMSOMBAT, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 1 Place de la Fontaine 33480 CASTELNAU DE MEDOC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 894 225 861 RCS BORDEAUX a, en sa qualité d'associée unique de la société KHAMSOMBAT SUSHI & SHOP, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société KHAMSOMBAT SUSHI & SHOP au profit de la société HOLDING KHAMSOMBAT, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis
La Gérance
22EJ15630



MINÉRAL
AVOCATS
12 place de la Bourse
33000 BORDEAUX
Tél : 05.57.10.05.50

JOPE CONSEIL
SAS au capital de 3.000 €
Siège social : 19 Cap Lanne –
33210 SAUTERNES
RCS Bordeaux 822 712 188

Par acte unanime du 07/06/2022, les associés ont décidé :

- la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation ;

- la nomination en qualité de Liquidateur M. Eric RAVAUTE, demeurant La Tirantaine – 33760 ESCOUSSANS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, son mandat de Président prenant fin ainsi le 07/06/2022 ;

- le siège de la liquidation est fixé : 19 Cap Lanne – 33210 SAUTERNES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
22EJ15364

SELARL Florence DASSONNEVILLE
Henri ARAN
AVOCATS
215 avenue d'Eysines
33110 LE BOUSCAT
Tél. : 05 56 08 83 95

SCI SIFIC

Société civile immobilière
Au capital de 250,00 euros
Siège social :
40 rue Jean Pages
33140 VILLENAVE-D'ORNON
RCS BORDEAUX 504 122 961

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 juin 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Monsieur Sedat OKAY, demeurant Résidence St Martin 1 - bât. 1, entrée A - 58 avenue du Maréchal Juin 33140 VILLENAVE-D'ORNON, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 40 rue Jean Pages 33140 VILLENAVE-D'ORNON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis,
22EJ15638

LIQUIDATIONS



Groupo CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupocf.com

SCI DE MARCO BEAUDOUIN

Société civile en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 3 A rue du Baou
33260 LA TESTE DE BUCH
Siège de liquidation : 3 A rue du
Baou
33260 LA TESTE DE BUCH
503 205 783 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 25 mars 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Mélissa DE MARCO, demeurant 1 impasse Piéroux - 33260 LA TESTE DE BUCH, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur
22EJ15071

CHARVIOJUL

Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : 60 Rue Marceau
33110 LE BOUSCAT
Siège de liquidation : 60 Rue
Marceau
33110 LE BOUSCAT
829996057 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2021, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Julien LABARCHEDE, demeurant 60 Rue Marceau 33110 LE BOUSCAT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur
22EJ15108

SCI D'ARBOUDEAU

Société civile Immobilière
au capital de 152,45 euros
Siège social et de liquidation :
14 Avenue de la forêt
d'Arboudeau
33290 PAREMPUYRE
404 339 053 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGE réunie le 28 février 2022 au 14 Avenue de la forêt d'Arboudeau-33290 PAREMPUYRE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Frédéric VARON, demeurant 14 Avenue de la forêt d'Arboudeau-33290 PAREMPUYRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur
22EJ15018

PUBLIKAT

Société À Responsabilité
Limitée en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social :
1 bis rue du Château d'Agassac
33290 LUDON MEDOC
(Gironde)
819 026 188 RCS BORDEAUX

L'AGO du 28 février 2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation de la société. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, le liquidateur.
22EJ15168



Cabinet ML FARGEUD
Société d'expertise comptable

ID SARL

SARL en liquidation au capital
de 7 622,45 euros
Siège social et siège de
liquidation : 272 Cours de
la Somme 33800 BORDEAUX
429.770.712 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 31 décembre 2021, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation en date du 31 décembre 2021, déchargé Madame Martine DEZEDE, demeurant 272 Cours de la Somme, 33800 BORDEAUX de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2021.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
La Liquidatrice
22EJ14983

PLOMBERIE DU MAURET

EUURL en liquidation au capital
de 18 000 €
Siège social : 4, allée des grives
33510 ANDERNOS LES BAINS
791 379 688 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

Par décision du 14/06/2022, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : M. Jean-Michel MIGNON demeurant 4 allée des grives, 33510 ANDERNOS LES BAINS, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 14/06/2022.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.
22EJ15581

POMPES FUNEBRES

LAURENT BESSON
SAS au Capital de 1 000€
601 route de Pauillac
33290 Le Pian Médoc
RCS de Bordeaux : 903 426 260

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 avril 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 avril 2022 de la société POMPES FUNEBRES LAURENT BESSON.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.
22EJ15635



2C

Société civile en liquidation au
capital de 76 224,51 euros
Siège social : 50 Bis Avenue
des Ostréiculteurs - 33260 LA
TESTE DE BUCH
Siège de liquidation : 2 Avenue
des Colombes - 33115 PYLA
SUR MER
390 154 862 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31.05.2022 au 2 Avenue des Colombes - 33115 PYLA SUR MER a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Anne-Marie CLEMENT demeurant 2 Avenue des Colombes - 33115 PYLA SUR MER, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le Liquidateur
22EJ15041

ALFE IMMO

SCI en liquidation au capital de
1 000 €
Siège social : 29 Route de
Meynac
33360 CAMBLANES ET
MEYNAC
538 319 351 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

Par décision du 03/06/2022, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : M. Richard ALLYRE demeurant 29 Route de Meynac, 33360 CAMBLANES ET MEYNAC, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 03/06/2022.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.
22EJ15280

ESPACE BEAUTE

SARL en liquidation au capital
de 7 700 €
Siège social : 3rue du stade
33450 ST LOUBES
439 315 250 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

Par décision du 31/03/2022, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : Mme Marina JAUNEAU demeurant 6 rue Amiral Courbet, 33740 ARES, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 31/03/2022.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.
22EJ15285

NAPIXIS

SAS en liquidation au capital de 5 000 €

Siège social : 9 Rue de Condé
33064 BORDEAUX CEDEX
881 928 501 RCS BORDEAUX

D'un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du et à compter du 31/03/2022, il résulte que les actionnaires ont approuvé les comptes de liquidation au 31/03/2022, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

Pour avis, le Liquidateur
22EJ15428

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE L'HIPPODROME

Société civile en liquidation
au capital de 1 524,49 euros
Siège de liquidation est situé :

62 Grand Rue
33210 CASTETS ET
CASTILLON
382 337 889 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 28/05/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/05/2022 de la société SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE L'HIPPODROME.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis
22EJ15391



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

MAVI

Société civile en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 22 rue Gustave
Piganneau, 33290
BLANQUEFORT
Siège de liquidation : 22 rue
Gustave Piganneau, 33290
BLANQUEFORT
795371954 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31/01/2022, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Valérie VICENT, demeurant 450 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 33600 PESSAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
22EJ15424

EURL CRESP

Société unipersonnelle au
capital de 1 000,00 Euros
Siège de la liquidation :
4, rue de la bruyère
33990 NAUJAC-SUR-MER
RCS BORDEAUX 827 712 936

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2022, il résulte que :

L'associé unique, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a :

- Approuvé les comptes de liquidation ;
- Donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ;
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 mai 2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX.

Pour avis,

22EJ15451

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par PV du 23/5/2022, la collectivité des associés de la société **LES OASIS**, EURL au capital de 200 €, ayant son siège social à Bordeaux, 125 bis, rue Sainte Catherine, RCS 878 302 876, après avoir entendu le rapport de Mr Hakim Kobtane, liquidateur, demeurant à Bordeaux, 14 bis, rue Chauffour, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Le liquidateur.
22EJ15349

EARL DU BLAZY

Société civile en liquidation
Au capital de 60 000 euros
Siège social : Birac (Gironde),
lieu dit Le Château
RCS : Bordeaux 443 019 260

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une AGE en date du 16 mai 2022 enregistrée au SDE de Bordeaux le 16 mai 2022 Dossier 202200022095 référence 3304P61 2022 A 05898, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis, Le liquidateur
22EJ15528

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE DE LA SCCV CR3 IMMO

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 13 juin 2022, les associés de la société civile de construction vente (SCCV) au capital de 10 000.00 € immatriculée au R.C.S. de Bordeaux sous le numéro 812 701 365 dont le siège social est CS 70020 - Immeuble Ulysse 13 avenue Neil Armstrong 33692 MERIGNAC CEDEX et dont le siège de la liquidation amiable a été fixé au 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX ont donné quitus de sa gestion à Maître Jean-Denis SILVESTRI, associé de la SCP SILVESTRI-BAUJET, en qualité de liquidateur amiable, ont constaté l'absence de boni de liquidation distribuable aux associés, et ordonné la clôture des opérations de liquidation de la SCCV CR3 IMMO et donné quitus et déchargé le liquidateur amiable de sa mission.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

J.D. SILVESTRI,

Associé de la SCP SILVESTRI-BAUJET

Liquidateur
22EJ15598

Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac -
Portets.
www.a3caudit.com

OSLIDAYS

SAS en liquidation au capital de
1 euros
Siège social : 29 RUE DU
CANCERA 33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 29 RUE
DU CANCERA 33000
BORDEAUX
892 444 241 RCS BORDEAUX

Suivant décision en date du 31/12/2021 au siège social, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Elie ZAKI, demeurant 29 rue du Cancera 33000 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.
22EJ15586

AUTO KAM

S.A.S.U. au capital
de 2 000,00 Euros
Siège social : 71 Avenue
Bon Air 33700 MERIGNAC
R.C.S : 850 819 137 BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 Mai 2022, il a été décidé après avoir entendu le rapport du liquidateur :

- D'approuver les comptes de liquidation,

- De donner quitus au liquidateur, MONSIEUR KADIRI YAMANI, demeurant 8 ALLEE CHAMPLAIN 33600 PESSAC et de la décharger de son mandat,

- De prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux
Pour Avis
22EJ15592

SAPA

SCI
Capital : 10000 €
Siège social : BORDEAUX
(33000) 6 rue Notre-Dame
RCS BORDEAUX : 803 497 403

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 20 avril 2022, l'assemblée a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé de son mandat de liquidateur Philippe Papillon, domicilié 125, rue Barreyre - 33000 Bordeaux, donné quitus à ce dernier de sa gestion, et prononcé la clôture de la liquidation à compter de ce jour.

Mention au RCS de Bordeaux
22EJ15175

FONDS DE COMMERCES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Fabrice GAUTHIER, Notaire associé de la SOCIETE TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2ème arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 9 juin 2022, enregistré au SDE DE BORDEAUX, le 13 juin 2022 Dossier 2022 00022362 référence 3304P61 2022 N 02929, il a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **VITI MECA**, dont le siège est à PUJOLS-SUR-CIRON (33210) 193 Route de Mareuil, identifiée au SIREN sous le numéro 517 851 457 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

A La Société dénommée **GIMBRE**, dont le siège est à SAINT-PIERRE D'AU-RILLAC (33490) 2 Route de Jean Redon, identifiée au SIREN sous le numéro 393 766 613 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de vente, fabrication et réparation de matériel agricole sis à PUJOLS-SUR-CIRON (33210) 193, Route de Mareuil, connu sous le nom commercial VITI MECA.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE MILLE EUROS (60 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CINQUANTE MILLE SIX CENT CINQUANTE EUROS (50 650,00 EUR),

- au matériel et marchandises pour NEUF MILLE TROIS CENT CINQUANTE EUROS (9 350,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, CHEZ Maître Nicolas MAMONTOFF, notaire à CADILLAC (33410) 25 avenue du Parc.

Pour insertion Le notaire.
22EJ15522

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SERVICE
ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

**CESSION DE FONDS DE
COMMERCE**

Aux termes d'un acte sous signature privée du 18 mai 2022, enregistré le 23 mai 2022 au service départemental de l'enregistrement Bordeaux dossier 2022 00019653, référence 3304P61 2022 A 05305, **Mme MONEGO Raphaëlle**, demeurant à PYLA SUR MER (33115), 62 avenue de la Chapelle Forestière, née à SAINT REMY (71100), le 25 octobre 1971, agissant en qualité d'entrepreneur individuelle, SIRET 903 703 452 00016, a cédé à **Madame Géraldine ROUSSEAU épouse GRANGEOT**, entreprise individuelle inscrite sous le numéro 910 345 248, son fonds de commerce relatif à la branche d'activité Tabac Presse, exploité au 269 boulevard de la Côte d'Argent à ARCAÇON (33120) sous l'enseigne TABAC DU MOULLEAU, pour un prix de 160.000 €.

La date de transfert de propriété et de jouissance est fixée au 18.05.2022.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publicités légales au cabinet de Me Diana HENRY, Avocate, domiciliée 83 avenue d'Arès - 33200 BORDEAUX où domicile est élu à cet effet.

Pour insertion.
22EJ15052

Suivant acte reçu par Me Laurent PEYBERNES, notaire à BERGERAC (24100) 27 Rue Sainte-Catherine, le 31.05.2022, enregistré le 02.06.2022, au SPFE de PÉRIGUEUX, dossier 2022 00050138, ref 2404P01 2022 N 00817,

La **SARL DIFFUSION PRO SERVICES**, au capital de 5000 €, dont le siège est à GUITRES (33230), 15 avenue de l'Isle, SIREN 807 929 492 RCS LIBOURNE,

A CÉDÉ à :

La **SARL VV PRO SERVICES**, au capital de 7000 €, dont le siège est à BERGERAC (24100), 46 rue Neuve d'Argenson, SIREN 845 386 424 RCS BERGERAC,

Le fonds de commerce d'ENTRETIEN ET MENAGE DE TOUS TYPES DE LOCAUX, NETTOYAGE DE VITRES, NETTOYAGE ET REPASSAGE DE LINGE, ENTRETIEN ET AMENAGEMENT D'ESPACES VERTS, TRAVAUX DE BRICOLAGE, NETTOYAGE DE VEHICULES sis à GUITRES (33230) 15 Avenue de l'Isle, lui appartenant, connu sous l'enseigne « AXEO SERVICES » et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE, sous le numéro 807 929 492 00013

Moyennant le prix de 60 000 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 20 500 € et aux éléments incorporels pour 39 500 €.

Transfert de propriété et date d'entrée en jouissance le 31.05.2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales, au cabinet de Maître Catherine DEWITTE, avocat au barreau de BORDEAUX, domiciliée à LE BOUSCAT (33110) 35 Avenue Auguste Ferret.

Pour avis, le notaire
22EJ15088

**CESSION DE FONDS DE
COMMERCE**

Suivant acte reçu par Me Laurent PEYBERNES, notaire à BERGERAC (24100) 27 Rue Sainte-Catherine, le 31.05.2022, enregistré le 02.06.2022, au SPFE de PÉRIGUEUX, dossier 2022 00050141, ref 2404P01 2022 N 00818,

La **SARL DIFFUSION SERVICES**, au capital de 5000 €, dont le siège est à GUITRES (33230), 15 avenue de l'Isle, SIREN 808 261 507 RCS LIBOURNE,

A CÉDÉ à :

La **SARL VV SAP**, au capital de 3000 €, dont le siège est à BERGERAC (24100), 46 rue Neuve d'Argenson, SIREN 848 264 651 RCS BERGERAC,

Le fonds de commerce de SERVICES A LA PERSONNE, ENTRETIEN DE LA MAISON ET TRAVAUX MENAGERS, COLLECTE ET LIVRAISON DE LINGE REPASSÉ, PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE, BRICOLAGE, PRÉPARATION DE REPAS, LIVRAISON DE COURSES A DOMICILE, GARDE D'ENFANTS, AIDE AUX PERSONNES AGÉES, DEMARCHES ADMINISTRATIVES, MULTIMÉDIA sis à GUITRES (33230) 15 Avenue de l'Isle, lui appartenant, connu sous l'enseigne « AXEO SERVICES » et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE, sous le n° 808 261 507 00012.

Moyennant le prix de 60 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 60 000 €.

Transfert de propriété et date d'entrée en jouissance le 31.05.2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales, au cabinet de Maître Catherine DEWITTE, avocat au barreau de BORDEAUX, domiciliée à LE BOUSCAT (33110) 35 Avenue Auguste Ferret.

Pour avis, le notaire
22EJ15070



**AVIS DE CESSION DE
FONDS DE COMMERCE**

Aux termes d'un acte SSP en date du 08/06/2022 enregistré le 09/06/2022 au SDE de Bordeaux - Dossier 2022 00021842 réf. 3304P61 2022 A 05864, **Annick SAVARIT** enregistrée au RCS de Bordeaux sous le n°34373150 et **Eric CADIOU** enregistré au RCS de Bordeaux sous le n°321960130, exerçant 6 Pôle de Maubuisson, 33121 CARCANS, ont cédé à la **SAS LE CACTUS CARCANS**, au capital de 5000€, ayant son siège social 6 Pôle Maubuisson, 33121 CARCANS, enregistrée au RCS de Bordeaux sous le n°913729125, un fonds de commerce de café-restauration, exploité 6 Pôle de Maubuisson, 33121 CARCANS, moyennant le prix de 70.000€, s'appliquant aux éléments incorporels pour 50.000€ et au matériel pour 20.000€. L'entrée en jouissance a été fixée à la date de signature.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours qui suivront la dernière en date des publicités légales au Cabinet de Maître Anne GAUDY, avocat au barreau de Bordeaux, 12 chemin de la Rue 33160 Salauens, où domicile est élu pour la validité et pour la correspondance.
22EJ15101

Suivant acte reçu par Me Pascal HAU-PALÉ, notaire à BORDEAUX (33000), le 3 juin 2022, enregistré au Service Départemental de l'enregistrement de BORDEAUX, le 09 juin 2022 Dossier 2022 00022175, référence 3304P61 2022 N 02895

La **SARL LOUKA PIZZA**, capital 1.000,00€, siège social à VILLENAVE D'ORNON (33140), 571 route de Toulouse, immatriculée au R.C.S. BORDEAUX numéro 532 525 037.

A cédé à la **SARL SUSHI DELICES**, capital 15.000,00€, siège social à VILLENAVE D'ORNON (33140), 571 route de Toulouse, immatriculée au R.C.S. BORDEAUX numéro 912 631 736

Le fonds de commerce de pizza, sandwicherie, vins, exploité à VILLENAVE D'ORNON (33140), 571 route de Toulouse, connu sous le nom de "Pizza 33"

Entrée en jouissance : 03 juin 2022

Prix : 70.000,00 €

Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître Pascal HAU-PALÉ, notaire à BORDEAUX (Gironde), 12 rue du Palais de l'Ombrière, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite vente au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BO-DACC)

Pour insertion - Me Pascal HAU-PALÉ
22EJ15370

Suivant acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 31/05/2022, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 01/06/2022, Dossier 2022 00020937, référence 3304P61 2022 A 05745 La société **IL PESCATORE**, société par actions simplifiée au capital social de 5 000 euros, dont le siège est situé 3 Place de l'Eglise, 33290 BLANQUEFORT, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 839 239 282 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur Alexandre EFFERVESCENTI, son Président et Madame Emilie RUCKLY, son Directeur Général, A CEDE A La Société **BARON FOOD**, société par actions simplifiée au capital social de 10 000 euros, dont le siège est situé 3 Place de l'Eglise, 33290 BLANQUEFORT, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 913 452 116 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur Aurélien LARGEAS son Président, Un fonds de commerce de restaurant, bar, pizzeria, sis 3 Place de l'Eglise, 33290 BLANQUEFORT, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant. Moyennant le prix de 210 000 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/06/2022. Les oppositions, effectuées par acte extra-judiciaire ou lettre recommandée, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au 3 Place de l'Eglise, 33290 BLANQUEFORT, où domicile est élu à cet effet. Pour avis
22EJ15233

**CESSION DE FONDS DE
COMMERCE**

Par ASSP en date du 25/5/2022, enregistré au Pôle Enregistrement de BORDEAUX le 30/5/2022, Dossier 2022 00020187 1 Référence 3304P61 2022 A 05449, la société **SAJA & JAD**, ayant son siège social à Bordeaux, 174, cours de l'Yser, RCS Bordeaux 850 696 063, a cédé à la société **FANCY PASTA**, ayant son siège social à Bordeaux, 174, cours de l'Yser, en cours de constitution, un **fonds de commerce de restauration sur place et à emporter, épicerie, exploité à Bordeaux, 174, cours de l'Yser**, moyennant le prix de 15 000 €, s'appliquant à concurrence de 13 000 € aux éléments incorporels et 2 000 € aux éléments corporels. L'entrée en jouissance a été fixée au 25/5/2022. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale, à l'adresse du fonds cédé, à Bordeaux, 174, cours de l'Yser, où domicile est élu. Elles devront être faites dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications prévues.

Pour avis.

22EJ15604

Suivant acte reçu par Maître Louis RÉVELEAU, de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Dominique PETIT, Louis RÉVELEAU et Emilie MATHIEU », titulaire d'un office notarial à BORDEAUX (33000), 67 rue Lecocq, le 31 mai 2022, enregistré à BORDEAUX, le 2 juin 2022 références 3304P61 2022 N 02759, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **SARL CHATEAU PONTET D'EYRANS**, dont le siège est à EYRANS (33390) 53 route de Royan identifiée au SIREN sous le numéro 498698422 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE.

A : La Société dénommée **CHATEAU PONTET D'EYRANS**, dont le siège est à CAMIAC-ET-SAINT-DENIS (33420) Château Camiac 68 A la Réole, identifiée au SIREN sous le numéro 912997004 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE.

Désignation du fonds : fonds de commerce de location de salles, de mobilier, de matériel de réception, de chapiteaux, hébergement, restauration, location de matériel de transport, négoce de tous produits alimentaires, publicitaires et artisanaux, organisation de manifestations comprenant transport, hébergement, restauration, animation sis à EYRANS (33390) 53 route de ROYAN, connu sous le nom commercial HOTEL LA TOUR PERRIER.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT DIX MILLE EUROS (210 000,00 EUR), s'appliquant :

aux éléments incorporels pour CINQUANTE-NEUF MILLE TROIS CENT DOUZE EUROS (59 312,00 EUR),

au matériel, véhicule Kangoo, Traffic et Golfette et bungalows pour CENT CINQUANTE MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-HUIT EUROS (150 688,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BO-DACC, au siège de Me Julien LEMAIRE, notaire à LIBOURNE (33500) 23 avenue Gallieni, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
22EJ15289

**ACTE DE CESSION DE
FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte sous seing privé en date à EYSINES, le 31 mai 2022, enregistré à SDE BORDEAUX, le 10 juin 2022, dossier 2022 22103 référence 3304P61 2022 A 05901

La société **JO SPORT**, SAS au capital de 2.500 € dont le siège social est 9 Lot Domaine de Beauséjour, rue Chante Alouette, 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 812 111 599, a vendu à la société **WILL'S SPORT**, SAS au capital de 1.000 €, dont le siège social est 28 Avenue du Pin Franc 33370 YVRAC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 913 751 400 un **fonds de commerce d'exploitation d'établissement d'activités physiques et sportives, centre de remise en forme, exploité au 9 lot Domaine de Beauséjour, rue Chante Alouette 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE ;**

Moyennant le prix de 73.477 € s'appliquant

-aux éléments corporels pour 40.430 €
-aux éléments incorporels pour 33.047 €.

Entrée en jouissance : le 31 mai 2022.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours en date de la dernière des publications légales au Cabinet de Me SEVOLLE, 41 rue Guynemer 33320 EYSINES, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.
22EJ15203

Suivant acte reçu par Me Philippe LOUSTAU, Notaire au sein de l'Etude sis à BORDEAUX 25 Bis cours de Verdun, le 01 Juin 2022, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement BORDEAUX, le 10/06/2022 Dossier 2022 22156, Réf : 3304P61 2022N 02892,

Monsieur **GARCIA** Frédéric et Madame **TOUCHET** Roselyne Josette Thérèse, demeurant ensemble à BRUGES (33520), 4 rue de la Charmille, Ont cédé à

La société dénommée **CHROMA FILMS**, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à LE BOUSCAT (33110), 150 avenue Jules Guesde, immatriculée AU RCS de BORDEAUX, sous le numéro SIREN 899737613.

Le fonds de commerce de vente photographie, cinéma, hifi, laboratoire de développement, studio de pose, exploité à BORDEAUX (33000) 13 cours Portal, connu sous le nom de PHOTO FREDE-RIE. Comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds. Moyennant le prix de CENT VINGT CINQ MILLE EUROQ (125.000,00 €), savoir :

- éléments incorporels : CENT CINQ MILLE EUROS (105.000,00 €) - matériel et mobilier commercial : VINGT MILLE EUROS (20.000,00 €) La possession du fonds et l'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me DENOIX de SAINT-MARC, notaire à BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Philippe LOUSTAU
22EJ15374

LOCATIONS GÉRANCES

La location-gérance du **fonds de commerce de réparation d'appareils technologiques sis à MERIGNAC, 17 Avenue de la Somme, Centre commercial Mérignac Soleil**, consentie par acte sous seing privé en date du 14 décembre 2020 à Paris par la SAS **TRIANGLE RES-SOURCE INVESTISSEMENT**, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, dont le siège social est sis à BORDEAUX, 124 rue Bertrand de Goth, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 829 139 476, propriétaire dudit fonds à la SAS **EXPRESS MULTIMEDIA**, Société par actions simplifiée au capital de 15 000 €, dont le siège social est sis à MERIGNAC, 436 avenue de Verdun, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 817 457 484, a pris fin le 17 mai 2021.

22EJ15521



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
Moyaert Dupouque Baraite & Associés
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 99 77

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance consentie par M. **Jean-Claude LIET**, bailleur, demeurant 90, bis avenue de la Côte d'Argent 33470 LE TEICH, à la société **JEAN CLAUDE LIET, SAS** au capital de 7.500€, dont le siège social est 90, bis avenue de la Côte d'Argent 33470 LE TEICH, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 445.181.324 suivant acte sous seing privé en date à LE TEICH du 15.01.2003, enregistré le 30.01.2003 bordereau n° 2003/51 case 4, ext 173, du fonds de commerce et artisanal de travaux publics, terrassement, voirie, fournitures d'agrégats exploités sous le nom commercial « Jean-Claude LIET », 90, bis avenue de la Côte d'Argent 33470 LE TEICH.

A pris fin le 31.03.2022 aux termes d'un acte de résiliation amiable signé à même date.

Pour unique avis signé, la société JEAN CLAUDE LIET, locataire-gérant.
22EJ15396

Suivant acte S.S.P. en date du 01 / 06 / 2022, demeurant 3, allée des vergers, 33450 SAINT - LOUBES, a donné à titre de location-gérance à M. **Alexandre LA-FARGUE** demeurant 18 chemin de Sonney, Porte 211, 33360 CARIGNAN - DE - BORDEAUX, un fonds de commerce de Taxi licence n° 8 sis et exploité Ville de Bordeaux, 33000 BORDEAUX, du 01 / 06 / 2022 au 31 / 05 / 2023. Renouvelable par tacite reconduction.
22EJ15048

Acte SSP du 31/05/2022, **VFH, SARL** au capital de 7500€, sise 49 av de Verdun 33500 LIBOURNE, 517 522 637 RCS LIBOURNE, a donné en location gérance à **TPLB, EURL** au capital de 1000€, sise 25 allée des églantines 44600 Saint Nazaire, 912 295 672 RCS Saint Nazaire, un fonds de commerce de PIZZERIA VENTE A EMPORTER ET A CONSOMMER SUR PLACE LIVRAISON, sis et exploité 49 avenue de Verdun 33500 Libourne, pour une durée de vingt-quatre (24) mois
22EJ15262

Suivant acte seing privé à date du 13 Juin 2022 enregistré au S.I.E de BORDEAUX le 13 juin 2022,

Sous le Bordereau 2022/00022274 case n 2022A 05942

Monsieur **PIRON JEAN LUC** demeurant 38 rue Louis Coullat 33700 MERIGNAC, titulaire de l'autorisation de taxi n 062 de la ville de BORDEAUX.

A confié à titre de location-gérance :

A Monsieur **COCHE Franck**

Domicilié au 503 rue des frères Bordes 33720 LANDIRAS

Immatriculation au RM de la GIRONDE

L'exploitation à titre de location gérance de son **fond d'activité d'exploitant de taxi pour une durée d'un an à compter du 1 juillet 2022 et renouvelable par tacite reconduction.**

Toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds incomberont au locataire-gérant, le loueur ne devant en aucun cas être inquiété à ce sujet.

Pour unique Insertion.
22EJ15371

RÉGIMES MATRIMONIAUX



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Monsieur Thierry AUDOUIN et Madame Mauricette AUDOUIN

Demeurant ensemble au 8 bis Malydure 33570 LUSSAC

Marié le 15 mai 1993 à la mairie de SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE

Sous le régime de la séparation de biens pure et simple

Ont adopté pour base de leur union le régime de la communauté universelle

Reçu par Me Claire BRODEUR-MODICA, notaire à MONTAGNE(33570) 2 rue des Ecoles, le 8 juin 2022.

Élection de domicile pour les oppositions : par lettre recommandée AR ou par acte d'huissier de justice dans un délai de trois mois au notaire rédacteur de l'acte.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
22EJ15035

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Pascale BURGAUD, Notaire associée de la Société Civile Professionnelle « Office Notarial d'Andernos Les Bains », titulaire d'un Office Notarial à ANDERNOS-LES-BAINS (Gironde), 91 Boulevard de la République, CRPCEN 33028, le 31 mai 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle au survivant des époux entre:

Monsieur Serge **GIAI-PRON**, retraité, der)leurant à AUDENGE (33980) 1 0 rue des Macreuses, et Madame Muriel Paulette Bernadette Alice ARGELES, retraitée, demeurant à SARRIGNE (49800) 32 rue de la Vallée.

Monsieur est né à CHAMBERY (73000) le 10 juillet 1951,

Madame est née à PERPIGNAN (66000) le 18 avril 1951.

Mariés à la mairie de CHAMBERY (73000) le 3 mai 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire

22EJ15164

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marie BAREA SANCHEZ, Notaire Associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « MSB Notaires », titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde), 124 avenue du Général Leclerc, CRPCEN 33243, le 11 juin 2022, Monsieur André Philippe BLANC et Madame Véronique HARAMENDY, demeurant ensemble à TALENCE (33400) 10 rue Jacques Juillac, mariés à la mairie de HENDAYE (64700) le 2 novembre 1996 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont convenu, dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement leur régime matrimonial et d'adopter, pour l'avenir, le régime de la séparation de biens pure et simple tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code Civil .

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront adressées dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par courrier recommandé avec accusé de réception, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

22EJ15582



SCP FABRE-MASSNET-GALHAUD
Notaires Associés à
LEOGNAN (Gironde)
36, avenue de Gradignan

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Patrick FABRE, à LEOGNAN, 36 Avenue de Gradignan, CRPCEN 33049, le 23 mai 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la **SÉPARATION DE BIENS** entre :

Monsieur Sébastien Christian SAILLOL, directeur financier, et Madame Marie-Corine Alice Juliette CAILLETEAU, animatrice radio, demeurant ensemble à BORDEAUX (33000) 36 allée Haussmann, Résidence Le Pauillac Bâtiment E, Appartement 159.

Monsieur est né à TALENCE (33400) le 10 octobre 1980,

Madame est née à SEOUL (COREE DU SUD) le 10 juillet 1981.

Mariés à la mairie de BORDEAUX (33000), le 11 octobre 2014 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité Française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
22EJ15573

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Pierre HOUZELOT Notaire à BORDEAUX, le 9 juin 2022, a été reçu l'aménagement du régime matrimonial de communauté de biens et acquêts, par suppression de l'article 6 de leur régime matrimonial intitulé « Dévolution de la communauté » :

ENTRE:

Monsieur Daniel Marie Alain **ARNOUX**, retraité, et Madame Martine Florence Marcelle Georgette **BRACHET**, retraitée, demeurant ensemble à LÉBOUSCAT (33110) 91 rue du Professeur Arnoz.

Monsieur est né à BORDEAUX (33000) le 15 mai 1954,

Madame est née à PESSAC (33600) le 15 mai 1954.

Mariés à la mairie de BORDEAUX (33000) le 24 avril 1976 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jacques GERONDEAU, notaire à BORDEAUX, le 13 avril 1976.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

22EJ15260

SELARL DASSY & ASSOCIES NOTAIRES

1, rue Edmond Sée
64100 BAYONNE

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Fabien SOULE-THOLY, Notaire à BAYONNE, le 15 juin 2022, Etude 64022,

Monsieur Marc Jean-Paul **DUTILLEUX**, Gérant de société, et Madame Corinne Marie Monique **DEHOUX**, enseignante, demeurant ensemble à LATRESNE (33360) 51 lotissement du Moulin.

Monsieur est né à LILLE (59000) le 7 juin 1968,

Madame est née à CHOLET (49300) le 10 juillet 1967.

Mariés à la mairie de LA SEGUINIÈRE (49280) le 28 février 1998 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Marie-Laure GONTIER, notaire à BORDEAUX, le 27 janvier 1998.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification

Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec adjonction d'une clause précipitaire.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Fabien SOULE-THOLY, Notaire à BAYONNE.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de cette modification de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

Pour insertion.

22EJ15636

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain ILLHE, Notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "Nicolas PEYRE, Marie-Céline CROQUET et Romain ILLHE, Agnès NUGÈRE", dont le siège est à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat, titulaire de deux offices notariaux, à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat et à BORDEAUX, 1 Place Nansouty, CRPCEN 33039, le 7 juin 2022, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux (précipuit sur la résidence principale et les meubles de la garnissant) ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE :

Monsieur Alain René **DAVERAT**, retraité, époux de Madame Marie Françoise **PEYNEOU**, demeurant à SAINTE-FOY (40190) 30 route de l'Etang.

Né à LAHOSSSE (40250) le 4 juillet 1948.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Et Madame Marie Françoise **PEYNEOU**, retraitée, épouse de Monsieur Alain René **DAVERAT**, demeurant à SAINTE-FOY (40190) 30 route de l'Etang.

Née à POYANNE (40380) le 11 février 1948.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Mariées à la mairie de POYANNE (40380) le 5 septembre 1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, régime non modifié depuis

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
22EJ14954



Denis TEISSIER

Notaire 7 avenue Carnot
33200 Bordeaux-Caudéran
Tél. 05 56 02 74 17
Fax : 05 56 42 53 23
denis.teissier@notaires.fr

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Noms : **Nicolas DUSSEAUT - Fatma BEN SAAD**

Domicile : 127 rue Louis Rochemond
Domaine des Cèdres Maison 25 BEGLES (33130)

Date et lieu de mariage : 22 Avril 2006

Régime matrimonial avant modification : régime légal de la communauté réduite aux acquêts

Modification du régime matrimonial opérée : mise en communauté du logement de la famille à recevoir par donation future

Notaire rédacteur : Guillaume TEISSIER

Date de l'acte : 10 Juin 2022

Élection de domicile pour les oppositions : par lettre recommandée AR ou par acte d'huissier de justice dans un délai de trois mois au notaire rédacteur de l'acte.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
22EJ15274

AVIS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 février 2020,

Madame Marie-Thérèse Elise Antoinette CARTASSO, en son vivant retraitée, demeurant à LE BOUSCAT (33110) 26 rue de Caudéran Résidence du Parc d'Orsay.

Née à AIN TEMOUCHEMENT (ALGERIE), le 5 novembre 1938.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 28 janvier 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marion SIRACUSA, Notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "Nicolas PEYRE, Marie-Céline CROQUET et Romain ILLHE, Agnès NUGÈRE", dont le siège est à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat, titulaire de deux offices notariaux, à AMBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat et à BORDEAUX, 1 Place Nansouty, le 8 juin 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître SIRACUSA, notaire à AMBARES ET LAGRAVE (33440) 96 rue Edmond Faulat, référence CRPCEN : 33039, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de Bordeaux de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22EJ14963



Me Christel HOERTER

Notaire associé à LA TESTE DE BUCH (33260), 40 Bd du Pyla

SAISINE DU LEGATAIRE UNIVERSEL

Par testaments olographes, dont le dernier en date du 6 mars 2020 Madame Nicole Renée **POUMEYRAU**, demeurant à TALENCE (33400) ORPEA LES RELAIS DES SENS 5 Rue Georges Pompidou, née à ORAN (ALGERIE), le 23 décembre 1933, veuve de Monsieur **DELON** est décédée à TALENCE (33400) (FRANCE), le 25 mars 2022 et a institué un légataire universel.

Ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testaments reçu par Me **HOERTER** le 8 juin 2022, dont la copie authentique a été adressée au Tribunal Judiciaire de BORDEAUX. Les oppositions pourront être formées auprès du Me **HOERTER** susnommée, chargée du règlement de la succession, dans les conditions de l'article 1007 du Code civil.
22EJ15054

RECTIFICATIFS

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce EJU209597, N° 22EJ14223 concernant la société **SAS SCV 33** parue le 03/06/2022 dans ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, il fallait lire :

aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 20/05/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20/05/2022, et sa mise en liquidation

en lieu et place de

aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 20/05/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20/06/2022, et sa mise en Liquidation.

Le reste est sans changement.

22EJ14961

Rectificatif à l'annonce N°22EJ11526 du 06/05/2022 concernant la société **UNE TERRASSE POUR UN PALMIER**, il fallait lire : CAPITAL SOCIAL : 1 000 € au lieu de 5 000 €.

22EJ14972

Rectificatif à l'annonce N°22EJ08487 du 29 mars 2022, concernant la **LES 4 SISTERS**, il fallait lire : siège social : BLAIGNAN (33340) – 4 Route de la Cardonne

22EJ15157

RECTIFICATIF / ADDITIF

rectificatif à l'annonce n° 22VE03236 parue le 10/06/2022, concernant la société **UN BRIN D'ASIE**, il a lieu de lire que la nouvelle immatriculation sera effectuée auprès du greffe du tribunal de commerce de Libourne et non BORDEAUX comme indiqué.

22EJ15159

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce EJU209735, N° 22EJ14352 concernant la société **SAS SCV 33** parue le 10/06/2022 dans ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, il fallait lire :

Par décision du 01/06/2022, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : Mme Sylvie MILLEPIED demeurant 40 RUE PIERRE DE COUBERTIN, 33700 MERIGNAC, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable.

en lieu et place de

Par décision du 01/06/2022, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : Mme Sylvie MILLEPIED demeurant 40 RUE PIERRE DE COUBERTIN, 33700 MERIGNAC, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 20/06/2022...

Le reste est sans changement.

22EJ15282



302 Avenue du Gal Leclerc
47000 AGEN
05 53 95 43 53

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° 22VE02799 parue le 20/05/2022, concernant la société **SAINT SIMON**, il a lieu de lire : SIRET 503 994 790 au lieu de SIRET 538 570 589.
22EJ15343

Rectificatif à l'annonce n°22EJ14805 du vendredi 10 juin 2022 sur les Echos Judiciaires Girondins concernant la société **CdT S.A.R.L** au capital de 4 000 € Siège Social : 2287 Avenue de Bordeaux 33127 Saint Jean d'Ilac R.C.S. BORDEAUX 819 037 193, il fallait lire Cdt S.A.R.L au capital de 4 000 € au lieu de Cdt S.A.S. au capital de 4 000 €.
22EJ15357

Rectificatif à l'annonce parue le 28/05/2021 relatif à la société **LES HORTENSIS DU BASSIN**, il y a lieu de lire : "Aux termes d'un acte de sous seing privé en date du 15 juin 2022" à la place de "Aux termes d'un acte de sous seing privé en date du 30 mars 2021" "Le premier président de la Société est SAS FINANCIERE BELISAIRE, inscrite au RCS de Bordeaux sous le n° 812 028 090, domiciliée au 5 place Gambetta 33000 Bordeaux, représentée par Mr Olivier Radanne" à la place de "Le premier président de la Société est : Mr Olivier Radanne, demeurant au 5 place Gambetta 33000 Bordeaux"

22EJ15629

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 08 juin 2022)

GHAMMOURI Ramzi, 30 Boulevard Franklin Roosevelt, 33800 Bordeaux, RM 799 625 322. Non Communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 février 2021, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052400

SAS AMENAGEMENT D'AQUITAINE, 22 Rue Émile Combes, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 485 339 980. Menuiserie intérieure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mai 2022, désignant liquidateur Selarl Ekip 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052329

SARL KITCHEN ACCESSORIES TABLE ET SURPRISES, 9 Chemin du Moulin de Rambal, 33360 Latresne, RCS BORDEAUX 491 133 609. La vente de produits décoration pour la maison - grossiste. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2022, désignant liquidateur Selarl Ekip 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052332

SAS ATELIER MENUISERIE SOMADA, 22 Rue Émile Combes, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 534 035 308. Ébénisterie, menuiserie, bois et travaux annexes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mai 2022, désignant liquidateur Selarl Ekip 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052336

SAS Amaé, Aérodrome de Bordeaux Léognan, 305 Avenue de Mont-De-Marsan, 33850 Léognan, RCS BORDEAUX 788 567 766. Activités spécialisées scientifiques et techniques diverses surveillance aérienne holding animatrice. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 27 avril 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052343

SARL ENTREPRISE MEMPHIS, 24 Rue Jean Duperré, 33160 Saint-Médard-En-Jalles, RCS BORDEAUX 798 454 500. Activité d'entretien d'aménagement et de création d'espaces verts et prestations associées achat et vente de bois de chauffage et autres produits divers non réglementés activité de dératisation désinsectisation et prestations associées lutte contre les nuisibles (notamment par l'utilisation de produits Phytosantifères Biocides Phytosanitaires et Phosphore d'hydrogène Ph3 piégeage traditionnel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 mai 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052349

SARL E-Z AQUITAINE BAT, 26 Cours Victor Hugo, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 810 728 485. Tous travaux du bâtiment construction de maisons individuelles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 3 décembre 2021, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052352

SAS ISENC, 168 Rue Saint-François Xavier, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 828 153 866. Non communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 avril 2022, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052364

SAS CHAUFFAGE ENTRETIEN MAINTENANCE INSTALLATIONS MULTI-ÉNERGIES (CEMIM), 7 Avenue du 19 Mars 1962, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 838 116 747. L'entretien et la maintenance des installations de chauffage toute nature et de toutes énergies les installations sanitaires et plus généralement la plomberie la couverture le ramonage et l'isolation la gestion et la maintenance des réseaux fluides la vente l'installation et la maintenance de matériel électrodomestique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 avril 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052374

SARL MISO, 53 Avenue de la Forêt, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 840 182 778. Vente et construction de maisons individuelles, quel qu'en soit le procédé constructif, réalisation de tous travaux de bâtiment et de rénovation, toutes opérations de promotion, réalisation de lotissements ou de groupements d'habitations, coordination de toutes opérations de construction, exercice de la profession de marchands de biens, gestion d'immeubles pour soi-même ou pour le compte de tiers, création, acquisition et exploitation de tous autres fonds ou établissements de même nature. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2021

, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052380

SARL M.D.C., 15 Avenue Jules Guesde, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 852 173 418. Entreprise générale de Btp, gros-œuvre, second-œuvre. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 mai 2022, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052386

BOUYROUX Nicolas, 29 Cours Tartas, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 419 366 810. Coiffure Vente De Produits Se Rattachant À La Coiffure Et À L'Entretien Du Cheveu. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052389

SAS AEC, 61-69 Rue Camille Pelletan Centre Émeraude 2, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 891 484 776. Holding. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 mai 2022, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052392

SARL ATARAXIE PLOMBERIE, Rue Camille Pelletan Centre Émeraude 2, 61-69, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 892 239 153. Tous travaux de plomberie en ce compris notamment l'installation, le dépannage, la rénovation, la mise en service, l'entretien, la réparation d'installations sanitaires d'eau (appareils, canalisations) domestiques ou industriels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 mai 2022, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052395

ARROUDJ Christophe, 10 Avenue du Hameau de la Dune, 33260 la Teste-de-Buch. Travaux De Charpente. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2021, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052398

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 08 juin 2022)

SAS BSF EXPRESS, 114 Avenue de la République, 33450 Saint-Loubès, RCS BORDEAUX 818 597 817. Transport de marchandises de moins de 3,5 tonnes et services de déménagement. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 22 juin 2021 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13

du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052355

SAS ENGEL COMPANY, 27 Rue Va aux Champs, 33770 Salles, RCS BORDEAUX 839 294 642. Activité de transactions immobilières et commerciales, gestion de locations, administrations de biens, cession et transmission d'entreprises, et toutes activités se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ainsi défini. la prestation de services de conciergerie d'entreprise et privée auprès de propriétaires de résidences et location de courts séjours. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 11 février 2022 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052377

SAS TGB, 6 Avenue Neil Armstrong, 33692 Mérignac Cedex, RCS BORDEAUX 850 489 543. Entreprise générale du bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 22 juin 2021 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052383

JUGEMENT ARRÊTANT LE PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 08 juin 2022)

SARL JUMP ARENA, Chemin de Courrejean, 33130 Begles, RCS BORDEAUX 833 840 531. Parc de loisirs. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 108 mois nommant Commissaire à l'exécution du plan SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302519052370

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 08 juin 2022)

SARL MATMAR, 4 Lotissement du Val de Thuir, 33760 Targon, RCS BORDEAUX 751 646 506. Activité Créée :toutes prestations de services concourant à la commercialisation de tous articles et produits, réception de marchandises, mise en rayon, vitrines, gestion des caisses, contrôle de magasins, gestion commerciale de grandes surfaces. activité en gérance mandat : un fonds de commerce de vente au détail d'articles de la maison et de la personne, culture et loisirs. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant, liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052339

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 08 juin 2022)

EIRL RIBEIRO DE BARROS, 645 Rue d'Armeau, 33140 Cadaujac, RCS BORDEAUX 825 179 419. Débardage, Bucheronnage, Élagage, Débroussaillage, Entretien Parcs Et Jardins, Vente De Bois, Abattage, Plantation De Pins. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 7 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302519052361

SAS BOCA 3, 3 Place Jean-Jaurès, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 829 673 417. Restaurant sur place, à emporter, traiteur à domicile, bar, vente de produits

alimentaires en bocaux et événements s'y rapportant. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.

13302519052367

HOMOLOGATION DE L'ACCORD

(Dépôt du 30 mars 2022)

SAS HF BORDEAUX, 35 Rue Georges Mandel, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 840 899 876. L'exploitation de lieux de loisirs, d'enceintes sportives et culturelles. Jugement d'homologation de l'accord intervenu dans la procédure de conciliation. Le jugement est déposé au greffe où tout intéressé peut en prendre connaissance.

13302519044718

(Dépôt du 18 mai 2022)

SAS BT21, 64 Rue Permentade, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 518 674 916. Une activité de holding intégrant l'ingénierie, les missions de veille stratégique, d'apporteur d'affaires et de management de sociétés. Jugement d'homologation de l'accord intervenu dans la procédure de conciliation. Le jugement est déposé au greffe où tout intéressé peut en prendre connaissance.

13302519045647

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 08 juin 2022)

SARL L'ALIOS, 13 Rue Galilée Zone Industrielle, la Morandière, 33185 le Haillan, RCS BORDEAUX 434 149 092. Restaurant. Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2022 et désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302519052325

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 08 juin 2022)

SARL MLC CHARPENTE, 4 Allée de la Marthonie, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 877 656 587. Charpente couverture ossature bois tous travaux de Menuiseries. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302518947395

SAS LAMARQUE AUTO, Lieu-dit Cautoret Sud et Cautoret Nord, 33460 Lamarque, RCS BORDEAUX 843 051 913. Ventes de véhicules légers, dépannage automobile, ventes pièces détachées, réparation mécanique et entretien automobile. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302518947390

SARL LA PANIERE A PAIN, 243 Rue Sainte-Catherine, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 789 713 229. Boulangerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.

13302519052346

SARL AUTOSTORE, 558 Route de Toulouse, Bâtiment à Étage 1, 33140 Villenave-D'Ornon, RCS BORDEAUX 819 793 936. Achat et vente de véhicules neufs et d'occasion, achat et vente de pièces automobiles neuves et d'occasion, entretien et réparation de Ces mêmes véhicules. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.

13302519052358

(Jugement du 14 juin 2022)

SARL BORDEAUX ETANCHEITE SYSTEMES ET MAITRISES, 52 Rue Delbos, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 442 022 059. Travaux de couverture, travaux d'étanchéité, bardage, isolation faux plafonds. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302519397254

SAS Le Local Ecommerce, 53 Rue Roulet, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 901 761 924. Vente en ligne de produits alimentaires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302519397312

SA SICO FRANCE, 1 Place Pierre Curie, 33370 Artigues Près Bordeaux, RCS BORDEAUX 729 808 394. Directement ou indirectement en France ainsi qu'à l'étranger l'acquisition ou la prise à bail et l'exploitation de tous établissements industriels et commerciaux se rapportant à l'étude la réparation la vente la distribution et l'après vente de tous matériels mécaniques aéronautiques agricoles nautiques et automobiles de quelque nature que ce soit, en particulier l'achat et la vente la distribution la représentation l'importation et l'exportation la construction la réparation de tous matériels ou organes mécaniques électriques hydrauliques pneumatiques et l'automobile. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302519397259

SAS ATELIER DU BOUCHER - GARONNAISE DE VIANDES, Zone industrielle du Lugan, 33130 Begles, RCS BORDEAUX 491 173 167. Exploitation de tous fonds de commerce se rapportant aux métiers de bouche (boucherie, charcuterie), toutes activités liées à l'achat et la vente de viandes (gros, demi-gros, détail), le désossage industriel, la vente de produits en «drive Commerce». Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302519397262

SARL ASTERIAS, 1 Chemin de Loupes, 33880 Saint-Caprais-de-Bordeaux, RCS BORDEAUX 507 982 304. Nettoyage Courant et entretien de tous types de locaux des espaces verts et parkings, remise en état des lieux après travaux et tous travaux de finition des lieux, services de désinfection désinsectisation et dératisation des locaux, nettoyage des véhicules de transport des machines industrielles, entretien et traitement des parquets, commerce de détail de tous types de produits d'entretien et de nettoyage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302519397265

SARL LE DOME (LE DIX JANIS- SAIRES), 8-10-12 Cours Victor Hugo, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 515 252 724. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302519397268

SARL BATSUP Energie (BSE), 13 Allée du Meynieu, 33830 Belin Bellet, RCS BORDEAUX 523 269 777. Maçonnerie générale exécution de tous travaux de construction, génie civil gros œuvre ou tout corps d'état, travaux de réparations et d'amélioration, construction de piscines. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302519397271

SARL ATEA MENUISERIE, 10 Allée de Lestonnac, 33360 Carignan-de-Bordeaux, RCS BORDEAUX 530 138 833. Menuiserie bois travaux de charpente et couverture ossature bois. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302519397274

SAS GROUPE EXPERTS SECURITE (GES), 58 Rue de Condé Cs 11030, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 537 981 003. Gardiennage et sécurité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302519397277

SARL ITYKA, 168 Rue Saint-François Xavier, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 538 738 980. Centre de contact et de communication, conception, réalisation, diffusion de tout produit informatique et systèmes informatiques, ainsi que audit, conseil et formation gestion entreprise, télémarketing, courtage d'assurance, Intermediation en assurances. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302519397280

SARLU SBAM EXPRESS, 10 Rue des Frères Lumière, Zone Artisanale la Mouline, 33560 Carbon Blanc, RCS BORDEAUX 750 442 295. Transport de marchandises < à 3,5 tonnes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302519397283

SARL MIROBOLE EDITIONS, 106 Rue Dubourdiou, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 792 668 386. Publication, édition, commercialisation de livres français et étrangers en France et territoires francophones sous forme de livre papier ou numériques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302519397290

SARL VBD, 5 Rue de la Halle, Margaux, 33460 Margaux Cantenac, RCS BORDEAUX 811 059 799. Vente d'objets de décoration et d'artisanat, cave à vin, cours de dégustation de vins, cours de cuisines, Oenotourisme, chambre d'hôtes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302519397293

SARLU AVENIR AUTO 33, 27 Rue de l'Avenir, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 823 846 928. Achat et vente de véhicule d'occasion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302519397296

NOGUEIRA MONTEIRO Joaquin, 78 Bis Chemin Gréseaux, 33450 Saint-Loubes, RM 790 474 159. Travaux De Maçonnerie Générale Et Gros Oeuvre Du Bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302519397299

EIRL RENOARD MAITE, 157 Avenue Jean Cordier, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 843 009 473. Opticien Fabrication Et Design De Petits Objets Notamment De Lunettes Et Accessoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302519397301

SAS LE BEL ETAL, 62b Route du Barp, 33380 Mios, RCS BORDEAUX 848 161 048. Le commerce de gros et de détail, en boutique, par le biais d'internet, par démarchage ou commerce ambulancier, de vêtements, articles de plage, accessoires liés à l'habillement, chaussures, maroquinerie, parfumerie, accessoires de mode, lunettes, matériel de sport, produits Electromenagers, produits Multimedias, produits d'équipement de la maison, produits Agroalimentaires ; le négoce sans magasin de tous produits de la vigne, la commercialisation sous toutes formes de vins et spiritueux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302519397306

SAS OTAMEPA, 3 Rue Albert Einstein, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 848 327 672. Service lié à l'entretien corporel, plus précisément au bien-être et au confort physique par l'intermédiaire de pratique d'aminicissement et d'amai-grissement ainsi que la vente de produits complémentaires. Jugement prononçant

la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302519397309

SARL VALENTIN & FILS, 172 Rue Jules Ferry, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 447 494 535. Bar cave brasserie jeux divers ainsi que toutes activités annexes s'y rattachant. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302519397257

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 08 juin 2022)

SAS BCI SUD, 432 Rue des Baronnieres, 01700 Beynost, RCS BOURG-EN-BRESSE 849 118 211. Isolation des combles, murs, plafonds, plaques et plâtres. Jugement du tribunal de commerce de Bourg-en-Bresse prononçant en date du 08 Juin 2022 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Janvier 2022, désignant administrateur SELARL AJ PARTENAIRE, prise en la personne de Me AUDRAS et de Me ABADIE 22, Rue du Cordier - CS 30107 - 01003 Bourg-en-Bresse Cedex avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL MJ SYNERGIE, prise en la personne de Me DESPRAT 22, rue du Cordier - CS 30107 - 01003 Bourg-en-Bresse.
13302519042586

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 01 juin 2022)

SA SmarDTV Technology, 147 Avenue du Jububier, Zone Industrielle Athelia, 13600 la Ciotat, RCS MARSEILLE 428 830 749. Production et assemblage de cartes électroniques, électromagnétique, électrique et autres. toutes activités Manufacturières en électronique. Jugement du tribunal de commerce de Marseille, prononce en date du 1 juin 2022, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2022J00362, date de cessation des paiements le 30 mai 2022 désigne Administrateur SCP Avazeri-Bonetto, Mission Conduite Par Me F.Avazeri 23/29 Rue Haxo 13001 Marseille avec pour mission : assister le débiteur pour tous les actes de gestion ; Mandataire judiciaire SCP J.P Louis & A.Lageat, Mandat Conduit Par Me J.P Louis 30 Rue Cours Lieutaud 13001 Marseille, et ouvre une période d'observation expirant le 1 décembre 2022 Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc Nature de la procédure d'insolvabilité : Non concernée.
13302518934958

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 juin 2022)

SAS THE KASE, 3 Rue Jules Guesde, 92300 Levallois-Perret, RCS NANTERRE 789 136 314. Vente et réparation d'accessoires pour les articles de téléphonie informatique Hifi cadeaux accessoires de mode jeux articles textile. Jugement du tribunal de commerce de Nanterre en date du 7 juin 2022 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2022J00254

désigne liquidateur Scp B.T.S.G. Mission Conduite Par Me Marc Senechal 15 Rue De L'HOTEL DE VILLE 92200 Neuilly-sur-Seine, met fin à la mission de l'administrateur Ahrs Mission Conduite Par Me Thibaut Martinat 3 AVE DE MADRID 92200 NEUILLY SUR SEINE.
13302519042224

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 08 juin 2022)

SARL EURL CHRISTOPHE KUNICKI, 231 Rue Saint-Honoré, 75001 Paris 1^{er} Arrondissement, RCS PARIS 482 138 856. Expertise d'objets archéologiques, expertise, achat et vente d'objets archéologiques et d'antiquité. Le Tribunal de Commerce de PARIS, a prononcé, en date du 08/06/2022, l'ouverture de la liquidation judiciaire sous le numéro P202201105, date de cessation des paiements le 29/11/2021, et a désigné : juge commissaire M. Philippe Charpy liquidateur SELARL FIDES en la personne de Me Pablo Castanon 5 rue de Palestro 75002 Paris, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au bodacc.
13302519042985

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 02 juin 2022)

SAS ELLIVA, 5 Rue Raoul Follereau, 51520 Saint-Martin-Sur-Le-Pré, RCS CHÂLONS EN CHAMPAGNE 811 409 945. Détection contrôle et Géolocalisation de tous réseaux. Le Tribunal de Commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a prononcé en date du 02/06/2022 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2022/40 date de cessation des paiements le 25/05/2022, et a désigné juge commissaire : Monsieur Roger FATOUX, administrateur : SELARL V & V prise en la personne de Me Stephane Vermue 8 impasse Jean-Claude Chabanne BP 207 95302 Cergy-Pontoise Cedex, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SELARL C BASSE prise en la personne de Me Christophe Basse 171 avenue Charles de Gaulle CS 20019 92521 Neuilly sur Seine Cedex, et a autorisé la poursuite de l'exploitation du fonds pour une durée expirant le 02 DECEMBRE 2022, et a ouvert une période d'observation expirant le 02/12/2022. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.
13302518938505

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT-DE-MARSAN

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 03 juin 2022)

SARL PARTENAIRE RENT, 274 Avenue Alphonse Daudet, 40600 Biscarosse, RCS MONT DE MARSAN 491 316 485. Location de véhicules. Jugement du tribunal de commerce de Mont-de-Marsan en date du 03 Juin 2022 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302518936972

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE STRASBOURG

Jugement du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG en date du 23/05/2022 : Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro de procédure RJ 178/22 - RG 22/965, date de cessation des paiements : 10/05/2022, administrateur judiciaire : la SAS WEIL-GUYOMARD-LUTZ, en la personne de Maître Nathalie GUYOMARD, 28 rue de Latre de Tassigny, 67300 SCHILT-GHEIM, avec mission d'assister la partie débitrice pour tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire la SELARL MJ SYNERGIE, en la personne de Maître Nicolas FLESCHE, 5 rue des Frères Lumière, 67201 ECKBOLSHEIM, période d'observation jusqu'au 23/11/2022, les créanciers sont invités à remettre leurs titres et un bordereau indicatif des pièces remises et des sommes réclamées entre les mains du mandataire judiciaire concernant la société **SOLUTION HABITATION SARL** 5 Allée de L'Europe 67960 Entzheim RCS STRASBOURG 890 593 312 22EJ15416

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NIMES

Par jugement en date du 08/06/2022, Le Tribunal de Commerce de NIMES a ouvert une procédure de traitement de sortie de crise ; mandataire désigné en application de l'article 13 de la loi 2021- 689 du 21/05/2021: Maître Bruno BERTHOLET, 150 rue Louis Landi, Immeuble Axiome - Bâtiment A - 30900 NIMES ; date de cessation des paiements : 08/03/2021 pour la société **ANA AIR LAB** 226 rue Georges Besse L'alliance Parc Georges Besse 30000 NIMES RCS NIMES 882 696 750 22EJ15553

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE BORDEAUX

Par jugement en date du 10 Juin 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de sauvegarde à l'égard de :

SOCIETE CIVILE DU CHATEAU LESTAGE Château Lestage 33480 LISTRAC Activité : acquisition, propriété, administration, exploitation par tous moyens de propriétés agricoles ou viticoles RCS de Bordeaux : 322 622 481

Désigne la SCP CBF et associés, 58, rue Saint Genès - 33000 BORDEAUX, en qualité d'administrateur judiciaire, et désigne Maître CAVIGLIOLI pour la représenter, en application des articles L 621-4 et L 622-1 II du code de commerce, avec mission d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion. Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me SILVESTRI pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me SILVESTRI devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me SILVESTRI dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com> 22EJ15152

Par jugement en date du 10 Juin 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Monsieur Thierry LEMER Activité : enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs (entraîneur de chevaux) Hippodrome Route de Caзаux 33260 LA TESTE-DE-BUCH SIRET : 394 735 583 00020

Fixe provisoirement au 13 Avril 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL EKIP', BP 20709 - 2 rue de Caudéran - 33007 BORDEAUX CEDEX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me MANDON de la SELARL EKIP' devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MANDON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com> 22EJ15153

Par jugement en date du 10 Juin 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée de :

Association TENNIS CLUB ANDER-NOSIEN 33 avenue Pierre de Coubertin 33510 ANDERNOS LES BAINS inscrite à la préfecture sous le numéro W336000401

Liquidateur : Me LUCAS-DABADIE SELARL PHILAE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX 22EJ15155

Par jugement en date du 10 Juin 2022 Le Tribunal, Prononce la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

Monsieur Anthony RODRIGUEZ Profession : Éleveur de volailles 12 route de Corconnac 33112 SAINT LAURENT DE MEDOC SIRET : 824 076 368 00029

qui met fin à la période d'observation.

Nomme la SELARL LAURENT MAYON, demeurant 54 cours Georges Clemenceau - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me MAYON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MAYON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com> 22EJ15156

Par jugement en date du 14 Juin 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Association ASS DEVELOPPT EDUC PHYSIQUE ARTISTIQUE Activité : activités de club de sports Entrée C Résidence Topaze 2 rue Jean Bonnardel 33140 VILLENAVE DORNON SIRET : 452 207 319 00040

Fixe provisoirement au 10 Juin 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL LAURENT MAYON, 54 cours Georges Clemenceau - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me MAYON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me MAYON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MAYON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.creditors-services.com> 22EJ15156

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' - MANDATAIRES JUDICIAIRES
2 RUE DE CAUDÉRAN, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX

**A VENDRE
FONDS DE COMMERCE**
acquisition et exploitation
par bail ou autrement
de tout fonds de commerce
de restaurant vente
de boissons sur place et
à emporter



A PODENSAC (33720) 2 cours
Xavier Moreau

Dépôt des offres impérativement entre les mains de Monsieur Le Juge-Commissaire, près le Tribunal de Commerce de Bordeaux, Place de la Bourse 33000 Bordeaux, lors de son audience qui se déroulera le **20/07/2022 à 9h**.

Aucune offre déposée auprès de la SELARL EKIP' ne sera acceptée. Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site www.ekip.eu onglet «cession d'actif», référence : **42302** Coordonnées de la personne en charge du dossier : anne.lancon@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL LAURENT MAYON - MANDATAIRE JUDICIAIRE,
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU
33081 BORDEAUX CEDEX

**À VENDRE
UN FONDS DE COMMERCE**
DE : CREPERIE ET VENTE DE GAUFFRES
À : **BORDEAUX (33)**
70 COURS VICTOR HUGO

Vous pouvez adresser toute demande par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par mail à : lafon.mayon@orange.fr Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au : **vendredi 01/07/2022 à 12h**

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL LAURENT MAYON - MANDATAIRE JUDICIAIRE,
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU
33081 BORDEAUX CEDEX

**À VENDRE
UN FONDS DE COMMERCE**

À : LE HAILLAN
76 AVENUE DE MAGUDAS

Vous pouvez adresser toute demande par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par mail à : lafon.mayon@orange.fr

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL LAURENT MAYON - MANDATAIRE JUDICIAIRE,
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU
33081 BORDEAUX CEDEX

**À VENDRE
UN FONDS DE COMMERCE
DE : RESTAURATION TRADITIONNELLE
À : ORIGNE (33113)
22 LE BOURG**

Vous pouvez adresser toute demande par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par mail à : astie.mayon@orange-business.fr
Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au :
vendredi 08/07/2022 à 12h

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET - MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



**À VENDRE
FONDS DE COMMERCE
DEFLEURISTE**

Situé 59 cours des Fossés
33210 langon



Dossier n° 13428 sur demande à la
SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataires
Judiciaires 23 rue du Chai des Farines
33000 Bordeaux - Fax 05 56 48 85 89

DESCRIPTIF SUR LE SITE : HTTP://WWW.MJ-SO.COM



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET - MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX

**À VENDRE
FONDS DE COMMERCE S'AUTOS ECOLE**
Situé 13 cours Ausone
33430 BAZAS

Dossier N° 13408 sur demande à la
SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataires Judiciaires
23 rue du Chai des Farines
33000 Bordeaux
Fax. 05 56 48 85 89

DESCRIPTIF SUR HTTP://WWW.MJ-SO.COM

AIDES À L'ALTERNANCE PROLONGÉES JUSQU'À FIN 2022

Les aides versées aux employeurs pour l'embauche d'un apprenti ou d'un alternant devraient être prolongées jusqu'à la fin de l'année 2022.

Les entreprises de moins de 250 salariés bénéficient de l'aide unique à l'apprentissage. Cette aide se chiffre à 4 125 euros pour la première année de contrat, 2 000 euros pour la deuxième et 1 200 euros pour la troisième.

Depuis juillet 2020, l'État verse une aide financière exceptionnelle aux employeurs d'apprentis et de salariés en contrat de professionnalisation, sous condition de niveau de diplôme préparé. Cette aide, attribuée pour la première année du contrat, se chiffre à 5 000 euros pour un jeune de moins de 18 ans et à 8 000 euros pour un majeur.

Lorsque le contrat d'apprentissage vise à préparer un titre ou un diplôme correspondant au moins au niveau 5 (Bac + 2, BTS, DUT...), l'aide unique versée pour la première année (4 125 euros) est remplacée par l'aide exceptionnelle (5 000 ou 8 000 euros selon l'âge). Pour les deux années suivantes, l'aide unique à l'apprentissage continue d'être versée sans modification de montant.

Après avoir été reconduit plusieurs fois depuis juillet 2020, le dispositif de l'aide exceptionnelle devait prendre fin au 30 juin 2022. Il serait reconduit jusqu'à décembre 2022.

L'aide exceptionnelle de 5 000 ou 8 000 euros bénéficie également aux contrats de professionnalisation visant à préparer un diplôme jusqu'au niveau Bac + 5 (ou niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles) ou un certificat de qualification professionnelle de branche ou interbranches (CQP ou CQPI). La prolongation de l'aide exceptionnelle leur serait également applicable. L'aide est versée automatiquement chaque mois, avant le paiement du salaire et avant la déclaration sociale nominative (DSN). En l'absence de déclaration DSN, le versement est suspendu dès le mois suivant.

Référence

Communication du ministre du Travail, 24 mai 2022

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2020 T3	115,70	+ 0,09 %
2020 T4	117,79	- 0,32 %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2022 : 3 428 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	AVRIL 2021	AVRIL 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	105,86	110,97	+ 4,8 %
INDICE HORS TABAC	105	110,19	+ 4,9 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
3 ^e TRIMESTRE 2021	131,67	+ 0,83 %	
4 ^e TRIMESTRE 2021	132,62	+ 1,61 %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2022	133,93	+ 2,48 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
10,85 €		1 645,58 €	

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	5 949,84	-6,5%	-16,8%	-10,1%	7 376,37	5 949,84	France
SBF 120	4 613,31	-6,7%	-16,8%	-11,0%	5 706,97	4 613,31	France
EURO STOXX 50	3 475,18	-6,2%	-19,2%	-15,9%	4 392,15	3 475,18	Europe
S&P 500	3 736,93	-7,1%	-21,6%	-12,2%	4 796,56	3 736,93	USA
NASDAQ 100	11 326,86	-8,6%	-30,6%	-19,8%	16 501,77	11 288,32	USA
FOOTSIE 100	7 187,46	-3,1%	-2,7%	0,6%	7 672,40	6 959,48	Royaume-Uni
DAX 30	13 304,39	-5,2%	-16,2%	-15,1%	16 271,75	12 831,51	Allemagne
SMI	10 699,07	-8,2%	-16,9%	-9,8%	12 939,17	10 699,07	Suisse
NIKKEI	26 629,86	0,8%	-7,5%	-8,7%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	3 288,91	6,6%	-9,6%	-8,4%	3 639,78	2 886,43	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	11,50	-10,9%	N/A	N/A	14,02	11,50	-
AIR MARINE	0,95	-26,9%	-47,8%	-48,6%	1,99	0,69	-
ASHLER ET MANSON	2,76	22,1%	26,6%	27,8%	2,76	2,18	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	-0,5%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,13	-9,7%	-16,3%	-28,2%	1,74	1,04	-
CHEOPS TECHNOLOGY	78,00	0,0%	1,3%	74,1%	81,00	73,00	6,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	496,00	5,1%	6,4%	-0,8%	496,00	426,00	6,7%
EAUX DE ROYAN	96,50	0,5%	4,3%	-6,3%	104,00	86,00	10,0%
EUROPLASMA	0,01	-49,0%	-95,7%	-99,2%	0,13	0,01	-
FERMENTALG	2,26	-8,6%	-27,2%	-18,4%	3,14	2,15	-
GASCOGNE	3,30	-6,8%	-11,8%	-32,7%	3,86	2,82	-
GPE BERKEM	8,69	-1,4%	-14,8%	N/A	10,50	8,08	-
GPE PAROT (AUTO)	2,04	-3,8%	-21,5%	-37,0%	2,66	1,89	-
HYDROGENE DE FRANCE	27,55	-1,1%	4,2%	N/A	33,00	25,20	-
HUNYVERS	11,97	-0,8%	N/A	N/A	12,35	11,80	-
I.CERAM	14,55	1,7%	-11,3%	-47,3%	17,80	10,20	-
I2S	5,60	-3,4%	14,3%	53,0%	6,40	4,60	2,5%
IMMERSION	4,79	-11,6%	-20,2%	167,6%	7,08	4,30	-
IMPLANET	0,21	-12,5%	-31,7%	-76,2%	0,40	0,21	-
KLARSEN DATA	2,22	-11,0%	-5,1%	-3,5%	2,89	1,78	-
LECTRA	35,70	5,3%	-15,0%	12,3%	44,20	33,90	1,0%
LEGRAND	72,20	-10,1%	-29,8%	-18,0%	103,80	72,20	2,3%
MULTIMICROCLOUD	0,44	-24,1%	-20,0%	109,5%	0,71	0,44	-
O SORBET D'AMOUR	2,14	0,0%	7,0%	-57,2%	2,48	1,37	-
OENEO	14,60	1,0%	6,3%	22,5%	15,50	13,52	1,4%
POUJOLAT	76,00	-12,6%	52,6%	82,7%	91,00	49,60	0,8%
SERMA TECH.	312,00	0,0%	2,6%	-12,8%	488,00	292,00	1,3%
UV GERMI	4,02	-0,5%	-46,8%	-59,9%	8,53	3,51	-
VALBIOTIS	6,34	10,5%	-7,4%	-12,8%	7,35	4,20	-

MARCHÉ DE L'OR				MARCHÉ DES CHANGES (/€)			
	Dernier cours	Var. 31/12	Prime sur l'or fin		Dernier cours	Var. 31/12	Pays
LINGOT 1 KG	56 540,00	13,6%	1,1%	DOLLAR USD	1,05	-8,1%	États-Unis
NAPOLÉON 20 F 5,81 G	348,90	16,6%	7,6%	LIVRE GBP	0,87	-3,7%	Royaume-Uni
PIÈCE 20 DOLLARS 30,09 G	1 936,75	13,3%	15,1%	FRANC SUISSE CHF	1,04	-3,8%	Suisse
PIÈCE 10 DOLLARS 15,04 G	1 070,00	25,9%	27,2%	DOLLAR CAD	1,35	-13,5%	Canada
PIÈCES 50 PESOS 37,50 G	2 189,75	16,6%	4,4%	YEN JPY	140,62	11,2%	Japon
SOUVERAIN 7,32 G	423,20	9,6%	3,6%	COURONNE DKK	7,44	0,0%	Danemark
PIÈCE LATINE 20 F 5,80 G	343,90	14,0%	6,1%	COURONNE SEK	10,62	5,9%	Suède
PIÈCE 10 FLORINS 6,05 G	356,90	15,6%	5,5%	RAND ZAR	16,80	-6,8%	Afrique du Sud
PIÈCE SUISSE 20 F 5,81 G	349,70	17,7%	7,8%	DOLLAR AUD	1,52	-4,5%	Australie
KRUGERRAND 31,10 G	1 878,50	12,2%	8,0%	YUAN RMB	7,04	-11,4%	Chine

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

NICE*

LES NOTAIRES GIRONDINS
FÉLICITENT L'UNION BORDEAUX
BÈGLES POUR SA QUALIFICATION
EN DEMI-FINALE.

*Les demi-finales se joueront à Nice le 17 et 18 juin



Chambre des notaires
de la Gironde



PARTENAIRE OFFICIEL